
U d'/of OTTAWA
39003002082443

HUITIÈME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES NOUVELLES



ÉDITION JOUAUST

PARIS, 1874

LES

CENT NOUVELLES NOUVELLES

NOUVELLES



TOME QUATRIÈME

Tiré a 750 exemplaires

Plus 25 sur papier de Chine et 25 sur papier Whatman avec des épreuves des *gravures avant la lettre.*

Il a été fait de plus un tirage en grand papier, ainsi composé :

15 exemplaires sur papier de Chine (nos 1 à 15).
15 — sur papier Whatman (nos 16 à 30).
170 — sur papier de Hollande (nos 31 à 200).

200 exemplaires numérotés.

Les exemplaires en papier de Chine et en papier Whatman de ce dernier tirage contiennent les *gravures en double épreuve*, avant et avec la lettre.

LES DIX DIZAINES

DES

CENT NOUVELLES

NOUVELLES

RÉIMPRIMÉES PAR LES SOINS DE D. JOUAUST

Avec Notice, Notes et Glossaire

PAR

M. PAUL LACROIX

Dessins gravés de Jules Garnier

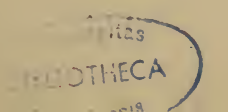


PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXIV



HUITIÈME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES



LXXIIE NOUVELLE



LA LXXIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR LE DUC.



A Saint Omer, n'a pas long temps, advint une assez bonne histoire qui n'est pas moins vraye que l'Evangile, comme il a esté et est congneu de plusieurs notables gens dignes de foy et de credit. Et fut le cas tel, pour le bref faire.

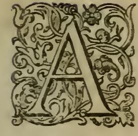
Ung grant chevalier, des marches de Picardie, pour lors bruyant et triumphé, de grant renommée et de grant lieu, se vint loger en une hostellerie qui, par le fourrier de monseigneur le duc Phelippe de Bourgoigne, son maistre, luy avoit esté delivrée. Tantost qu'il vint ou le pe-





LA LXXIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR LE DUC



A Saint Omer, n'a pas long temps, advint une assez bonne histoire qui n'est pas moins vraye que l'Evangile, comme il a esté et est congneue de plusieurs notables gens, dignes de foy et de croire. Et fut le cas tel pour le brief faire.

Ung gentil chevalier, des marches de Picardie, pour lors bruyant et frisque, de grant auctorité et de grant lieu, se vint loger en une hostelerie qui, par le fourrier de monseigneur le duc Phelippe de Bourgoigne, son maistre, lui avoit esté delivrée. Tantost qu'il eust mis le pié

à terre, et que il fut descendu de son cheval, ainsi comme il est de coustume auxdictes marches, son hostesse lui vint au devant et tresgracieusement, comme elle estoit coustumiere et bien aprinse de ce faire : aussi, le receut moult honorablement ; et lui, qui estoit des courtois le plus honorable et le plus gracieux, l'accola et la baisa doulcement, car elle estoit belle et gente, et en bon point, et mise sur le bon bout, appellant, sans mot dire, trop bien son marchant à ce baisier et accolement ; et de prinsault n'y eut celuy des deux qui ne pleust bien à son compaignon. Si pensa le chevalier par quel train et moyen il parviendroit à la jouissance de son hostesse, et s'en descouvrit à ung sien serviteur, lequel en peu d'heure batist tellement les besoignes qu'ilz se trouverent ensemble.

Quant ce gentil chevalier vit son hostesse preste d'ouyr et d'entendre ce qu'il vouldroit dire, pensez qu'il fut joyeux oultre mesure, et, de grant haste et ardant desir qu'il eut d'entamer la matiere qu'il vouloit ouvrir, il oublia de serrer l'huys de la chambre, et son serviteur, au partir qu'il fist de leur assemblement, laissa l'huys entrouvert. Alors ledit chevalier commença sa

harengue bonne alleure, sans regarder à autre chose ; et l'hostesse, qui ne l'escoutoit pas à regret, si lui respondit au propos, tant qu'ilz estoient si bien d'accord que oncques musique ne fut pour eulx plus doulce, ne instrumens ne pourroient mieulx estre accordez, que eulx deux, la mercy Dieu, estoient.

Or advint, ne sçay par quelle adventure, ou se l'oste de leans, mary de l'ostesse, queroit sa femme pour aucune chose lui dire, ou passant d'aventure par devant la chambre où sa femme avec le chevalier jouoit des cymbales, il en ouyt le son : si se tira vers le lieu où ce beau deduit se faisoit, et, au heurter à l'huys qu'il fist, il trouva l'atelée du chevalier et de sa femme, dont il fut de eulx trois le plus esbahy de trop, et en reculant subitement, doubtant les empescher et destourber de ladicte œuvre qu'ilz faisoient, leur dist, pour toutes menaces et tençons : « Et, par la mort bieu, vous estes bien meschans gens, et à vostre fait mal regardans, qui n'avez eu en vous tant de sens, quant vous voulez faire telz choses, que de serrer et tirer l'huys aprés vous ! Or pensez que ce eust esté se ung aultre que moy vous y eust trouvez ! Et, par Dieu, vous estiez

gastez et perdus, et eust esté vostre fait descelé, et tantost sceu par toute la ville. Faictes aultrement une aultre fois, de par le dyable! » Et, sans plus dire, tire l'huys et s'en va; et bonnes gens de racorder leurs musettes et parfaire la note encommencée.

Et, quant ce fut fait, chascun s'en alla en sa chascune, sans faire semblans de riens; et n'eust esté, comme j'espoire, leur cas jamais descouvert ou au moins si publique de venir à voz oreilles ne de tant d'aultres gens, se n'eust esté le mary, qui ne se douloit pas tant de ce qu'on l'avoit fait coux que de l'huys qu'il trouva desserré.





LA LXXIIe NOUVELLE

RACONTÉE PAR MONSEIGNEUR DE COMMESSURAM

A PROPOS de la nouvelle precedente, és marches de Picardie avoit nagueres ung gentil homme, lequel estoit tant amoureux de la femme d'ung chevalier, son prochain voisin, qu'il n'avoit ne jour ne bonne heure de repos se il ne estoit auprés d'elle, et elle pareillement l'aymoit tant qu'on ne pourroit dire ne penser, qui n'estoit pas peu de chose. Mais la douleur estoit qu'ilz ne sçavoient trouver façon ne maniere d'estre à part et en lieu secret, pour à loisir dire et declairer ce qu'ilz avoient sur le cueur. Au fort, aprés tant de males nuitz et jours douloureux, Amours, qui à ses loyaulx serviteurs aide et se-

coure quant bien lui plaist, leur apresta ung jour tresdesiré, auquel le douloureux mary, plus jaloux que nul homme vivant, fut contrainct d'abandonner le mesnaige et aller aux affaires, qui tant lui touchoient que, sans y estre en personne, il perdoit une grosse somme de deniers, et par sa presence il la povoit conquerir : ce qu'il fist; en laquelle gaignant, il conquist bien meilleur butin, comme d'estre nommé coux, avec le nom de jaloux qu'il avoit auparavant.

Car il ne fut pas si tost sailly de l'ostel que le gentil homme, qui ne glatissoit aprés aultre beste, et sans faire long sejour, incontinent executa ce pour quoy il venoit, et print de sa dame tout ce que ung serviteur en ose ou peut demander, si plaisamment et à si bon loisir que on ne pourroit mieulx souhaitter. Et ne se donnerent garde que la nuyt les surprint; dont ne se donnerent nul mal temps, esperans la nuyt parachever ce que le jour, tresjoyeux et pour eulx trop court, avoient encommencé, pensant à la verité que ce dyable de mary ne deust point retourner à sa maison jusques à lendemain au disner, voire au plus tard.

Mais aultrement en ala, car les dyables le

rapporterent à l'ostel, ne sçay en quelle maniere. Aussi n'en chault de sçavoir comment il sceut tant abregier de ses besoingnes; assez souffit de dire qu'il revint le soir : dont la belle compaignie, c'est assavoir de noz deux amoureux, fut bien esbahye, pource qu'ilz furent si hastivement surprins; car en nulle maniere ne se doubtoient de ce dolant retourner. Aussi jamais n'eussent cuidé que si soubdainement et si legierement il eust fait et acomply son voyage.

Toutesfoys, nostre povre gentil homme ne sceut aultre chose que faire ne où se mussier, sinon que de soy bouter dedans le retraict de la chambre, esperant d'en saillir, par quelque voye que sa dame trouveroit, avant que le chevalier y mist le pié; dont il vint tout aultrement, car nostre chevalier, qui ce jour avoit chevauchié xvj ou xviij grosses lieues, estoit tant las qu'il ne povoit les rains tourner; et voulut souper en sa chambre où il s'estoit deshousé, et s'y voulut tenir sans aller en la sale. Pensez que le povre gentil homme rendoit bien gaige du bon temps qu'il avoit eu ce jour, car il mouroit de faim, de froit et de paour. Et encores, pour

plus engregier son mal, une toux le va prendre si grande et si horrible que merveille, et ne failloit gueres que à chascun coup qu'il toussoit, qu'il ne feust ouy de la chambre où estoit l'assemblée du chevalier, de la dame et des aultres chevaliers de leans.

La dame, qui avoit l'œil et l'oreille tousjours à son ami, l'entreouyt d'adventure, dont elle eut grant fréeur au cueur, doubtant que son mary ne l'ouyst aussi. Si treuve maniere, tantost aprés souper, de soy bouter seulette en ce retraict, et dist à son amy, pour Dieu, qu'il se gardast ainsi de toussir : « Helas! dist il, ma dame, je n'en puis mais! Dieu sçait comment je suis puny; et, pour Dieu, pensez de moy tirer d'icy. — Si feray je », dist elle. Et à tant s'en part, et bon escuier de recommencer sa chanson, voire si treshault qu'on l'eust bien peu ouyr de la chambre, se n'eussent esté les devises que la dame faisoit mettre en terme.

Quant ce bon escuier se vit en ce point assailly de la toux, il ne sceut aultre remede, affin de non estre ouy, que de bouter sa teste au trou du retrait, où il fut bien ensensé, Dieu le sçait, de la confiture de leans; mais encores

aimoit il ce mieulx que estre ouy. Pour abreger, il fut long temps la teste en ce retraict, crachant, mouchant et toussant, tant, qu'il sembloit que jamais ne deust faire aultre chose. Neantmoins, aprés ce bon coup, la toux le laissa, et se cuidoit tirer hors, mais il n'estoit pas en sa puissance de se retirer, tant estoit avant et fort bouté leans; pensez qu'il estoit bien à son aise. Bref, il ne sçavoit trouver façon d'en saillir, quelque peine qu'il y mist. Il avoit tout le col escorché et les oreilles esrachées. En la parfin, comme Dieu le voulut, il se força tant qu'il esracha l'ais percé du retrait, et le rapporta à son col; mais en sa puissance ne eust esté de l'en oster, et, quoy qu'il lui feust ennuyeux, si aymoit il mieulx estre ainsi que comme il estoit par devant.

Sa dame le vint trouver en ce point, dont elle fut bien esbahye et ne lui sceut secourir; mais lui dist, pour tous potaiges, qu'elle ne sçauroit trouver façon du monde de le traire de leans : « Est ce cela? dist il. Par la mort bieu, je suis assez armé pour combatre ung autre, mais que j'aye une espée en ma main. » Dont il fut tantost saisy d'une bonne. La dame, le voyant en

tel point, quoy qu'elle eust grand doubte, ne se sçavoit tenir de rire, ne l'escuier aussi : « Or çà, à Dieu me commant? dist il lors. Je m'en voys essayer comment je passeray par ceans; mais premier brouillez moi le visaige bien noir. » Si fist elle, et le commanda à Dieu.

Et bon compaignon, à tout l'ais du retrait à son col, l'espée nue en sa main, la face plus noire que charbon, commença à saillir de la chambre, et de bonne encontre, le premier qu'il trouva, ce fut le dolent mary, qui eut de le veoir si grant paour, cuidant que ce feust le dyable, qu'il se laissa tumber du hault de lui à terre, que à peu qu'il ne se rompit le col, et fut longuement pasmé. Sa femme, le voyant en ce point, saillit avant, monstrant plus de semblant d'effray qu'elle ne sentoit beaucoup, et le print au bras, en lui demandant qu'il avoit. Puis, aprés qu'il fut revenu, il dist à voix cassée et bien piteuse : « Et n'avez vous point veu ce dyable que j'ay encontré? — Certes si ay, dist elle; à peu que je n'en suis morte de la frayeur que j'ay eue de le veoir. — Et dont peut il venir ceans, dist il, ne qui le nous a envoyé? Je ne seray, de cest an ne de l'aultre, rasseuré,

tant ay esté espoventé. — Ne moy, par Dieu, dist la devote dame. Creez que c'est signifiance d'aulcune chose. Dieu nous vueille garder et deffendre de toute male adventure ! Le cueur ne me gist pas bien de ceste vision. »

Alors tous ceulx de l'ostel dirent chascun sa ratelée de çe dyable à l'espée, cuidant que la chose feust vraye. Mais la bonne dame sçavoit bien la trainnée ; qui fut bien joyeuse de les veoir tous en ceste opinion ; et depuis continua arriere le dyable dessusdit le mestier que chascun fait si voulentiers, au desceu du mary et de tous aultres, fors une chamberiere secrete.





LA LXXIII[e] NOUVELLE

PAR MAISTRE JEHAN LAMBIN

En la conté de Sainct Pol, nagueres, en un villaige assez prouchain de ladicte ville de Sainct Pol, avoit ung bon homme laboureur marié avec une femme belle et en bon point, de laquelle le curé dudit villaige estoit amoureux. Et, pour ce qu'il se sentit si esprins du feu d'amours et que difficille lui estoit servir sa dame sans estre suspicionné, se pensa qu'il ne povoit bonnement parvenir à la jouissance d'elle sans premier avoir celle du mary. Cest advis descouvrit à sa dame, pour en avoir son opinion, laquelle lui dist que tresbonne et propre estoit pour mettre à fin leurs amoureuses intencions.

Nostre curé donc, par gracieux et subtilz moyens, s'accointa de celui dont il vouloit estre le compaignon, et tant bien se conduisit avec le bon homme qu'il ne mangeoit sans lui, et, quelque besongne qu'il feist, tousjours parloit de son curé; mesmement chascun jour le vouloit avoir au disner et au souper : brief, riens n'estoit bien fait à l'ostel du bon homme se le curé n'estoit present.

Quant les voisins de ce povre simple laboureur virent ce qu'il ne povoit veoir, lui dirent qu'il ne lui estoit honneste avoir ainsi continuellement le repaire du curé, et qu'il ne se povoit ainsi continuer sans grant deshonneur de sa femme, mesmement que les aultres voisins et ses amis l'en notoient et parloient en son absence. Quant le bon homme se sentit ainsi aigrement reprins de ses voisins, et qu'ilz lui blasmoient le repaire du curé en sa maison, force lui fut de dire au curé qu'il se deportast de hanter en sa maison; et, de fait, lui deffendit, par motz exprés et menasses, que jamais ne s'y trouvast s'il ne lui mandoit, affermant par grant serment que, s'il l'y trouvoit, il compteroit avecques lui et le feroit retourner oultre son plaisir,

et sans lui en sçavoir gré. La deffence despleut au curé plus que je ne vous sçauroye dire; mais, non obstant qu'elle feust aigre, pourtant ne furent les amourettes rompues, car elles estoient si parfond enracinées és cueurs des deux parties que impossible estoit les rompre ne desjoindre. Or oyez comme nostre curé se gouverna aprés que la deffense lui fut faicte.

Par l'ordonnance de sa dame, il print regle et coustume de la venir visiter toutes les fois qu'il sentoit le mary estre absent. Mais lourdement s'y conduisit, car il n'eust sceu faire sa visitacion sans le sceu des voisins qui avoient esté cause de la deffense, auxquelz le fait desplaisoit autant que s'il leur eust touché. Le bon homme fut de rechief adverti que le curé alloit estaindre le feu à son hostel, comme auparavant de la deffense. Nostre simple mary, oyant ce, fut bien esbahi et encores plus courroucé la moitié, lequel, pour y remedier, pensa tel moyen que je vous diray.

Il dist à sa femme, qu'il vouloit aller, ung jour tel qu'il nomma, mener à Sainct Omer une charrettée de blé, et que, pour mieulx besongner, il y vouloit lui mesmes aller. Quant le

jour nommé qu'il devoit partir fut venu, il fist ainsi qu'on a de coustume en Picardie, especialement és marches d'autour Sainct Omer, chargea son chariot de blé à mynuyt, et à celle mesmes heure voulut partir, et print congié de sa femme, et vuida avec son chariot. Et, si tost qu'il fut hors, sa femme ferma tous les huys de sa maison.

Or vous devez entendre que nostre marchant fist son Sainct Omer chez l'ung de ses amys, qui demouroit au bout de la ville, où il alla arriver, et mist son chariot dans la cour dudit amy, qui sçavoit toute la trainée; lequel il envoya pour faire le guet et escouter tout entour de sa maison, pour veoir se quelque larron y viendroit. Quant il fut là arrivé, il se tapit au coing d'une forte haye, duquel lieu il véoit toutes les entrées de la maison dudit marchant, dont il estoit serviteur et grant amy. En ceste partie, gueres n'eust escouté que vecy maistre curé qui vient pour alumer sa chandelle, ou, pour mieulx dire, l'estaindre; et tout coyement et doulcement heurte à l'huys de la court; lequel fut tantost ouy de celle qui n'avoit talent de dormir à celle heure; laquelle sortit habile-

ment, en chemise, et vint mettre dedans son confesseur; et puis ferme l'huys, le menant au lieu où son mary deust avoir esté.

Or revenons à nostre guet, lequel, quant il parceut tout ce qui fut fait, se leva de son guet, et s'en alla sonner sa trompette et declaira tout au bon mary. Sur quoy incontinent conseil fut prins et ordonné en ceste maniere. Le marchant de blé faignit retourner de son voyaige avec son chariot de blé, pour certaines adventures qu'il doubtoit lui advenir. Si vint heurter à sa porte et huchier sa femme, qui se trouva bien esbahye quant elle ouyt sa voix; mais tant ne le fut qu'elle ne print bien le loisir de musser son amoureux le curé en ung casier qui estoit en la chambre. Et, pour vous donner à entendre quelle chose c'est que ung casier, c'est un garde mangier en la façon d'une huche, long et estroit par raison et assez parfont. Et, aprés que le curé fut mussé où l'en musse les œufz et le beurre, le formaige et autres telles vitailles, la vaillante mesnagiere, comme moitié dormant, moitié veillant, se presenta devant son mary à l'huys, et lui dist : « Helas! mon bon mary, quelle adventure pouvez vous avoir que si has-

tivement retournez? Certainement, il y a aucun qui ne vous laisse faire vostre voyaige. Helas! pour Dieu, dictes le moy. » Le bon homme voulut aller en sa chambre, et illec dire les causes de son hastif retour.

Quant il fut où il cuidoit trouver son curé, c'est assavoir en sa chambre, commença à compter les raisons du retour de son voyaige : premier dist, pour la suspicion qu'il avoit de la desloyaulté d'elle, craignoit tresfort estre du renc des bleuz vestuz, qu'on appelle communement noz amis, et que, au moyen de ceste suspicion, estoit il ainsi tost retourné; item que, quant il s'estoit trouvé hors de sa maison, autre chose ne lui venoit au devant, sinon que le curé estoit son lieutenant tandis qu'il alloit marchander; item, pour experimenter son ymaginacion, dist qu'il estoit ainsi retourné; et à celle heure voulut avoir la chandelle et regarder se sa femme osoit bien couchier sans compaignie en son absence.

Quant il eut achevé les causes de son retour, la bonne dame s'escria, disant : « Ha! mon bon mary, dont vous vient maintenant ceste vaine jalousie? Avez vous perceu en moy autre

chose qu'on ne doit veoir ne juger d'une bonne, loyale et preude femme? Helas! que maudicte soit l'heure que oncques je vous congneus, pour estre suspeçonnée de ce que mon cueur oncques ne sceust penser! Vous me congnoissez mal, et ne sçavez vous combien net et entier mon cueur veult estre et demourer. » Le bon marchant eust peu estre contrainct de ses bourdes, s'il n'eust rompu la parolle; si dist qu'il vouloit guerir son ymaginacion, et incontinent vint chercher et visiter les cornetz de sa chambre au mieulx qu'il lui fut possible; mais il ne trouva point ce qu'il queroit. Adonc se donna garde du casier, et jugea que son compaignon y estoit, et, sans en monstrer semblant, hucha sa femme et lui dist : « M'amye, à grant tort je vous ay suspicionnée de m'estre desloyale, et que telle ne soyez que ma faulse ymaginacion m'apporte. Toutesfoys, je suis si aheurté et enclin à croire et m'arrester à mon opinion que impossible me est de jamais estre plaisamment avec vous. Et, pour ce, je vous prie que soyez contente que la separacion soit faicte de nous deux, et que amoureusement partissions nos biens communs par egale porcion. »

La gouge, qui desiroit assez ce marché, affin que plus aiséement se trouvast avec son curé, accorda, sans gueres faire de difficulté, à la requeste de son mary, par telle condicion toutesfois qu'elle faisant la particion des meubles, elle commenceroit et feroit le premier choiz : « Et pour quelle raison, dist le mary, voulez vous choisir la premiere? C'est contre tout droit et justice. » Ilz furent longtemps en difference pour choisir; mais, à la fin, le mary vainquit, car il print le casier, où il n'y avoit que flans, tartres et formaiges, et autres menues vitailles, entre lesquelz nostre curé estoit ensevely, lequel ouyoit ces bons devis qui à ceste cause se faisoient. Quant le mary eut choisi le casier, la dame choisit la chaudiere, puis le mary ung autre meuble, puis elle consequemment, jusques à ce que tout feust party et porcionné. Aprés laquelle porcion faicte, le bon mary dist : « Je suis content que vous demourez à ma maison jusques à ce que aurez trouvé logis pour vous, mais, de ceste heure, je vueil emporter ma part et la mettre à l'ostel d'ung de mes voisins. — Faictes en, dist elle, à vostre bon plaisir. » Il print une bonne corde et en lya et adouba son

casier, et fist venir son charreton, à qui il fist hasteller son casier d'ung cheval, et lui chargea qu'il le menast à l'ostel d'ung tel son voisin. La bonne dame, oyant ceste deliberacion, laissoit tout faire, car, de donner conseil au contraire, ne se osoit advancier, doubtant que le casier ne feust ouvert : si abandonna tout à telle adventure que survenir povoit.

Le casier fut, ainsi que dist est, hastellé au cheval, et mené par la rue, pour aller à l'ostel où le bon homme l'avoit ordonné. Mais gueres n'alla loing que le maistre curé, à qui les œufz et le beurre crevoient les yeulx, cria : « Pour Dieu ! mercy ! » Le charreton, oyant ceste piteuse voix resonnante du casier, descendit tout esbahy, et hucha les gens et son maistre, qui ouvrirent le casier, où ilz trouverent ce povre prisonnier, doré et empapiné d'œufz, de formaige et de lait, et autres choses plus de cent. Ce povre amoureux estoit tant piteusement appointé qu'on ne sçavoit duquel il avoit le plus. Et quant le bon mary le vit en ce point, il ne se peut contenir de rire, combien que courroucé deust estre. Si le laissa courir, et vint à sa femme monstrer comment il avoit eu tort

d'estre souspeçonneux de sa faulse desloyaulté.

Elle, qui se vit par exemple vaincue, crya mercy, et il lui fut pardonné, par telle condicion que, se jamais le cas lui advenoit, que elle feust mieulx advisée de mettre son homme autre part que ou casier, car le curé en avoit esté en peril de estre à tousjours gasté.

Et, aprés ce, ilz demourerent ensemble long temps, et rapporta l'homme son casier, et ne sçay point que le curé s'y trouvast depuis, lequel, par le moyen de ceste adventure, fut, comme encores est, appelé : *Sire Vadin Casier.*





LA LXXIVe NOUVELLE

PAR PHELIPPE DE LAON

Ainsi que nagueres monseigneur le seneschal de Boulenois chevauchoit parmi le pays d'une ville à l'autre, en passant par ung hamelet où l'en sonnoit au sacrement, et pource qu'il avoit doubté de non povoir venir à la ville où il contendoit en temps pour ouyr messe, car l'heure estoit prés de midy, il s'advisa qu'il descendroit audit hamel, pour veoir Dieu en passant. Il descendit à l'huys de l'eglise, et puis s'en alla rendre assez prés de l'autel, où l'en chantoit la grant messe, et si prochain se mist du prestre qu'il le povoit, en celebrant, de costiere appercevoir.

4

Quant il eut levé Dieu et calice, et fait ainsi comme il appartenoit, pensant à part lui, aprés qu'il eut apperceu monseigneur le seneschal estre derriere lui, et non sachant s'en à bonne heure estoit venu pour veoir Dieu lever; ayant toutesfoys opinion qu'il estoit venu tard, il appella son clerc et lui fist alumer arriere la torche; puis, en gardant les serimonies qu'il fault garder, leva encores une fois Dieu, disant que c'estoit pour monseigneur le seneschal. Et puis, ce fait, proceda oultre jusques à ce qu'il fut parvenu à son *Agnus Dei;* lequel quant il l'eut dit trois fois et que son clerc lui bailla la paix pour baisier, il la refusa, et, en rabrouant tresbien son clerc, il dist qu'il ne sçavoit ne bien ne honneur, et la fist bailler à monseigneur le seneschal, qui la refusa de tout point deux ou trois fois. Et quant le prestre vit que monseigneur le seneschal ne vouloit prendre la paix devant lui, il laissa Dieu, qu'il tenoit en ses mains, et print la paix, qu'il apporta à mondit seigneur le seneschal, et lui dist que, s'il ne la prenoit devant lui, il ne la prendroit ja lui mesmes : « Et ce n'est pas, dist le prestre, raison que j'aye la paix devant vous. » Adonc monseigneur le se-

neschal, voyant que sagesse n'avoit illec lieu, se accorda au curé et print la paix premier, puis le curé aprés, et, ce fait, s'en retourna parfaire sa messe de ce qui restoit. Et puis, c'est tout ce que on m'en a compté.





LA LXXVe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR DE THALEMAS

Au temps de la guerre des deux partiz, les ungs nommés Bourguignons et les autres Armegnacz, advint à Troyes, en Champaigne, une assez gracieuse adventure qui tresbien vault le reciter et mettre en compte, qui fut telle. Ceulx de Troyes, pour lors que oncques par avant ilz eussent esté Bourguignons, s'estoient tournez Armignacz, et entr'eulx avoit conversé ung compaignon, à demy fol, non pas qu'il eust perdu l'entiere congnoissance de raison, mais, à la verité, il tenoit plus du costé de dame folie qu'il ne tenoit de raison, combien que aucunes fois il executast, et de la main et

de la bouche, plusieurs besoingnes que plus saige de lui n'eust sceu achever.

Pour venir donc au propos encommencé, le galant dessusdit estoit en garnison avec les Bourguignons à Saincte Meneho, mist une journée en termes à ses compaignons, et leur commença à dire que, s'ilz le vouloient croire, qu'il leur bailleroit bonne doctrine pour attraper ung hoc des loudiers de Troyes, lesquelz, à la verité, il hayoit mortellement, et ilz ne l'aymoient gueres, mais le menassoient tousjours de pendre, s'ilz le povoient tenir. Vecy qu'il dist : « Je m'en iray devers Troyes et m'aprocheray des faulxbourgs, et feray semblant d'espier la ville et de taster de ma lance les fossez, et si prés de la ville me tireray que je seray prins. Je suis seur que, si tost que le bon bailly me tiendra, qu'il me condemnera à pendre, et nul de la ville ne s'y opposera pour moy, car ilz me hayent trestous. Ainsy seray je bien matin au gibet, et vous serez embuschez au bocquet qui est au plus prés dudit gibet. Et, tantost que vous orrez venir moy et ma compaignie, vous sauldrez sur l'assemblée, et en prendrez et tiendrez à vostre voulenté, et me delivrerez de leurs

mains. » Tous les compaignons de la garnison s'y accorderent tresvolentiers, et lui commencerent à dire que, puis qu'il osoit bien entieprendre ceste adventure, que ilz ayderoyent à la fournir au mieulx qu'ilz sçauroient.

Et, pour abregier, le gentil folastre s'approcha de Troyes, comme il avoit devant dit, et aussi comme il desiroit, et fut prins; dont le bruit s'espandist tost parmy la ville, et n'y eut celuy qui ne le condemnast à pendre; mesmement le bailli, si tost qu'il le vit, dist et jura par ses bons Dieux qu'il sera pendu par la gorge: « Helas! monseigneur, disoit il, je vous requier mercy! Je ne vous ay rien meffait. — Vous mentez, ribault, dist le bailly : vous avez guidé les Bourguignons en ceste marche, et avez accusé les bourgeois et bons marchans de ceste ville; vous en aurez vostre paiement, car vous en serez au gibet pendu. — Ha! pour Dieu, monseigneur, dist nostre bon compaignon, puis qu'il fault que je meure, au moins qu'il vous plaise que ce soit bien matin, et qu'en la ville, où j'ay eu tant de congnoissance et d'acointance, je ne reçoive trop publique pugnicion. — Bien, dit le bailly, on y pensera. »

Le lendemain, dés le point du jour, le bourreau avec sa charette fut devant la prison, où il n'eust gueres esté que vecy venir le bailly à cheval et ses sergens et grant nombre de gens pour l'accompaigner; et fut nostre homme mis, troussé et lyé sur la charette, et, tenant sa musette dont il jouoit coustumierement, on le maine devers la justice, où il fut plus accompaigné que beaucoup d'aultres n'eussent esté, tant estoit hay en la ville.

Or devez vous sçavoir que les compaignons de la garnison de Saincte Meneho n'oublierent point eulx embuschier au bois, auprés de la justice, dés la minuyt, tant pour saulver l'homme, quoy qu'il ne fust pas des plus saiges, comme pour gaingner prisonniers et aultre chose, s'ilz povoient. Eulx là doncques arrivez, disposerent de leurs besoignes comme de guerre et ordonnerent ung guet sur ung arbre qui leur devoit dire quant ceulx de Troyes seroient à la justice. Ceste guette, ainsi mise et logée, dist qu'elle feroit bon devoir.

Or sont descenduz ceulx de la justice devant le gibet, et, le plus abregéement que faire se peust, le bailli commanda que on despeschast

nostre povre coquart, qui estoit bien esbahy où ses compaignons estoient, qu'ilz ne venoient ferir dedans ces ribaulx Armignacz. Il n'estoit pas bien à son aise, mais regardoit devant et derriere, et le plus vers le bois; mais il n'oyoit riens. Il se confessa le plus longuement qu'il peust; toutesfoys, il fut osté du prestre, et, pour abreger, monta sur l'eschelle, et luy, là venu, bien esbahy, Dieu le sçait, regarde tousjours vers ce bois; mais c'estoit pour neant, car la guette ordonnée pour faire saillir ceulx qui rescourre le devoient estoit endormie sur cest arbre; si ne sçavoit que dire ne que faire ce povre homme, sinon qu'il pensoit estre à son dernier jour. Le bourreau, à certaine piece aprés, fist ses preparatoires pour lui bouter la hart au col pour le despescher.

Et quant il veit ce, il se advisa d'ung tour qui lui fut bien profitable et dist : « Monseigneur le bailly, je vous prie, pour Dieu, que, avant qu'on mette plus la main à moy, que je puisse jouer une chançon de ma musette, et je ne vous demande plus; je suis aprés content de mourir et vous pardonne ma mort, et à tout le monde. » Ceste requeste lui fut passée, et sa

musette lui fut en hault portée. Et quant il la tint, le plus à loysir qu'il peut, il la commence à sonner et jouer une chanson que ceulx de la garnison dessusdicte congnoissoient tresbien, et y avoit : *Tu demeures trop, Robin, tu demeures trop*. Et, au son de la musette, la guette s'esveilla, et, de paour qu'elle eut, se laissa cheoir du hault en bas de l'arbre où elle estoit, et dist : « On pend nostre homme ! Avant ! avant ! hastez vous tost ! » Et les compaignons estoient tous pretz ; et, au son d'une trompette, saillirent tous hors du bois, et se vindrent fourrer sur le bailli et sur tout le mesnaige qui devant le gibet estoit. Et, à cest effroy, le bourreau fut tant esperdu et esbahy qu'il ne sçavoit ne n'eust oncques advis de lui bouter la hart au col ne le bouter jus, mais lui pria qu'il lui sauvast la vie : ce qu'il eust fait tresvoulentiers ; mais il ne fut en sa puissance ; trop bien il fist aultre chose et meilleure, car lui, qui estoit sur l'eschelle, crioit à ses compaignons : « Prenez cestuy çà, prenez cestuy là : ung tel est riche, ung tel est mauvais. »

Brief, les Bourguignons en tuerent ung grant tas en la venue de ceulx de Troyes, et

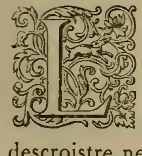
prindrent des prisonniers ung grant nombre, et saulverent leur homme en la façon que vous oyez, qui leur dist qu'en jour de sa vie n'eust si belles affres qu'il avoit à ceste heure eues.





LA LXXVIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR PHELIPPE DE LAON



'EN m'a plusieurs fois dit et racompté, par gens dignes de foy, ung bien gracieux cas dont je fourniray une petite nouvelle, sans y descroistre ne adjouster autre chose que ce qui sert au propos. Entre les autres chevaliers de Bourgoigne, ung en y avoit nagueres, lequel, contre la coustume et usaige du pays, tenoit à pain et à pot une damoiselle belle et gente, en son chasteau, que point ne vueil nommer. Son chappellain, qui estoit jeune et frés, voyant ceste belle fille, n'estoit pas si constant que souvent ne feust par elle tenté, et en devint amoureux. Et, quant il vit mieulx son point, compta

sa ratelée à la damoiselle, qui estoit plus fine que moustarde; car, la mercy Dieu, elle avoit raudy et couru le pays tant que du monde ne sçavoit que trop. Elle pensa bien en soy mesmes que, s'elle accordoit au prestre sa requeste, que son maistre, qui véoit cler, quelque moyen que elle sçauroit trouver, il s'en donneroit bien garde, et ainsi perdroit le plus pour le moins. Si delibera de descouvrir l'embusche à son maistre, lequel, quant il le sceut, n'en fist que rire, car assez s'en doubtoit, attendu le regard, devis et esbatement qu'il avoit veu entre eulx deux; ordonna neantmoins à sa gouge qu'elle entretenist le prestre, voire sans faire la courtoisie, et si fist elle si bien que nostre sire en avoit tout au long du bras.

Et nostre bon chevalier souvent lui disoit : « Par Dieu! nostre sire, vous estes trop privé de ma chamberiere! Je ne sçay qu'il y a entre vous deux ; mais, si je sçavoye que vous y pourchassissiez riens à mon desavantaige, par nostre Dame! je vous puniroye bien. — En verité, monseigneur, respondit maistre *Domine*, je n'y calenge ne demande riens; je me devise à elle, et passe temps, comme font les aultres de ceans;

mais oncques, jour de ma vie, ne la requis d'amours ne d'aultre chose. — Pour tant le vous dy je, ce dist le seigneur; se autrement en estoit, je n'en seroye pas content. »

Se nostre *Domine* en avoit bien poursuy au paravant ses parolles, plus aigre et à toute force continua la poursuite; car, où qu'il rencontrast la gouge, de tant prés la tenoit que contrainte estoit, voulsist ou non, donner l'oreille à sa doulce requeste; et elle, duyte et faicte à l'esperon et à la lance, endormoit nostre prestre, et en son amour tant fort le boutoit qu'il eust pour elle ung Ogier combatu. Si tost que de lui s'estoit saulvée, tout le plaidoyé d'entre eulx deux estoit au maistre par elle racompté.

Pour plus grant plaisir en avoir et pour faire la farce au vif et bien tromper son chapelain, il commanda à sa gouge qu'elle lui assignast journée d'estre en la ruelle du lit, là où ilz couchoient, et lui dist : *Si tost que monseigneur sera endormy, je feray ce que vous vouldrez; rendez vous donc en la ruelle du lit tout doulcement.* « Et fault, dist il, que tu lui laisses faire, et moy aussi : je suis seur que, quant il cuidera que je dorme, qu'il ne demourra gueres que il

ne t'enferre, et j'auray aresté à l'environ de ton devant le las joly où il sera atrappé. » La gouge en fut joyeuse et bien contente, et fist son rapport à nostre *Domine*, qui jour de sa vie ne fut plus joyeux, et sans penser ne ymaginer peril ne dangier où il se boutoit, comme en la chambre de son maistre, ou lit et à la gouge de son maistre; toute raison estoit de lui à ce arriere mise; seulement lui chailloit d'acomplir sa folle voulenté, combien que naturelle et de plusieurs acoustumée.

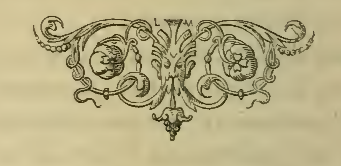
Pour faire fin à long procés, maistre prestre vint, à l'heure assignée, bien doulcement en la ruelle, Dieu le sçait; et sa maistresse lui dist tout bas : « Ne sonnez mot; quant monseigneur dormira bien fort, je vous toucheray de la main et viendrez emprés moy. — En la bonne heure! » se dist il. Le bon chevalier, qui à ceste heure ne dormoit mie, se tenoit à grant peine de rire. Toutesfoys, pour parfaire la farce, il s'en garda, et, comme il avoit proposé et dict, il tendit son filet, ou son las, lequel qu'on veult, tout à l'endroit de la partie où maistre prestre avoit plus grant desir de heurter. Or, est tout prest, et nostre *Domine* appellé, et au plus

doulcement qu'il peut entra dedans le lit, et sans plus barguiner, il monte sur le tas, pour veoir de plus loing. Si tost qu'il fut logié, le bon chevalier tire son las bien fort, et dist bien hault : « Ha! ribault prestre, estes vous tel? » Et bon prestre à soy retirer. Mais il ne alla gueres loing, car l'instrument qu'il vouloit accorder au bedon de la gouge estoit si bien enveloppé du las qu'il n'avoit garde de deslongner : dont si tresesbahy se trouva qu'il ne sçavoit sa contenance ne que lui estoit à advenir. De plus fort tiroit son maistre le las, qui grant douleur si lui eust esté, se paour et esbahissement ne lui eussent tollu tout sentement.

A petit de piece, il revint à lui, et sentit tresbien ces douleurs, et bien piteusement cria mercy à son maistre, qui tant grant faim avoit de rire qu'à peine sçavoit il parler. Si lui dist il neantmoins, aprés qu'il l'eust avant en la chambre parbondy : « Allez vous en, nostre sire, et ne vous advienne plus! Ceste fois vous sera pardonnée; mais la seconde seroit irremissible. — Helas, monseigneur, si respond il, jamais ne m'aviendra! Elle est cause de ce que je ay fait. » A ce coup, il s'en alla, et monseigneur se re-

coucha, qui acheva ce que l'autre avoit commencé.

Mais sçaichez que oncques puis ne s'y trouva le bon prestre au sceu du maistre. Il peut bien estre que en recompense de ses maulx la gouge en eut depuis pitié, et, pour sa conscience acquiter, lui presta son bedon, et tellement s'accorderent que le maistre en valut pis, tant en biens comme en honneurs. Du surplus je me tais, et à tant je fais fin.





LA LXXVIIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR ALARDIN

UNG gentil homme des marches de Flandres ayant sa mere bien ancienne et tresfort debilitée de maladie, plus languissant et vivant à malaise que nulle autre femme de son aage, esperant d'elle mieulx valoir et amender, et combien que és marches de Flandres il fist sa residence, si la visitoit il souvent; et à chascune fois que vers elle venoit, tousjours estoit de mal oppressée, tant que l'en cuidast que l'ame en deust partir. Et, une fois entre les aultres, comme il l'estoit venu veoir, elle, au partir, lui dist : « Adieu, mon filz, je suis seure que jamais ne me verrez, car je m'en voys mourir. —

A dea, ma damoiselle ma mere, vous m'avez tant de fois ceste leçon recordée que j'en suis saoul; et a trois ans passez que tousjours ainsi m'avez dit, mais vous n'en avez rien fait; prenez bon jour, je vous en prie; si ne faillez point. » La bonne damoiselle, oyant de son filz la response, quoyque malade et vieille feust, en soubriant lui dist adieu.

Or se passerent puis ung an, puis deux ans, tousjours en languissant. Ceste femme fut arriere de sondit filz visitée, et, ung soir, comme en son lit, en l'ostel d'elle, estoit couchée, tant oppressée de mal qu'on cuidast bien qu'elle allast à Mortaigne, si fut ce bon filz appellé de ceulx qui sa mere gardoient, et lui dirent que bien en haste à sa mere venist, car seurement elle s'en alloit : « Dictes vous donc, dist il, qu'elle s'en va? Par ma foy, je ne l'ose croire; tousjours dit elle ainsi, mais riens n'en fait. — Nennil, nennil, dirent ses gardes, c'est à bon escient; venez vous en, car on voit bien qu'elle s'en va. — Je vous diray, dist il, allez vous en devant, et je vous suyvray; et dictes bien à ma mere, puis qu'elle s'en veult aller, que par Douay point ne s'en aille, que le chemin est

trop mauvais ; à peu que devant hier moy et mes chevaux n'y demourasmes. » Il se leva neantmoins, et, houssé de sa robe longue, se mist en train pour aller veoir se sa mere feroit la derniere et finable grimace.

Lui, là venu, la trouva fort malade et que passé avoit une subite faulte qui la cuidoit bien emporter ; mais, Dieu mercy, elle avoit un peu mieulx : « N'esse pas ce que je vous dy ? commence à dire ce bon filz : l'en dit tousjours ceans, et si fait elle mesmes, qu'elle se meurt, et rien n'en fait. Prenne bon terme, de par Dieu, comme tant de fois lui ay dit, et si ne faille point ; je m'en retourne dont je vien, et si vous advise que plus ne m'apellez ; s'elle devoit s'en aller toute seule, si ne lui feray je pas à ceste heure compaignie. »

Or convient il que je vous compte la fin de mon entreprinse. Ceste damoiselle, ainsi malade que dist est, revint de ceste extreme maladie, et, comme auparavant, depuis vesquit en languissant l'espace de trois ans, pendant lesquelz ce bon filz la vint veoir d'adventure une fois, et au point qu'elle rendit l'esperit. Mais le bon fut quant on le vins querir pour estre au

trespas d'elle : il vestoit une robe neufve, et n'y voulut aller. Messaiges sur autres venoient vers lui, car sa bonne mere, qui tiroit à sa fin, le vouloit veoir et recommander aussi son ame. Mais tousjours aux messaiges respondoit : « Je sçay bien qu'elle n'a point de haste, qu'elle attendra bien que ma robe soit mise à point. » En la parfin, tant lui fut remonstré qu'il s'en alla devers sa mere, sa robe vestue sans les manches, lequel, quant en ce point fut d'elle regardé, lui demanda où estoient les manches de sa robe, et il dist : « Elles sont là dedans qui n'attendent à estre parfaictes sinon que vous descombrez la place. — Elles seront donc tantost achevées, ce dist la damoiselle ; je m'en voys à Dieu, auquel humblement mon ame recommande, et à toy aussi, mon filz. »

Lors rendit l'ame à Dieu, sans plus mot dire, la croix entre ses bras : laquelle chose voyant, son bon filz commença tant fort à plourer que jamais ne fut veu la pareille, et ne le povoit nul reconforter, et tant en fist que au bout de quinze jours il mourut de deul.



LA LXXVIIIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR JEHAN MARTIN

Au bon pays de Brebant, qui est bonne marche et plaisante, fournie à droit et bien garnie de belles filles, et bien saiges coustumierement, et le plus; et des hommes, on veult dire, et se treuve assez veritable, que tant plus vivent que tant plus sont sotz : nagueres advint que ung gentil homme, en ce point né et destiné, il lui print voulenté d'aller oultre mer voyager en divers lieux, comme en Cypre, en Rodes et és marches d'environ; et, au dernier, fut en Iherusalem, où il receut l'ordre de chevalerie.

Pendant lequel temps de son voyaige, sa bonne femme ne fut pas si oyseuse qu'elle ne

prestast son *quoniam* à trois compaignons, lesquelz, comme à court plusieurs servent par temps et termes, eurent audience. Et tout premier ung gentil escuier, frés et frisque et en bon point, qui tant rembourra son bas, à son chier coust et substance, tant de son corps comme en despence de pecune, car à la verité elle tant bien le pluma, qu'il n'y failloit point renvoyer, qu'il s'ennuya et retira et de tous poins l'abandonna.

L'autre aprés vint, qui chevalier estoit et homme de grand bruit, qui bien joyeux fut d'avoir gaigné la place, et besoigna au mieulx qu'il peut comme dessus, moyennant de *quibus,* que la gouge tant bien sçavoit avoir que nul aultre ne la passoit. Et brief, se l'escuyer, qui auparavant avoit la place, avoit esté rongié, damp chevalier n'en eut pas moins. Si tourna bride et print congié et aux autres abandonna la queste.

Pour faire bonne bouche, la bonne damoiselle, d'ung maistre prestre s'accointa, et, quoy qu'il feust subtil et sur argent bien fort luxurieux, si fut il rançonné de robes, de vaisselle et de aultres bagues largement.

Or advint, Dieu mercy, que le vaillant mary de ceste gouge fist sçavoir sa venue, et, comme en Iherusalem avoit esté fait chevalier : si fist sa bonne femme l'ostel aprester, tendre, parer et nettoyer au mieulx qu'il feust possible. Brief, tout estoit bien net et plaisant, fors elle seulement, car, du plus et butin qu'elle avoit à force de rains gaigné, avoit acquis vaisselle, tapisserie, et d'autres meubles assez. A l'arriver que fist le doulx mary, Dieu sçait la joye et la feste qu'on lui fist, celle en especial qui le moins en tenoit compte, c'est assavoir sa vaillante femme. Je passe tous ses biens vueillans, et vien à ce que monseigneur son mary, quoy coquart qu'il feust, si se donna garde de foison de meubles qui avant son partement n'estoient pas leans. Vint aux coffres, aux bufetz et en assez d'aultres lieux, et treuve tout multiplié, dont le hutin lui monta en la teste, et, de prinsault, son cueur en voulut descharger; si s'en vint, eschauffé et mal meu, devers sa bonne femme, et lui demanda tantost d'où sourdoient tant de biens comme ceulx que j'ay dessus nommez :

« Sainct Jehan! monseigneur, ce dist ma dame, ce n'est pas mal demandé; vous avez

bien cause d'en tenir telle maniere, et de vous eschauffer ainsi. Il semble que vous soyez courroucié, à vous veoir! — Je ne suis pas bien à mon aise, dist il, car je ne vous laissay pas tant d'argent à mon partir, et si n'en povez pas tant avoir espargné que, pour avoir tant de vaisselle, de tapisserie, et le surplus de bagues que j'ay trouvé par ceans, il fault, et je n'en doubte point, car j'ay cause, que quelqu'un se soit de vous accointé, qui nostre mesnage a ainsi renforcé? — Et par Dieu! monseigneur, respond la simple femme, vous avez tort, qui, pour bien faire, me mettez sus telle vilennie! Je vueil bien que vous sçaichez que je ne suis pas telle, mais meilleure en tous endroits que à vous n'appartient, et n'esse pas raison que, avec tout le mal que j'ay eu d'amasser et espargner pour acroistre et embellir vostre ostel et le mien, j'en soye reprouchée et tencée? C'est bien loing de congnoistre ma peine, comme bon mary doibt faire à sa bonne preude femme; telle l'avez vous, meschant maleureux, dont c'est grand dommaige, par mon ame, se ce n'estoit pour mon honneur et pour mon ame! »

Ce procés, quoy qu'il feust plus long, pour

ung temps cessa, et s'advisa maistre mary, pour estre acertené de l'estat de sa femme, qu'il feroit tant avec son curé, qui son tresgrant ami estoit, que d'elle orroit la devote confession, ce qu'il fist au moyen du curé qui tout conduist. Car, ung bien matin, en la bonne sepmaine, que de son curé pour confesser approucha, en une chapelle devant il l'envoya, et à son mary vint, lequel il adouba de son habit et l'envoya devers sa femme. Se nostre mary fut joyeux, il ne le fault ja demander, quant en ce point il se trouva. Il vint en la chappelle, et, au siege du prestre, sans mot dire, entra; et sa femme d'approucher, qui à genoulx se mist devant ses piez, cuidant pour vray estre son curé, et sans tarder commença à dire *Benedicite*. Et nostre sire son mary respondit *Dominus;* au mieulx qu'il sceut, comme le curé l'avoit aprins, acheva de dire ce qui affiert.

Aprés que la bonne femme eust dit la generale confession, elle descendit au particulier, et vint parler comment, durant le temps que son mary avoit esté dehors, ung escuier avoit esté son lieutenant, dont elle avoit, tant en or, en argent, que en bagues, beaucoup amendé. Et

Dieu sçait qu'en oyant ceste confession, se le mary estoit bien à son aise : s'il eust osé, voulentiers l'eust tuée à ceste heure; toutesfoys, affin de ouyr le surplus, il eust patience. Quant elle eut dit tout au long de ce bon escuier, du chevalier s'est accusée, qui comme l'autre l'avoit bien baguée. Et bon mary, qui de deul se crieve, ne sçait que faire de soy descouvrir et bailler l'absolucion sans plus attendre; si n'en fist il riens : neantmoins, print loisir d'escouter ce qu'il orra. Aprés le tour du chevalier, le prestre vint en jeu; mais, à cest coup, bon mary perdit pacience et ne peut plus ouyr : si getta jus chapperon et surplis; en soy monstrant, lui dist : « Faulce et desloyale, or voy je et congnois vostre grant traïson! Et ne vous suffisoit il de l'escuyer et puis du chevalier, sans à ung prestre vous donner, qui plus me desplaist que tout ce que fait vous avez? »

Vous devez sçavoir que de prinsault ceste vaillant femme fut esbahye; mais le loisir qu'elle eust de respondre tresbien l'asseura, et sa contenance si bien ordonna de maniere qu'à l'ouyr à sa response, plus asseurée estoit que la plus juste de ce monde, disant à Dieu son oraison;

si respondit tantost aprés comme le Saint Esperit l'inspira, et dist bien froidement : « Povre coquart, qui ainsi vous tourmentez, sçavez vous bien pourquoy ? Or, oyez moy, s'il vous plaist : et pensez vous que je ne sceusse bien que c'estiez vous à qui me confessoye ? Si vous ai servy comme le cas le requerroit, et, sans mentir de mot, vous ay tout confessé mon cas. Vecy comment : de l'escuyer me suis accusée, et c'estes vous ; quant vous m'eustes à mariage vous estiez escuyer, et lors fistes de moy ce qu'il vous pleust ; le chevalier aussi dont j'ay touché, c'estes vous, car, à vostre retour, vous m'avez fait dame ; et vous estes le prestre aussi, car nul, se prestre n'est, ne peut ouyr confession. — Par ma foy ! m'amie, dist il, or m'avez vous vaincu, et bien monstrez que sage vous estes, et à tort vous ay chargée, dont je me repens et vous en crye mercy, promettant de l'amender à vostre dit. — Legierement il vous est pardonné, ce dist sa femme, puis que le cas vous congnoissez. »

Ainsi que avez ouy, fut le bon chevalier deceu par le subtil engin de sa femme.



LA LXXIXe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MESSIRE MICHAULT DE CHANGY

Au bon pays de Bourbonnoys, où de coustume les bonnes besoignes se font, avoit l'autre hier ung medecin Dieu sçait quel; oncques Ypocras ne Galien ne pratiquerent ainsi la science comme il faisoit. Car, en lieu de cyros, de breuvaiges et d'electuaires, et de cent mille autres besoignes que medecins sçaivent ordonner, tant à conserver la santé de l'homme que pour la recouvrer se elle est perdue, ce bon medecin, de quoy je vous parle, ne usoit seulement que d'une maniere de faire, c'est assavoir de bailler clisteres. Quelque matiere qu'on lui aportast, il faisoit tousjours bailler clisteres,

et toutesfoys si bien lui venoit en ses besoignes et affaires que chascun estoit bien content de lui, et garissoit chascun, dont son bruit creut et augmenta tant et en telle maniere que on l'appeloit *maistre Jehan* par tout, tant és maisons des princes et des seigneurs comme és grosses abbayes et bonnes villes. Et ne fut oncques Aristote ne Galien ainsi auctorisé, par especial du commun peuple, que ce bon maistre dessusdit. Et tant monta sa bonne renommée que pour toutes choses on lui demandoit conseil ; et estoit tant embesoignié incessamment qu'il ne sçavoit auquel entendre. Se une femme avoit mauvais mary, rude et divers, elle venoit au remede vers ce bon maistre. Brief, de tout ce dont on peut demander bon conseil de homme, nostre bon medecin en avoit la huée ; et venoit on à lui de toutes pars pour enseigner les choses perdues.

Advint, ung jour, que ung bon simple homme champestre avoit perdu son asne ; et, aprés la longue queste d'iceluy, si s'advisa ung jour de tirer vers celui maistre qui si tressaige estoit ; et à l'heure de sa venue, il estoit tant environné de peuple qu'il ne sçavoit auquel entendre. Ce bon

homme neantmoins rompit la presse, et, en la presence de plusieurs, lui compta son cas, c'est assavoir de son asne qu'il avoit perdu, priant, pour Dieu, qu'il lui voulsist radressier. Ce maistre, qui plus aux autres entendoit qu'à lui, oyant le bruit et son de son langaige, se vira devers lui, cuidant qu'il eust aucune enfermeté, et, affin d'en estre despeché, dist à ses gens : « Baillez lui ung clistere. » Et le bon simple homme qui l'asne avoit perdu, non sçaichant que le maistre avoit dit, fut prins des gens du maistre, qui tantost, comme il leur estoyt chargé, lui baillerent ung clistere, dont il fut bien esbahy, car il ne sçavoit que c'estoit.

Quant il eut ce clistere tel qu'il fut dedans son ventre, il picque et s'en va, sans plus demander de son asne, cuidant certainement par ce le retrouver. Il n'eut gueres allé avant que le ventre lui brouilla tellement qu'il fust contraint de soy bouter en une vieille masure inhabitée, pour faire ouverture au clistere qui demandoit la clef des champs. Et, au partir qu'il fist, il mena si grant bruit que l'asne du povre homme, qui passoit assez prés, comme esgaré, commence à reclamer et crier; et bon homme de

s'avancier, et lever sus, et chanter *Te Deum laudamus*, et venir à son asne, qu'il cuidoit avoir retrouvé par le clistere que lui avoit fait bailler le maistre, qui eut encores plus de renommée, sans comparaison, que auparavant; car des choses perdues on le tenoit vray enseigneur, et de toute science aussi le parfait docteur, combien que d'ung seul clistere toute ceste renommée vint.

Ainsi avez ouy comment l'asne fut trouvé par ung clistere : qui est chose aparente et qui souvent advient.





LA LXXXe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MESSIRE MICHAULT

Es marches d'Allemaigne, comme pour vray, ouy nagueres racompter à deux gentilz seigneurs dignes de foy et de croire que une jeune fille, de l'aage d'environ xv à xvj ans, fut donnée en mariaige à ung loyal gentil compaignon, bien gracieux, qui tout devoir faisoit de paier le devoir que voulentiers demandent les femmes sans mot dire, quant en cest aage et estat sont. Mais, quoy que le povre homme fist bien la besoigne et se efforçast espoire plussouvent qu'il ne deust, toutesfoys n'estoit l'œuvre qu'il faisoit en aucune maniere agreable à sa femme; car incessamment ne faisoit que rechigner, et

souvent plouroit tant tendrement, comme se tous ses amis fussent mors.

Son bon mary, la voyant ainsi lamenter, ne se sçavoit assez esbahir quelle chose lui povoit faillir, et lui demandoit doulcement : « Helas! m'amye, et qu'avez vous? Et n'estes vous pas bien vestue, bien logée et bien servie, et de tout ce que gens de nostre estat peuvent par raison desirer bien convenablement partie?— Ce n'est pas là qu'il me tient, dist elle. — Et qu'esse donc? Dictes le moy, dist il, et, se je y puis mettre remede, pensez que je le feray pour y mettre corps et biens. » Le plus des fois, elle ne respondoit mot, mais tousjours rechignoit et de plus en plus triste chiere, matte et mourme, elle faisoit, laquelle chose le mary ne portoit pas bien pacientement, quant sçavoir il ne povoit la cause de ceste doleance. Il enquist tant qu'il en sceut une partie, car elle lui dist qu'elle estoit desplaisante qu'il estoit si petitement fourny de cela que vous sçavez, c'est assavoir du baston de quoy on plante les hommes, comme dit Bocace : « Voire, dist il, et esse cela dont tant vous doulez? Et, par sainct Martin, vous avez bien cause! Toutesfoys il ne peult

estre autre, et fault que vous en passez tel qu'il est, voire se vous ne voulez aller au change. »

Ceste vie se continua ung grant temps, tant que le mary, voyant ceste obstinacion d'elle, assembla, ung jour, à ung disner, ung grant tas des amis d'elle, et leur remonstra le cas comment il est cy dessus touché, et disoit qu'il lui sembloit qu'elle n'avoit cause de soy douloir de lui en ce cas, car il cuidoit aussi bien estre party d'instrument naturel que voisin qu'il eust : « Et affin, dist il, que j'en soye mieulx creu, et que vous voyez son tort evident, je vous monstreray tout. » Adonc il mist sa denrée avant sur la table, devant tous et toutes, et dist : « Vecy de quoy ! » Et sa femme, de plorer de plus belle ; « Et par saint Jehan ! dirent sa mere, sa seur, sa tante, sa cousine, sa voisine : m'amye, vous avez tort. Et que demandez vous ? Voulez vous plus demander ? Qui esse qui ne devroit estre contente d'ung mary ainsi oustillé ? Ainsi m'aist Dieu, je me tiendroye bien heureuse d'en avoir autant, voire beaucoup moins. Appaisiez vous et faictes bonne chiere doresenavant. Par Dieu ! vous estes la mieulx partie de nous toutes, ce croy je. »

Et la jeune espousée, oyant le colliege des femmes ainsi parler, leur dist, bien fort plourant : « Vecy le petit asnon de ceans, qui n'a gueres avec demy an de aage, et si a l'instrument grant et gros de la longueur d'ung bras. » Et, en ce disant, tenoit son bras par le coude, et le branloit trop bien : « Et mon mary qui a bien xxxiij ans n'en a que ce tant petit qu'il a monstré ; et vous semble il que j'en doye estre contente ? »

Chascun commença à rire, et elle de plus plourer, tant que l'assemblée fut longuement sans mot dire. Alors la mere print la parolle et à part dist à sa fille tant d'unes et d'aultres que aucunement se contenta ; mais ce fut à grant paine.

Vecy la guise des filles d'Allemaigne ; se Dieu plaist, bientost seront ainsi en France.

FIN DE LA HUITIÈME DIZAINE.

Imp. Jouaust


L
M

Paris, imprimerie Jouaust.

NEUVIEME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES NOUVELLES



EDITION JOUAUST

PARIS, 1874

NEUVIÈME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES



LXXXIe NOUVELLE



[illegible]

[illegible]

P[illegible] que les croniques et histoires des [illegible] sont [illegible]ez, je vous [illegible] à la verité, ung [illegible] d'ung chevalier, que la plus[illegible] seigneur, congnoissez [illegible] que tout [illegible] lire de [illegible] d'une tres-belle, gente et jeune dame, et du quartier du [illegible] où elle se tenoit la plus bruyante, la plus [illegible]nne et la plus renommée. Mais, toutes-[illegible], quelque [illegible], quelque [illegible] qu'il





LA LXXXIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR DE WAURIN

Puis que les comptes et histoires des asnes sont achevez, je vous feray, en brief et à la verité, ung gracieux compte d'ung chevalier, que la plus part de vous, mes bons seigneurs, congnoissez de pieça. Il fut bien vray que ledit chevalier s'enamoura tresfort, comme il est assez bien de coustume aux jeunes gens, d'une tres-belle, gente et jeune dame, et du quartier du pays où elle se tenoit la plus bruyante, la plus mignonne et la plus renommée. Mais, toutes-foys, quelque semblant, quelque devoir qu'il

sceust faire pour obtenir la grace de celle dame, jamais ne peust parvenir d'estre serviteur retenu ; dont il estoit tresdesplaisant et bien marry, attendu que tant ardamment, tant loyalement et tant entierement l'aimoit, que jamais femme ne le fut mieulx. Et n'est point à oublier que ce bon chevalier faisoit autant pour elle que oncques fist serviteur pour sa dame, comme de joustes, d'habillemens et plusieurs esbatemens ; et neantmoins, comme dit est, tousjours trouvoit sa dame rude et mal traictable, et lui monstroit moins de semblant d'amours, que par raison ne deust ; car elle sçavoit bien, et de vray, que lealement et chierement estoit de lui aymée. Et, à dire la verité, elle lui estoit trop dure, et est assez à penser qu'il procedoit de fierté, dont elle estoit plus chargée que bon ne lui feust, comme on pourroit dire remplie.

Les choses estans comme dit est, une aultre dame, voisine et amye de la dessusdicte, voyant la queste dudit chevalier, fut tant esprinse de son amour que plus on ne pourroit, et, par trop bonne façon et maniere, qui trop long seroit à descrire, fist tant, par subtilz moyens, que en petit de temps ce bon chevalier s'en ap-

perceut; dont il ne s'esmeut que bien à point, tant s'estoit fort donné au paravant à sa rebelle et rigoureuse maistresse. Trop bien, comme gracieux que il estoit et bien sçaichant, tant sagement entretenoit celle de lui esprinse que, se à la congnoissance de l'autre feust parvenu, cause n'eust eu de blasmer son serviteur. Or escoutez quelle chose advint de ses amours, et quelle en fut la conclusion.

Ce chevalier amoureux, pour la distance du lieu, n'estoit si souvent auprés de sa dame que son loyal cueur et trop amoureux desiroit. Si s'advisa ung jour de prier aucuns chevaliers et escuyers, ses bons amys, qui toutesfoys de son cas rien ne sçavoient, d'aller esbatre, voler et querir les lievres en la marche du pays où sa dame se tenoit, sçaichant de vray par ses espies que le mary d'elle n'y estoit point, mais estoit venu à la court, où souvent se tenoit, comme celuy de qui se fait ce compte. Comme il fut proposé de ce gentil chevalier amoureux et de ses compaignons, ilz partirent le lendemain, bien matin, de la bonne ville où la court se tenoit, et, tout querant les lievres, passerent le temps joyeusement, jusques à basse nonne, sans

boire et sans menger. Et en grant haste vindrent repaistre en ung petit villaige; et, aprés le disner, lequel fut court et sec, monterent à cheval et de plus belle s'en vont querant les lievres. Et le bon chevalier, qui ne tiroit qu'à une, menoit tousjours la brigade le plus qu'il povoit arriere de la bonne ville, où ses compaignons avoient grant envie de retirer, et souvent lui disoient : « Monseigneur, le vespre approuche, il est heure de retirer à la ville; se nous n'y advisons, nous serons enfermez dehors, et nous fauldra gesir en ung meschant village et tous mourir de faim. — Vous n'avez garde, se disoit nostre amoureux : il est encores assez haulte heure, et, au fort, je sçay bien ung lieu en ce quartier où l'en nous fera tresbonne chiere; et, pour vous dire, se à vous ne tient, les dames nous festieront le plus honnestement du monde. » Et comme gens de court se treuvent volentiers entre les dames, ilz furent contens d'eulx gouverner à l'appetit de celuy qui les avoit mis en train, et passerent le temps querans les lievres et volans les perdris, tant que le jour si leur dura.

Or vint l'heure de tirer au logis. Si dist le

chevalier à ses compaignons : « Tirons, tirons pays, je vous meneray bien. » Environ une heure ou deux de nuyt, ce bon chevalier et sa brigade arriverent à la place où se tenoit la dame dessusdicte, de qui tant estoit feru la guide de la compaignie, qui mainte nuyt en avoit laissé le dormir. On heurta à la porte du chasteau, et les varletz assez tost vindrent avant, lesquelz leur demanderent qu'ilz vouloient. Et celuy à qui le fait touchoit le plus print la parolle et leur commença à dire : « Messeigneurs, monseigneur et ma dame, sont ilz ceans ? — En verité, respondit l'ung pour tous, monseigneur n'y est pas, mais ma dame y est. — Vous lui direz, s'il vous plaist, que telz ou telz chevaliers et escuyers de la court, et moy ung tel, venons d'esbatre et querir les lievres en ceste marche ; et nous sommes esgarez jusques à ceste heure, qui est trop tart de retourner à la ville. Si lui prions qu'il lui plaise nous recevoir pour ses hostes pour meshuy. — Voulentiers, dist l'aultre, je lui diray. » Il vint faire ce messaige à sa maistresse, laquelle fist faire la responce, sans venir devers eulx, qui fut telle : « Monseigneur, dist le varlet, ma dame vous fait sçavoir

que monseigneur son mary n'est pas icy : dont il lui desplaist, car, s'il y feust, il vous fist bonne chiere; et, en son absence, elle n'oseroit recevoir personne. Si vous prie que lui pardonnez. »

Le chevalier meneur de l'assemblée, pensez qu'il fut bien esbahi et treshonteux d'ouyr ceste responce, car il cuidoit bien veoir et à loisir sa maistresse, et deviser tout à son cueur saoul, dont il se treuve arriere et bien loing; et encores beaucoup lui grevoit d'avoir amené ses compaignons en lieu où il s'estoit vanté de les bien faire festoyer. Comme sçaichant et gentil chevalier, il ne monstra pas ce que son povre cueur portoit; si dist, de plain visaige, à ses compaignons : « Messeigneurs, pardonnez moy que je vous ay fait paier la bayée; je ne cuydoye pas que les dames de ce pays feussent si peu courtoises que de reffuser ung giste aux chevaliers errans; prenez en pacience. Je vous prometz, par ma foy, de vous mener ailleurs, ung peu au dessus de ceans, où l'en nous fera toute aultre chiere. — Or avant donc, dirent ilz, les autres! Picquez avant! Bonne adventure nous doint Dieu! » Ilz se mettent au chemin, et estoit l'intencion de leur guide de les mener

à l'ostel de la dame dont il estoit le chier tenu, et dont moins de conte il tenoit que par raison il ne deust; et conclud, à ceste heure, de soy oster de tous poins de l'amour de celle qui si lourdement avoit refusé la compaignie, et dont si peu de bien lui estoit venu estant en son service; et se delibera d'aymer, servir et obeyr tant que possible lui seroit à celle qui tant de bien lui vouloit, et où, se Dieu plaist, se trouvera tantost.

Pour abregier, aprés la grosse pluye que la compaignie eut plus d'une grosse heure et demie sur le dos, on arrive à l'ostel de la dame dont nagueres parloye; et heurta l'en de bon hait à la porte, car il estoit bien tard, et entre neuf et dix heures de nuyt, et doubtoient fort qu'on ne feust couché. Varletz et meschines saillirent avant, qui s'en vouloient aller coucher, et demanderent : « Qu'esse là? » Et on leur dist. Ilz vindrent à leur maistresse, qui estoit ja en cotte simple et avoit mis son couvrechief de nuyt, et lui dirent : « Ma dame, monseigneur de tel lieu est à la porte, qui veult entrer, et avecques lui aucuns autres chevaliers et escuyers de la court jusques au nombre de trois. — Ilz

soient les tresbien venuz ! dist elle. Avant, avant, vous telz et telz ! A coup allez tuer chappons et poulailles et ce que nous avons de bon en haste. »

Brief, elle disposa comme femme de grant façon, comme elle estoit et encores est, tout subit ses besoingnes, comme vous orrez tantost. Elle print bien en haste sa robe de nuyt, et, ainsi atournée qu'elle estoit, le plus gentement qu'elle peut, vint au devant des seigneurs dessusditz, deux torches devant elle et une seule femme avec sa tresbelle fille, et les autres mettoient les chambres à point. Elle vint rencontrer ses hostes sur le pont du chasteau, et le gentil chevalier, qui tant estoit en sa grace, comme des autres la guide et meneur, se mist en front devant, et, en faisant les recongnoissances, il la baisa, et puis aprés tous les aultres pareillement la baiserent. Alors, comme femme bien enseignée, dist aux seigneurs dessusditz : « Messeigneurs, vous soyez les tresbien venuz ! Monseigneur tel, c'est leur guide, je le congnois de pieça ; il est, de sa grace, tout de ceans : s'il lui plaist, il fera mes accointances vers vous. » Pour abregier, accointances furent faictes, le soupper assez tost aprés bien apresté, et chascun

d'eulx logié en belle et bonne chambre bien appointée et bien fournie de tapisserie et de toute chose necessaire.

Si vous fault dire que, tandis que le soupper s'aprestoit, la dame et le bon chevalier se deviserent tant et si longuement, et se porta conclusion entr'eulx que pour la nuyt ilz ne feroient que ung lit, car, de bonne adventure, le mary n'estoit point leans, mais plus de quarante lieues loing de là.

Or est heure, tandis que le soupper est prest et que ces devises se font, que l'en souppe le plus joyeusement qu'on pourra.

Aprés les adventures du jour, que je vous dye de la dame qui son hostel refusa à la brigade dessusdicte, mesmes à celuy qui bien sçavoit que plus l'aymoit que tout le monde, et fut si mal courtoise que oncques vers eulx ne se monstra. Elle demanda à ses gens, quant ilz furent vers elle retournez de faire son message, quelle chose avoit respondu le chevalier. L'ung lui dist : « Ma dame, il le fist bien court : trop bien dist il qu'il menoit ses gens en ung lieu plus en sus d'icy, où l'en leur feroit bon recueil et meilleure chiere. » Elle pensa tantost

ce qui estoit et dist : « Ha ! il s'en est allé à l'ostel d'une telle, qui, comme bien sçay, ne le voit pas envis. Leans se traictera, je n'en doubte point, quelque chose à mon prejudice. » Et elle, estant en ceste ymaginacion et pensée, tantost tout subitement le dur courage, que tant avoit rigoureux envers son serviteur porté, tout change et altere, et en trescordial et bon vouloir transmue, dont envie fut pour ceste heure cause et motif; conclusion oncques ne fut tant rigoureuse qu'à ceste heure trop plus ne soit doulce et desireuse d'accorder à son serviteur tout ce qu'il voudroit requerir et demander. Et, doubtant que la dame où la brigade estoit ne jouyst de celuy que tant avoit traicté durement, escripvit une lettre de sa main à son serviteur, dont la pluspart des lignes estoient de son precieux sang, qui contenoit, en effect, que, tantost ces lettres veues, toute aultre chose mise arriere, il venist vers elle tout seul avec le porteur, et il seroit si agreablement receu que oncques serviteur ne fut plus content de sa dame qu'il seroit. Et, en signe de plus grande verité, mist dedans la lettre ung diamant que bien congnoissoit.

Ce porteur, qui seur estoit, print la lettre et vint au lieu dessusdit, et trouva le chevalier auprés de son hostesse, au soupper, et toute l'assemblée. Tantost aprés graces, le tira d'ung costé, et, en lui baillant la lettre, dist qu'il ne fist semblant de riens, mais qu'il acomplist le contenu. Ces lettres veues, le bon chevalier fut bien esbahy et encores plus joyeux; car, combien qu'il eust conclud et deliberé de soy retirer de l'amour de celle qui ainsi lui escrivoit, si n'estoit il pas si converty que la chose que plus desiroit ne lui feust par ceste lettre promise. Il tira son hostesse à part, et lui dist comment son maistre le mandoit hastivement, et que force lui estoit de partir tout à ceste heure et monstroit bien semblant que fort lui en desplaisoit. Celle qui auparavant estoit la plus joyeuse, attendant ce que tant avoit desiré, devint triste et ennuyeuse. Et, sans faire monstre, ledit chevalier monte à cheval et laisse ses compaignons leans, et, avec le porteur de ces lettres, vient tantost arriver, aprés mynuyt, à l'ostel de sa dame, de laquelle le mary estoit nagueres retourné de court et s'apprestoit pour s'en aller coucher; dont Dieu sçait en quel point en estoit

celle qui son serviteur avoit mandé querir par ces lettres.

Ce bon chevalier, qui tout le jour avoit culleté la selle, tant en la queste des lievres comme pour querir logis, sceut, à la porte, que le mary de sa dame estoit venu, dont fut aussi joyeux que vous povez penser. Si demanda à sa guide qu'il estoit de faire. Ilz s'adviserent ensemble qu'il feroit semblant d'estre esgaré de ses compaignons, et que, de bonne adventure, il avoit trouvé ceste guide, qui leans l'avoit adrecié. Comme il fut dit il fut fait, en la malle heure ; et vint trouver monseigneur et ma dame, et fist son personnaige ainsi qu'il sceut. Aprés boire une fois, qui peu de bien lui fist, on le mena en sa chambre, où gueres ne dormit la nuyt, et lendemain, avec son hoste, à la court retourna, sans riens acomplir du contenu de la lettre dessusdicte.

Et vous dis bien que là n'à l'autre depuis il ne retourna, car, tost aprés, la court se departit du pays, et il suivit le train, et tout fut mis à nonchaloir et oubly ; et ne s'en donna plus de mauvais temps, car assez en avoit il eu, comme assez souvent advient en telles besoignes.



LA LXXXIIe NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR JEHAN MARTIN

Or escoutez, s'il vous plaist, qu'il advint, en la chastelenie de Lisle, d'ung bergier des champs et d'une jeune pastourelle, qui ensemble, ou à six piez l'ung de l'aultre, gardoient leurs brebis. Marchié se porta entre eulx deux, une fois entre les aultres, à la semonce de Nature, qui les avoit desja eslevez en aage de congnoistre que c'est de ce monde, que le bergier monteroit sur la bergiere pour veoir de plus loing, pourveu toutesfoys qu'il ne l'embrocheroit non plus avant qu'elle mesmes fist le signe de sa main sur l'instrument naturel du bergier, qui fut environ deux doys, la teste franche; et

estoit le signe fait d'une meure noire qui croist sur les hayes. Cela fait, ilz se mettent à l'ouvrage de par Dieu, et bon bergier se fourre dedans, comme s'il ne coutast riens, sans regarder merche ne signe, ne promesse qu'il eust faicte à sa bergiere, car tout ce qu'il avoit ensevelyt jusques au manche; et, se plus en eust eu, il trouva lieu assez pour le loger. Et la belle bergiere, qui jamais n'avoit esté à telz nopces, tant aise se trouvoit que jamais ne voulsist faire aultre chose.

Les armes furent asseurées, et se tira tantost chascun vers ses brebis, qui desja s'estoient d'eulx fort eslongnées, à cause de leur absence. Tout fut rassemblé et mis en bon train, et bon bergier, que on appeloit Hacquin, pour passer temps comme il avoit de coustume, se mist en contrepoix, entre deux hayes, sur une baloichere, et là s'esbatoit et estoit plus aise que ung roy. La bergiere se mist à faire ung chapelet de florettes sur la rive d'ung fossé, et regardoit tousjours, disant la chansonnette jolie, se le bergier reviendroit point à la meure; mais c'estoit la moindre de ses pensées.

Et quant elle vit qu'il ne venoit point, elle le

commence, à hucher : « Et Hacquin ! Hacquin ! » Et il respond : « Que veulx tu ? — Vien ça, vien ça ? dist elle ; si feras cela. » Et Hacquin, qui en avoit son saoul, lui respondit : « En nom de Dieu ! j'ay aussi cher de n'en faire rien ; je m'esbas bien ainsi. » Et la bergiere lui dist : « Vien çà, Hacquin, je te laisseray bouter plus avant, sans faire merche. — Saint Jehan ! dist Hacquin, j'ay passé le signe de la meure ; aussi n'en aurez vous plus maintenant. »

Il laissa la bergiere, à qui bien desplaisoit de demourer ainsi oyseuse.





LA LXXXIII[e] NOUVELLE

Comme il est de coustume par tous pays, és villes et vilaiges souvent s'espandent les bons religieux mendians, tant de l'ordre des Jacobins, Cordeliers, Carmes et Augustins, pour prescher au peuple la foy catholique, blasmer et reprocher les vices, les biens et vertus exaulcer et louer. Advint que, en une bonne petite ville, en la comté d'Artois, arriva ung carme du couvent d'Arras, par ung dimenche matin, ayant intencion d'y prescher, comme il fist bien devotement et haultement; car il estoit bon clerc et bon langaigier. Tandis que le curé disoit la grande messe, ce maistre carme se pourmenoit, attendant que quelqu'un le fist chanter, pour gaigner deux patars; mais nul ne s'en advançoit.

Et, ce voyant, une vieille damoiselle veufve, à qui il print pitié du povre religieux, le fist dire messe, et par son varlet bailler deux patars, et encores le fist prier de disner. Et maistre moyne happa cest argent, promettant de venir au disner, comme il fist aprés le preschement et que la grant messe de la paroisse fut finée.

La bonne damoiselle, qui l'avoit fait chanter et semondre au disner, se partit de l'eglise, elle et sa chamberiere, et vindrent à l'ostel faire tout prest pour recevoir le prescheur, qui en la conduite d'ung serviteur de ladicte damoiselle vint arriver à l'ostel, où il fut receu. Aprés les mains lavées, la damoiselle lui assigna sa place, et elle se mist auprés de lui, et le varlet et la chamberiere se misrent à servir ; et de prinsault apporterent la belle porée avec le beau lard, et belles trippes de porc, et une langue de beuf rostie. Dieu sçait comment, tantost que damp moyne vit la viande, il tire ung beau long et large cousteau, bien trenchant, qu'il avoit à sa ceinture, tout en disant *Benedicite*, et puis se met en besoigne à la porée. Tout premier qu'il l'eut despeschée, et le lard aussi, cy prins cy mis, de là il se tire à ces trippes belles et grasses,

et fiert dedans comme le loup fait dedans les brebis. Et, avant que la bonne damoiselle, son hostesse, eust à moitié mengé sa porée, il n'y avoit ne trippe ne trippette dedans le plat. Si se prent à ceste langue de beuf, et, de son cousteau bien trenchant, en fist tant de pieces qu'il n'en demoura oncques loppin.

La damoiselle, qui tout ce sans mot dire regardoit, gettoit souvent l'œil sur son varlet et sa chamberiere, et eulx tout doulcement, en soubriant, pareillement la regardoient. Elle fist apporter une piece de bon beuf salée et une belle piece de bon mouton, et de bon endroit, et mettre sur la table. Et ce bon moyne, qui n'avoit d'appetit ne plus qu'ung chien venant de la chasse, se print à la piece de beuf; et, s'il avoit eu peu de pitié des trippes et de la langue de beuf, encores en eut il moins de ce beau beuf entrelardé. Son hostesse, qui grant plaisir prenoit à le veoir menger, trop plus que le varlet et la meschine, qui entre leurs dens le mauldissoient, lui faisoit tousjours emplir la tasse si tost qu'elle estoit vuide. Et pensez qu'il descouvroit bien viande et n'espargnoit point le boire. Il avoit si grand haste de fournir son

pourpoint qu'il ne disoit mot; au moins, si peu que rien.

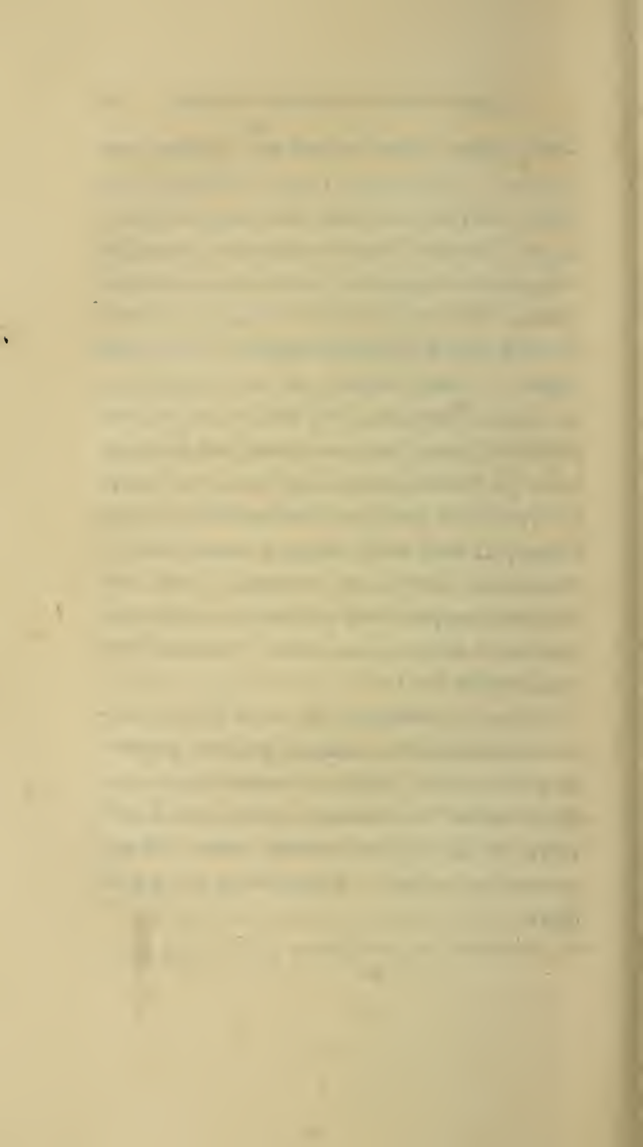
Quant la piece de beuf fut comme toute despeschée, et la pluspart de celle de mouton, de laquelle l'ostesse avoit un tantinet mengé, elle, voyant que son hoste n'estoit point encores saoul, fist signe à sa chamberiere qu'elle apportast ung gros jambon cuit du jour de devant. La chamberiere, tout mauldissant le prestre qui tant gourmandoit, fist le commandement de sa maistresse et mist le jambon à la table. Et bon moyne, sans demander qui vive, frappa sus et le navra : car, de prinsault, il lui trencha le jarest, et de tous points le desmembra, et n'y laissa que les os. Qui adonc eust veu rire le varlet et la meschine, il n'eust eu jamais les fievres, car il avoit desgarny tout l'ostel, et avoient grant paour qu'il ne les mangast aussi.

Pour abregier, la dame fist mettre à la table ung tresbon fourmaige gras et ung plat bien fourny de tartes et pommes et de fourmaige, avec la belle piece de beurre fraiz, dont on n'en reporta si petit que rien.

Le disner fut fait ainsi qu'avez ouy, et vint à dire graces, que maistre moyne abregea; plus

ront que ung tiquet, se leva sus, et dist à son hostesse : « Damoiselle, je vous remercie de voz biens ; vous m'avez tenu bien aise, la vostre mercy! Je prie à Celuy qui repeut cinq mille hommes de trois pains et de deux poissons, dont, aprés qu'ilz furent saoulez de manger, demoura de relief douze corbeilles, qu'il le vous vueille rendre! — Saint Jehan! dist la chamberiere, qui s'avança de parler, sire vous en povez bien tant dire; je croy, se vous eussiez esté l'ung de ceulx qui furent repeuz, qu'on n'en eust point tant reporté de relief, car vous eussiez bien tout mangé, et moy aussi, se je y eusse esté. — Vrayement, m'amye, dist le moyne, je ne vous eusse pas mengée, mais je vous eusse bien embrochée et mise en rost, ainsi que vous povez penser qu'on fait. »

La dame commença à rire; aussi firent le varlet et la chamberiere, maulgré qu'ilz en eussent. Et nostre moyne, qui l'avoit pensé farcer, mercia de rechief son hostesse, qui si bien l'avoit repeu, et s'en alla, en quelque autre villaige, gaigner son souper; ne sçay si fut tel que le disner.





LA LXXXIVe NOUVELLE

TANDIS que quelqu'un s'advancera de dire quelque bon compte, j'en feray ung petit qui ne vous tiendra guere, mais il est veritable et de nouvel advenu. J'avoye ung mareschal, qui bien et longuement m'avoit servi de son mestier; il lui print voulenté de soy marier; aussi, le fut il à la plus merveilleuse femme qui feust en tout le pays. Et quant il vit que, par beau ne par laid, il ne la povoit oster de sa mauvaistié, il l'abandonna et ne se tint plus avec elle, mais la fuyoit comme la tempeste. Quant elle vit qu'il la fuyoit ainsi, et qu'elle n'avoit à qui toucher ne monstrer sa derniere maniere, elle se mist en la queste de lui, et partout le suivoit, Dieu sçait, disant quelz motz; et l'autre se taisoit et pic-

quoit son chemin. Et elle le suyvoit tousjours, et disoit plus de mots que ung dyable ne sçauroye faire à une ame damnée.

Ung jour, entre les aultres, voyant que son mary ne respondoit mot à chose qu'elle lui proposast, en le suivant par la rue, crioit tant qu'elle povoit : « Vien ça, traistre! Parle à moy! Je suis à toy! » Et mon mareschal, qui estoit devant, disoit, à chascun mot qu'elle disoit : « J'en donne ma part au dyable. » Et ainsi la mena tout du long de la ville, tousjours criant : « Je suis à toy! » Et l'autre disoit : « J'en donne ma part au dyable. »

Tantost aprés, comme Dieu le permist, ceste bonne femme mourut, et chascun demandoit à mon mareschal, s'il estoit couroucié de la mort de sa femme, et il leur disoit que jamais si grant heur ne lui vint; et que, se Dieu lui eust donné ung souhait à son desir, il eust demandé la mort de sa femme, laquelle il disoit estre si tresmauvaise, que, « se je la sçavoye en paradis, je n'y vouldrois jamais aller tant qu'elle y feust, car impossible seroit que paix feust en nulle assemblée où elle feust. Mais je suis seur qu'elle est en enfer, car oncques chose creée

n'approucha plus à faire la maniere des dyables qu'elle faisoit. » Et puis on luy disoit : « Vrayement, il vous fault remarier et en querre une bonne et paisible. — Me marier? disoit il : j'aymeroye mieulx me aller pendre au gibet que jamais me rebouter au danger de trouver l'enfer que j'ay, la Dieu mercy, à ceste heure passé. »

Ainsi demoura et est encores; ne sçay qu'il fera ce temps advenir.





LA LXXXVe NOUVELLE

Depuis cent ans en çà ou environ, en ce pays de France, est advenu, en une bonne et grosse cité, une joyeuse adventure que je mettray icy pour accroistre mon nombre, et aussi pource qu'elle est digne d'estre ou renc des autres. En ladicte bonne ville avoit ung orfevre marié, de qui la femme estoit belle et gracieuse, et, avec tout ce, tresamoureuse d'un seigneur d'eglise, son propre curé, qui ne l'aymoit rien moins que elle lui; mais de trouver la maniere comment ilz se pourroient joindre amoureusement ensemble fut tresdifficile, combien que en la fin fut trouvée, et par l'engin de la dame, en la façon que je vous diray.

Le bon mary orfevre estoit tant alumé et ar-

dant en convoitise d'argent qu'il ne dormoit une seule heure de bon somme. Pour labourer, chascun jour se levoit une heure ou deux devant le jour, et laissoit sa femme prendre sa longue crastine jusqu'à huit ou neuf heures, ou si longuement qu'il lui plaisoit. Ceste bonne amoureuse, voyant son mary continuer chascun jour la diligence et entente de soy lever pour ouvrer et marteler, s'advisa qu'elle employeroit son temps avec son curé où elle estoit abandonnée de son mary, et que à telle heure sondit amoureux la pourroit visiter sans le sceu de son mary, car la maison du curé tenoit à la sienne sans moyen. La bonne maniere fut descouverte et mise en termes à nostre curé, qui la prisa tresbien, et lui sembla bien que aiséement la feroit. Ainsi doncques que la façon fut trouvée et mise en termes, ainsi fut elle executée, et le plus tost que les amans peurent; et la continuerent aucun temps qui dura assez longuement.

Mais, comme Fortune envieuse peut estre de leur bien et de leur doulx passe temps, leur voulut leur cas descouvrir en la maniere que vous orrez. Cest bon orfevre avoit ung serviteur

qui estoit amoureux et jaloux tresamerement de sa dame ; et, pour ce que tressouvent avoit aperceu nostre maistre curé parler à sa dame, il se doubtoit tresfort de ce qu'il estoit. Mais la maniere comment ce povoit faire il ne le sçavoit ymaginer, se n'estoit que nostre curé venist à l'heure qu'il forgeoit au plus fort avec son maistre. Ceste imaginacion lui heurta tant la teste qu'il fist le guet et se mist aux escoutes pour sçavoir la verité de ce qu'il queroit. Il fist si bon guet qu'il apperceut et eut vraye experience du fait. Car, une matinée, il vit le curé venir tantost aprés que l'orfevre fut vuidé de sa chambre, et y entrer, puis fermer l'huys.

Quant il fut bien asseuré que sa suspicion estoit vraye, il se descouvrit à son maistre et lui dist en ceste maniere : « Mon maistre, je vous sers de vostre grace, non pas seulement pour gaigner vostre argent, menger vostre pain et faire bien et lealement vostre besoingne, mais aussi pour garder vostre honneur ; et, se aultrement faisoye, digne ne seroye d'estre vostre serviteur. J'ay eu dés pieça suspicion que nostre curé ne vous fist desplaisir, et si le vous ay celé jusques à ceste heure ; et, affin que ne

cuidez que je vous vueille troubler en vain, je vous prye que nous aillons en vostre chambre, et je sçay de vray que nous l'y trouverons.

Quant le bon homme ouyt ces nouvelles, il se tint tresbien de rire et fut bien content de visiter sa chambre, en la compaignie de son varlet, qui lui fist promettre qu'il ne tueroit point le curé, car aultrement il n'y vouloit aller. Ilz monterent en la chambre, qui fust tantost ouverte; et le mary entre le premier, et vit que monseigneur le curé tenoit sa femme entre ses bras, et vit qu'il forgeoit ainsi qu'il povoit; si s'escria, disant : « A mort ribault! Qui vous a ici bouté? » Le povre curé fut bien esbahy et demanda mercy. « Ne sonnez mot, ribault prestre, ou je vous tueray à ceste heure! dist l'orfevre. — Faictes de moy ce qu'il vous plaira, dist le povre curé. — Par l'ame de mon pere! avant que m'eschappez, je vous mettray en tel estat que jamais n'aurez voulenté de marteler sur enclume feminine. » Le povre malheureux fut lyé par ses deux ennemis, si bien qu'il ne povoit rien mouvoir que la teste; puis, il fut porté en une petite maisonnette, derriere la maison de l'orfevre; et estoit la place où il fon-

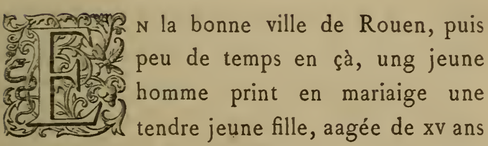
doit son argent. Quant il fut au lieu, l'orfevre envoya querir deux grans cloux à large teste, desquelz il atacha au long du banc les deux marteaux qui avoient forgé en son absence sur l'enclume de sa femme, et puis le deslia de tous poins. Si prist aprés une pongnée d'estrain, et bouta le feu en sa maisonnette; puis il s'enfuyt en la rue crier au feu.

Quand le prestre se vit environné du feu, et que remede n'y avoit qu'il ne lui faillist perdre ses genitoires ou estre bruslé, si s'en courut et laissa sa bource clouée. L'effroy du feu fut tantost eslevé par toute la rue; si venoient les voisins pour l'estaindre. Mais le curé les faisoit retourner, disant qu'il en venoit et que tout le dommaige qui en povoit advenir estoit ja advenu, mais il ne disoit pas que le dommaige lui competoit.

Ainsi fut le povre amoureux curé sallarié du service qu'il fist à Amours, par le moyen de la faulse et traistre Jalousie, comme vous avez ouy.



LA LXXXVIe NOUVELLE



En la bonne ville de Rouen, puis peu de temps en çà, ung jeune homme print en mariaige une tendre jeune fille, aagée de xv ans ou environ. Le jour de leur grant feste, c'est assavoir des nopces, la mere de ceste fille, pour garder et entretenir les cerimonies acoustumées en tel jour, escola et introduit la dame des nopces, et lui aprint comment elle se devoit gouverner pour la premiere nuyt avec son mary. La belle fille, à qui tardoit l'atente de la nuyt dont elle recevoit la doctrine, mist grosse peine et grande diligence de retenir la leçon de sa bonne mere; et lui sembloit bien que, quant l'heure seroit venue où elle devroit mettre à execution cette leçon, qu'elle en feroit si bon

devoir que son mary se loueroit d'elle et en seroit trescontent.

Les nopces furent honorablement faictes en grant solennité, et vint la desirée nuyt ; et tantost aprés la feste faillie, que les jeunes gens furent retraitz, et qu'ilz eurent prins le congié du sire des nopces et de la dame, la bonne mere, les cousines, voisines et autres privées femmes prindrent nostre dame de nopces, et la menerent en la chambre où elle devoit coucher pour la nuyt avec son espousé, où elles la desarmerent de ses atours joyeux, et la firent coucher ainsi qu'il est de raison; puis lui donnerent bonne nuyt, l'une disant : « M'amye, Dieu vous doint joye et plaisir de vostre mary et tellement vous gouverner avec lui que ce soit au salut de voz deux ames » ; l'autre disant : « M'amie, Dieu vous doint telle paix et concorde avec vostre mary que puissiez faire œuvre dont les saints cieulx soient remplis! » Et ainsi chascune, faisant sa priere, se partit. La mere, qui demoura la derniere, reduit à memoire son escolliere sur la doctrine et leçon que aprins lui avoit, lui priant que penser y voulsist. Et la bonne fille, qui n'avoit pas son cueur, ainsi que l'en dist commune-

ment, en sa chausse, respondit que tresbonne souvenance avoit de tout, et que bien l'avoit retenu, Dieu mercy : « C'est bien fait, dist la mere. Or je vous laisse et recommande à la garde de Dieu, lui priant qu'il vous donne bonne adventure. Adieu, belle fille. — Adieu, ma bonne et saige mere. »

Si tost que la maistresse de l'escolle fut vuidée, nostre mary, qui n'attendoit à l'huys aultre chose, entra dedans; et la mere l'enferma et tira l'huys, et lui dist qu'il se gouvernast doulcement avec sa fille. Il promist que aussi feroit il, et, si tost que l'huys fut fermé, luy, qui n'avoit plus que son pourpoint en son dos, le rue jus et monte sur le lit, et se joint au plus prés de sa dame des nopces, la lance au poing, et lui presente la bataille. A l'approucher de la barriere où l'escarmouche se devoit faire, la dame print et empoingna ceste lance droite et roide comme ung cornet de vachier; et tantost qu'elle la sentist ainsi dure et de grosseur tresbonne, elle fut bien esbahye, et commença à s'escrier tresfort, en disant que son escu n'estoit point assez puissant pour recevoir ne soustenir les horions de si gros fust. Quelque devoir que nostre

mary peust faire, ne peut trouver la maniere de estre receu à ceste jouste, et, en cest estrif, la nuyt se passa sans riens besoignier : qui despleut moult à nostre sire des nopces. Mais, au fort, il print en pacience, esperant tout recouvrer la nuyt prochaine, où il fut autant ouy que à la premiere; et ainsi à la troisiesme, et jusques à la quinziesme, où les armes furent accomplies, comme je vous diray.

Quant les quinze jours furent passez, que noz deux jeunes gens furent mariez, combien qu'ilz n'eussent encores tenu ensemble mesnage, la mere vint visiter son escolliere; et aprés, entre mille devises qu'elles eurent ensemble, elle parla de son mary et lui demanda quel homme il estoit, et s'il faisoit bien son devoir. Et la fille disoit qu'il estoit tresbon homme, doux et paisible : « Voire mais, disoit la mere, fait il bien ce que l'en doit faire? — Ouy, disoit la fille, mais.... — Quelz mais? Il y a à dire en son fait, dist la mere, je l'entens bien; dictes le moy et ne me le celez point, car je veulx tout sçavoir à ceste heure. Est il homme pour accomplir le deu où il est obligé par mariage, et dont je vous ay baillée la leçon? » La bonne fille fut

tant pressée qu'il lui convint dire que l'en n'avoit encores riens besoigné en son ouvroir; mais elle taisoit qu'elle fust cause de la dilacion, et que tousjours eust refusé la jousterie. Quant la mere entendit ces douloureuses nouvelles, Dieu sçait quelle vie elle mena, disant que, par ses bons Dieux, elle y mettroit remede, et brief, et aussi que tant avoit elle bonne accointance à monseigneur l'official de Rouen qu'il lui seroit amy et favorisant à son bon droit. « Or ça, ma fille, dist elle, il vous convient desmarier; je ne fais nulle doubte que je n'en treuve bien la façon; et soyez seure que avant qu'il soit deux jours vous le laisserez, et de ceste heure vous feray avoir ung aultre homme, qui si paisible ne vous laissera pas; laissez moy faire. »

Ceste bonne femme, à demi hors du sens, vint compter ce grant meschief à son mary, pere de la fille dont je fais mon compte, et lui dist bien comment ilz avoient bien perdu leur belle et bonne fille, amenant les raisons pour quoy et comment, en concluant aux fins de la desmarier. Tant bien compta sa cause que son mary se tira de son costé, et fut content que l'en fist citer nostre nouveau marié, qui ne sçavoit rien de ce

qu'ainsi l'en se plaignoit de lui sans cause. Toutesfoys, il fut cité personnellement à comparoir à l'encontre de monseigneur le Promoteur, à la requeste de sa femme, et pardevant monseigneur l'official, pour quitter sa femme et lui donner licence d'aultre part se marier, ou alleguer les causes pour quoy, en tant de jours qu'il avoit esté avec elle, n'avoit monstré qu'il estoit homme comme les aultres et fait ce qu'il appartient aux mariez.

Quant le jour fut venu, les parties se presenterent en temps et en lieu ; ilz furent huchiez à dire leurs causes. La mere à la nouvelle mariée commença à compter la cause de sa fille, et Dieu sçait comment elle alegue les loix que l'en doibt maintenir en mariaige, lesquelles son gendre n'avoit accomplies ne d'elles usé ; par quoy requeroit qu'il feust desjoint de sa fille, et dés ceste heure mesmes, sans faire long procés. Le bon jeune homme fut bien esbahy quant ainsi ouyt blasonner ses armes ; mais gueres n'attendit à respondre aux alegacions de son adversaire, et froidement, de maniere rassise, compter son cas, et comment sa femme lui avoit fait refus quant il avoit voulu faire le devoir. La mere,

oyant ses responses, plus marrie que devant, combien que à peine le vouloit croire, demanda à sa fille s'il estoit vray ce que son mary avoit respondu. Et elle dist : « Vrayement, mere, ouy. — Ha! maleureuse, dist la mere, comment l'avez vous reffusé? Ne vous avois je pas dit par plusieurs fois vostre leçon? » La povre fille ne sçavoit que dire, tant estoit honteuse. « Toutesfoys, dist la mere, je vueil sçavoir la cause pourquoy vous avez fait le reffuz, ou, se ne le me dictes, vous me ferez courroucier mortellement? » La fille dist tout couvertement, en jugement, que, pour ce qu'elle avoit trouvé la lance de son champion si grosse; ne lui avoit osé bailler l'escu, doubtant qu'il ne la tuast, comme encores elle en doubtoit, et ne se vouloit desmouvoir de ceste doubte, combien que sa mere lui disoit que doubter n'en devoit. Et, aprés ce, adresse sa parolle au juge, en disant : « Monseigneur l'official, vous avez ouy la confession de ma fille et les deffenses de mon gendre : je vous requier, rendez en vostre sentence diffinitive. »

Monseigneur l'official, pour appointement, fist faire ung lit en sa maison, et ordonna, par

arrest, que les deux mariez yroient coucher ensemble, enjoingnant à la mariée qu'elle empoingnast baudement le bourdon ou oustil, et qu'elle le mist au lieu où il lui estoit ordonné. Et quant celle sentence fut rendue, la mere dist : « Grant mercy, monseigneur l'official, vous avez tresbien jugé. Or avant, dist la mere, ma fille, faictes ce que devez faire, et gardez de venir à l'encontre de l'appointement de monseigneur l'official, mettez la lance au lieu où elle doit estre. — Et je suis, au fort, contente, dist la fille, de la mettre où il faut ; mais, s'elle y devoit pourrir, je ne l'en retireray ne sacqueray ja. » Ainsi se partirent de jugement, et allerent mettre à execution la sentence, sans sergent à masse ; car eulx mesmes firent l'execution.

Par ce moyen, nostre gendre vint à chief de ceste jousterie, dont il fut plustost saoul que celle qui n'y vouloit entendre.



LA LXXXVIIe NOUVELLE

En une bonne ville du pays de Hollande, avoit, n'a pas cent ans, ung chevalier logié en une belle et bonne hostellerie, où il y avoit une tresbelle jeune fille chamberiere servante, de laquelle il estoit tresamoureux; et, pour l'amour d'elle, il avoit tant fait au fourrier du duc de Bourgoigne que cest hostel lui avoit delivré, affin de mieulx pourchasser sa queste et venir aux fins où il contendoit et où amours le faisoient encliner. Quant il eut esté environ cinq ou six jours en ceste hostellerie, lui survint par accident, ne sçay comment, une maleureuse adventure, car une maladie le print en l'oeil, si griefve qu'il ne le povoit tenir ouvert ne en user, tant estoit aspre la douleur. Et pour ce que tresfort doubtoit de le

perdre, mesmement que c'estoit le membre où il devoit plus de guet, manda le cirurgien de monseigneur le duc de Bourgoigne, qui pour ce temps estoit à la ville. Et devez sçavoir que ledit cirurgien estoit ung gentil compaignon, escuyer, tout fait et bien duyt de son mestier; car, si tost que ce maistre cirurgien vit cest oeil, il le jugea comme perdu, ainsi que par adventure ilz sont coustumiers de juger des maladies, affin que, quant ils les ont sanées et gueries, ils en reportent plus de prouffit tout premier, et secondement plus de louenge.

Le bon chevalier, à qui desplaisoit d'ouyr telles nouvelles, demanda s'il n'y avoit point de remede à le guerir. Et l'autre respondit que tresdifficile seroit ; neantmoins, il l'oseroit bien entreprendre à guerir avecques l'aide de Dieu, mais qu'on le voulsist croire : « Se vous me voulez delivrer de ce mal sans perte de mon oeil, je vous donneray bon vin, » dist le chevalier. Le marchié fut fait, et entreprint le cirurgien à guerir cest oeil, Dieu devant, et ordonna les heures qu'il viendroit chascun jour pour le mettre à point. A chascune fois que nostre cirurgien visitoit ce malade, la belle chamberiere le com-

paignoit et aidoit à remuer le povre pacient. Se ce bon chevalier estoit bien feru avant de ceste chamberiere, si fut le cirurgien, qui, toutes les fois qu'il venoit faire sa visitacion, fichoit ses doulx regars sur le beau et poly viaire de celle chamberiere, et tant fort s'y aheurta qu'il lui declaira son cas, et en eut tresbonne audience, car de prinsault on lui accorda sa requeste ; mais la maniere comment l'en pouvoit mettre à execution ses ardans desirs, on ne le sauroit comment trouver.

Or toutefoys, à quelque peine que ce feust, la façon fut trouvée par la prudence du cirurgien, qui fut telle. « Je donneray, dist il, à entendre à monseigneur le pacient que son oeil ne se peut guerir se n'est que son aultre oeil soit caché, car l'usaige qu'il a au regarder empesche la garison de l'autre malade. S'il est content, dist il, qu'il soit caché comme l'autre, ce nous sera la plus convenable voye du monde pour prendre noz delitz et plaisances, et mesmement en sa chambre, affin que l'on y prenne moins de suspicion. » La fille, qui avoit aussi grand desir que le cirurgien, prisa tresbien ce conseil, ou cas que ainsi ce pourroit faire. « Nous l'essaie-

rons ! » dist le cirurgien. Il vint à l'heure accoustumée veoir cest oeil malade, et, quant il l'eust descouvert, il fist bien de l'esbahy. « Comment ! dist il : je ne vis oncques tel mal ! Cest oeil cy est plus laid qu'il n'estoit il y a quinze jours. Certainement, monseigneur, il sera mestier que vous ayez pacience. — Comment ? dist le chevalier. — Il faut que vostre bon oeil soit couvert et caché tellement qu'il n'ait point de lumiere, une heure ou environ incontinent que j'auray assis l'emplastre et ordonné l'autre ; car, en verité, il l'empesche à guerir sans doubte. Demandez à ceste belle fille, qui l'a veu chascun jour que je l'ay remué, comment il amende. » Et la fille disoit qu'il estoit plus laid que paravant : « Or çà, dist le chevalier, je vous abandonne tout, faictes de moy ce qu'il vous plaist ; je suis content de cligner l'oeil tant que l'en voudra, mais que garison s'ensuyve ! »

Les deux amans furent adonc bien joyeux quant ilz virent que le chevalier estoit content d'avoir l'oeil caché. Quant il fut appointé et qu'il eut les yeulx bandez, maistre cirurgien faint de partir et dist adieu, comme il avoit de coustume, promettant tantost de revenir pour

descouvrir cest oeil. Il n'alla gueres loing, car, assez prés de son pacient, sur une couche jetta sa dame, et, d'aultre planette qu'il n'avoit regné sur l'œil du chevalier, visita les cloistres secretz de la chamberiere.

Trois ou quatre fois maintint ceste maniere de faire envers ceste belle fille, sans ce que le chevalier s'en donnast garde, combien qu'il en ouyst la tempeste. Mais il ne sçavoit que ce povoit estre, jusques à la sixiesme fois qu'il se doubta, pour la continuacion; à laquelle fois, quant il ouyt le tabourement et noise des combattans, il arracha bende et emplastre, et vit les deux amoureux qui se demenoient tellement l'ung contre l'autre que il sembloit proprement qu'ilz deussent manger l'ung l'autre, tant joignoient leurs jambes ensemble : « Et qu'esse là, maistre cirurgien? dist le chevalier. M'avez vous fait jouer à cligne musette pour me faire ce desplaisir? Mon oeil doit il estre guery par ce moyen? Que dictes vous? »

Et maistre cirurgien part et s'en va, et oncques puis le chevalier ne le manda. Aussi il ne retourna point querir son payement de ce qu'il avoit fait à l'œil de nostre pacient, car bien

salarié se tenoit par sa dame, qui fort gracieuse et abandonnée estoit.

Et à tant fais fin de ce present compte.





LA LXXXVIIIe NOUVELLE

En une gente petite ville cy entour, que je ne vueil pas nommer, est n'a gueres advenu adventure, dont je vous fourniray ceste nouvelle. Il y avoit ung simple et rude païsan marié à une plaisante et assez gente femme, laquelle laissoit le boire et le menger pour aymer par amours. Le bon mary avoit d'usaige de demourer tres-souvent és champs, en une maison qu'il y avoit, aucunesfois troys jours, aucunesfois quatre, aucunesfois plus, ainsi qu'il lui venoit à plaisir; et, laissoit sa femme prendre du bon temps à la bonne ville. Car, affin qu'elle ne s'espoventast, elle avoit tousjours ung homme qui gardoit la place du bon homme et entretenoit son devant, de paour que le roul n'y print. La regle de

ceste bonne bourgeoise estoit de attendre toutesfoiz son mary jusques à ce que l'en ne véoit gueres ; et jusques à ce qu'elle se tenoit seure de son mary qu'il ne retournoit point, ne laissoit venir le lieutenant, de paour que trompée ne feust.

Elle ne sceut mettre si bonne ordonnance en sa regle acoustumée que trompée ne feust, car, une fois, ainsi que son mary avoit demouré deux ou trois jours, et pour le quatriesme avoit attendu aussi tard qu'il estoit possible avant la porte close, cuidant que pour ce jour il ne deust point retourner, si ferma l'huys et les fenestres comme les aultres jours, et mist son amoureux au logis, et commence à boire d'autant et faire chiere tout outre. Gueres assis n'avoient esté à la table que nostre mary vint hucher à l'huys, tout esbahy qu'il le trouvoit fermé.

Et, quant la bonne dame l'ouyt, fist saulver son amoureux soubz le lict, pour le plus abregier, puis vint demander à l'huys qui avoit heurté. « Ouvrez! dist le mary. — Ha, mon mary, dist elle, estes vous là? Je vous devois demain envoier ung messaiger comment ne retournissiez point. — Quelle chose y a il? dist il. — Quelle chose? dist elle. Helas! les sergens ont esté

ceans plus de deux heures et demie, vous attendant pour vous mener en prison. — En prison? dist il. Et comment en prison? Quelque chose ai je meffait? A qui doy je? Qui se plaint de moy? — Certes je n'en sçay rien, ce dist la rusée, mais ilz avoient grant vouloir et desir de mal faire; il sembloit qu'ilz voulsissent tuer ung caresme, si fiers estoient ilz. — Voire, ce disoit noz amys, ne vous ont ilz point dit quelque chose qu'ilz me vouloient? Nennil, dist elle, fors que, s'ilz vous tenoient, vous n'eschapperiez de la prison devant long temps. — Ilz ne me tiennent pas encores, Dieu mercy! Adieu! je m'en retourne. — Où yrez vous? dist elle, qui ne demandoit aultre chose. — Dont je vien! dist il. — Je yray doncques avec vous? dist elle. — Non ferez; gardez bien et gracieusement la maison, et ne dictes point que j'aye icy esté. — Puis que vous voulez retourner aux champs, dist elle, hastez vous, avant que l'en ferme la porte; il est ja bien tard. — Quant elle seroit fermée, si fera tant le portier, dist il, pour moy, qu'il la me ouvrira tresvoulentiers. »

A ces motz, il se partit, et, quant il vint à la porte, il la trouva fermée, et, pour priere qu'il

sceust faire, le portier ne la voulut ouvrir. Si fu bien mal content de ce qu'il convenoit qu'il retournast à sa maison, doubtant les sergens; toutesfois falloit il qu'il y retournast, s'il ne vouloit coucher sur les rues. Il vint arriere heurter à son huys, et la dame, qui faisoit la ratelée avec son amoureux, fut plus esbahye que devant; elle sault sus et vint à l'huys, toute esperdue, disant : « Mon mary n'est point revenu; vous perdez temps. — Ouvrez, ouvrez! dist il : m'amye, ce suis je. — Helas! helas! vous n'avez point trouvé la porte ouverte? Je m'en doubtoye bien, dist elle; veritablement, je ne voy remede en vostre fait que ne soyez prins, car les sergens me dirent, il m'en souvient maintenant, qu'ilz retourneroient sur la nuyt. — Or çà, dist il, il n'est mestier de long sermon; advisons qu'il est de faire. — Il vous fault mucier quelque part ceans, dist elle, et si ne sçay lieu ne retraict où vous puissiez estre bien asseuré. — Serois je point bien, dist l'autre, en nostre coulombier? Qui me sercheroit là? » Et elle, qui fut moult joyeuse de ceste invencion et expedient traictié, faingnant toutesfoys, dist : « Le lieu n'est grain honneste, il y fait trop puant. — Il ne me

chault, dist il; j'ayme mieulx me bouter là pour une heure ou deux, et estre saulvé, qu'en autre honneste lieu où je seroye par adventure trouvé. — Or çà, dist elle, puis que vous avez ce ferme couraige, je suis de vostre opinion. »

Ce vaillant homme monta en ce coulombier, qui se fermoit par dehors à clef, et se fist illec enfermer, et pria sa femme que, se les sergens ne venoient tantost, qu'elle le mist dehors. Nostre bonne bourgeoise abandonna son mary, et le laissa toute la nuyt rancouler avec les coulons, à qui ne plaisoit gueres, et tousjours doubtoit ces sergens.

Au point du jour, qu'il estoit heure que l'amoureux se departist, ceste bonne preude femme vint hucher son mary et lui ouvrit l'huys, qui demanda comment on l'avoit laissé si longuement tenir compaignie aux coulons. Et elle, qui estoit faicte et pourveue de bourdes, lui dist que les sergens avoient toute la nuyt veillé autour de leur maison, et que plusieurs fois avoit à eulx devisé, et qu'ilz ne faisoient que partir; mais ilz avoient dit qu'ilz viendroient à telle heure qu'ilz le trouveroient. Le bon homme, bien esbahy quelle chose sergens lui povoient

vouloir, se partit incontinent, et retourna aux champs, promettant qu'en long temps ne reviendroit.

Et Dieu sçait que la gouge le print bien en gré, combien que s'en monstroit douloureuse. Et par tel moyen elle se donna meilleur temps que devant, car elle n'avoit quelque soing sur le retour de son mary.





LA LXXXIXe NOUVELLE

En ung certain petit hamelet ou villaige de ce monde, assiz loing de la bonne ville, est advenu une petite histoire qui est digne de venir en l'audience de vous, mes bons seigneurs. Ce villaige ou hamelet estoit habité d'ung moncelet de rudes et simples paysans qui ne sçavoient comment ilz devoient vivre. Et, se bien rudes et non sçaischans estoient, leur curé ne l'estoit pas une once moins, car lui mesmes failloit à congnoistre ce qui estoit de necessaire à tous generalement, comme je vous en donneray l'experience par ung cas qui lui advint. Vous devez sçavoir que ce prestre curé, comme j'ay dit, avoit sa teste affublée de simplesse si parfaicte qu'il ne sçavoit point anuncer les festes des

saincts, qui viennent chascun an, et en jour determiné, comme chascun sçait. Et quant ses paroissiens demandoient quant la feste seroit, il failloit bien coup à coup à le dire vrayement.

Entre autres telles faultes qui souvent advenoient, en fist une qui ne fut pas petite, car il laissa passer cinq sepmaines du caresme sans l'anuncer à ses paroissiens. Mais entendez comment il se apperceut qu'il avoit failly. Le samedi qui estoit la nuyt de la blanche Pasque, que l'en dist Pasques fleuries, lui vint voulenté d'aller à la bonne ville pour aucune chose qu'il y besoignoit. Quant il entra en la ville, en chevauchant parmy les rues, il apperceut que les prestres faisoient provision de palmes et aultres verdures, et veoit qu'au marché on les vendoit pour servir à la procession pour l'endemain. Qui fut bien esbahy, ce fut ce curé, combien que semblant n'en fist. Il vint aux femmes qui vendoient ces palmes ou bouys, et en acheta, faisant semblant que pour aultre chose ne feust il venu à la bonne ville. Et puis monte hastivement à cheval, chargé de sa marchandise, et picque à son villaige, et, le plustost que possible lui fut, il s'y trouva.

Avant qu'il feust descendu de dessus son cheval, il rencontra aucuns de ses paroissiens, ausquelz il commanda que l'en allast sonner les cloches, et que chascun vint à l'église, de ceste heure, car il leur vouloit dire aucunes choses necessaires pour le salut de leurs ames. L'assemblée fut tantost faicte, et se trouva chascun en l'eglise, où monseigneur le curé, tout housé et esperonné, vint bien embesoigné, Dieu le sçait. Il monta en son prosne et dist les motz qui s'ensuivent : « Mes bons seigneurs, je vous signifie et vous fais assavoir que aujourd'huy a esté la veille et sollennité de la feste de Pasques fleuries, et de ce jour en huit prochain vous aurez la veillet de la grant Pasque, que l'en dist la Resurrection Nostre Seigneur. »

Quant ces bonnes gens ouyrent ces nouvelles, commencerent à murmurer et eulx esbahyr tresfort comment ce se povoit faire : « Mot, dist le curé ; je vous apaiseray bien tantost, et vous diray vrayes raisons pour quoy vous n'avez que huit jours de caresme à faire voz penitences pour ceste année ; et ne vous esmayez ja de ce que je vous diray, et que le Caresme est ainsi venu tard. Je tiens qu'il n'y a celuy de vous qui

ne saiche bien et soit records comment les froidures ont esté longues et aspres ceste année, merveilleusement plus que oncques mais; et long temps a qu'il ne fist aussi perilleux et dangereux chevaucher, comme il a fait tout l'hiver, par les verglaz et naiges qui ont longuement duré. Chascun de vous sçait cecy estre vray comme l'Evangile; pourquoy ne vous donnez merveilles de la longue demourée de Caresme, mais esmerveillez vous ainçoys comment il a peu venir, mesmement que le chemin est treslong jusques à sa maison. Si vous prye que le vueillez tenir pour excusé, et mesmes il vous en prie, car aujourd'huy j'ay disné avecques lui, et leur nomma le lieu, c'est assavoir la ville où il avoit esté. Et pourtant, dit il, disposez vous ceste sepmaine de venir à confesse, et de comparoir demain à la procession, comme il est de coustume. Et ayez pacience ceste fois; l'année qui viendra, se Dieu plaist, sera plus doulce; parquoy il viendra plustost, ainsi qu'il a d'usage chascun an. »

Ainsi monseigneur le curé trouva le moyen de excuser sa simplesse et ignorance, et leur donna la benediction, disant : « Priez Dieu pour

moy, et je prieray Dieu pour vous. » Ainsi descendit de son prosne, et s'en alla à sa maison appointer son bouys et ses palmes, pour les faire le lendemain servir à la procession; et puis ce fut tout.





LA XC[e] NOUVELLE

Pour acroistre et employer mon nombre des nouvelles que j'ay promises compter et descrire, j'en metteray icy une dont la venue est fresche. Au pays de Brebant, qui est celuy du monde où les bonnes adventures adviennent le plus souvent, avoit ung bon et loyal marchant, de qui la femme estoit tresfort malade et gisante pour la griefveté de son mal, continuellement sans abandonner le lit. Ce bon homme, voyant sa bonne femme ainsi attainte et languissante, menoit la plus douloureuse vie du monde, tant marry et desplaisant estoit qu'il ne povoit plus, et avoit grand doubte que la mort ne l'en fist quitte. En ceste doleance perseverant, et doubtant la perdre, se vint rendre auprés d'elle et lui

donnoit esperance de garison, et la reconfortoit au mieulx qu'il savoit l'amonnestant de penser au sauvement de son ame. Et aprés qu'il eust aucun petit de temps devisé avec elle et finé ses amonnestemens et exortacions, lui cria mercy, en lui requerant que, s'aucune chose lui avoit meffait, qu'il lui feust par elle pardonné.

Entre les cas où il sentoit l'avoir courroucée, lui declaira comment il estoit bien records qu'il l'avoit troublée plusieurs fois, et tressouvent, de ce qu'il n'avoit besoigné sur son harnoys, que l'en peut bien appeller *cuyracher,* toutes les fois qu'elle eust bien voulu ; et mesmes que bien le savoit, dont treshumblement requeroit pardon et mercy. Et la povre malade, ainsi qu'elle povoit parler, lui pardonnoit les petis cas et legiers, mais ce desrain ne pardonnoit elle point voulentiers sans savoir les raisons qui avoient meu et induit son mary à non lui fourbir son harnoys, quant mesmes il sçavoit bien que c'estoit le plaisir d'elle, et qu'elle ne appetoit autre chose ne demandoit : « Comment! dist il, voulez vous mourir, sans pardonner à ceulx qui vous ont meffait ? — Je suis bien contente de le pardonner, mais je vueil savoir qui vous

a meu; autrement, je ne le pardonneray point. »

Le bon mary, pour trouver moyen d'avoir pardon, cuidant bien faire la besoigne, lui commença à dire : « M'amye, vous savez bien que par plusieurs fois avez esté malade et deshaitée, combien que non pas tant que maintenant je vous voy; et, durant la maladie, je n'ay jamais tant ozé presumer que de vous requerre de bataille; je doubtoye qu'il ne vous en feust de pire, et soyez toute seure que ce que j'en ay fait, amour le m'a fait faire. — Taisiez vous, menteur, dist ceste povre paciente; oncques ne fus si malade ne si deshaittée pourquoy j'eusse fait reffuz de combattre à vous; querez moy aultre moyen, se voulez avoir pardon, car cestuy ne vous aidera jà; et, puis qu'il vous convient tout dire, meschant et lasche homme que vous estes et aultre ne fustes oncques, pensez vous qu'en ce monde soit medecine qui plus puisse aider ne susciter la maladie d'entre nous femmes que la doulce et amoureuse compaignie des hommes? Me voyez vous bien deffaicte et seiche par griefveté de mal? Aultre chose ne me est necessaire, sinon compaignie de vous. — Ho!

dist l'aultre, je vous gueriray prestement. »

Il sault sur ce lit et besoigna le mieulx qu'il peut, et, tantost qu'il eut rompu deux lances, elle se lieve et se mist sur ses piedz. Puis, demye heure aprés, alla par les rues, et ses voisines, qui la cuidoient comme morte, furent tresesmerveillées, jusques à ce qu'elle leur dist par quelle voie et comment elle estoit ravivée; qu'ilz dirent tantost qu'il n'y avoit que ce seul remede.

Ainsi nostre bon marchant aprint à guerir sa femme, qui lui tourna à grant prejudice, car souvent faingnoit estre malade pour recevoir la medecine.

FIN DE LA NEUVIÈME DIZAINE.



Imp. Jouaust.

Paris, imprimerie Jouaust

DIXIÈME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES

NOUVELLES



EDITION JOUAUST

PARIS, 1874

DIXIEME DIZAINE

DES

CENT NOUVELLES



XCIIe NOUVELLE







LA XCIe NOUVELLE

Ainsi que j'estoye na gueres en la conté de Flandres, en l'une des plus grosses villes du pays, ung gentil compaignon me fist ung joyeux compte d'ung homme marié, de qui la femme estoit tant luxurieuse et chaude sur le potaige, et tant publique, qu'à peine estoit elle contente qu'on la coingnast en plaines rues avant qu'elle ne le fust. Son mary sçavoit bien que de celle condicion estoit, mais, de subtilité pour querir remede à lui donner empeschement, il ne sçavoit trouver, tant estoit à ce joly mestier rusée. Il la menassoit de la batre et de la laisser seule, ou de la tuer; mais querez

qui le face, autant eust il profité à menasser ung chien enragé ou quelque autre beste. Elle se pourchassoit à tous lotz et ne demandoit que hutin; il y avoit bien peu d'hommes, en toute la contrée où elle repairoit, pour estaindre une seule estincelle de son grant feu; et quiconques la barguignoit, il l'avoit aussi bien à creance que à argent sec, fust homme bossu ou vieulx, contrefait ou autre quelque diffigurance; brief, nul ne s'en alloit sans denrées reporter.

Le povre mary, voyant ceste vie continuer, et que toutes ses menasses n'y prouffitoient riens, il s'advisa qu'il l'espoventeroit par une maniere qu'il trouva. Quant il la peut avoir seule en sa maison, il lui dist : « Or çà, Jehanne, ou Beatrix, ainsi qu'il l'appelloit, je vois bien que vous estes obstinée en vostre meschance, et que, quelque menasse que je vous face ou punicion, vous n'en tenez non plus de conte que se je me taisoye. — Helas mon mary, dist elle, en bonne foy, j'en suis la plus marrie, et trop m'en desplaist, mais je n'y puis mettre remede, car je suis née en telle planete pour estre preste et servante aux hommes. — Voire dea, dist le mary, y estes vous ainsi destinée? Sur ma foy!

je ay bon remede et hastif. — Vous me tuerez donc, dist elle : aultre remede n'y a. — Laissez moy faire, dist il; je sçay bien mieulx. — Et quoy? dist elle, que je le saiche. — Par la mort bieu! dist il, je vous hocheray ung jour tant que je vous bouteray ung quarteron d'enfans dedans le ventre, et puis je vous abandonneray, et les vous laisseray toute seule nourrir. — Vous! dist elle; voire mais, ou pris, vous n'avez pas pour commencer! Telles menasses m'espoventent bien peu; je ne vous crains de cela pas ung niquet. Se j'en desmarche, je vueil que l'en me tonde en croix; et, s'il vous semble que ayez puissance de ce faire, advanciez vous et commenciez dés ceste heure, je suis preste pour livrer le moule. — Au dyable de telle femme, dist le mary, qu'on ne peut par quelque voye corriger! »

Il fut contraint de la laisser passer sa destinée; il se fust plustost escervelé et fendu la teste pour la reprendre que lui faire tenir coy le derriere, parquoy la laissa courre comme une lisse entre deux douzaines de chiens, et accomplir tous ses vouloirs et desordonnez desirs.



LA XCII^e NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR DE LANNOY

En la noble cité de Mez en Lorraine, avoit, puis certain temps en çà, une bonne bourgeoise mariée, qui estoit tout oultre de la confrairie de la houlette; riens ne faisoit plus voulentiers que ce joly esbatement que chascun sçait; et où elle povoit desployer ses armes, elle se monstroit vaillante et peu redoubtant les horions. Or, entendez quelle chose lui advint en exersant son mestier.

Elle estoit amoureuse d'ung gros chanoine, qui avoit plus d'argent que ung vieulx chien n'a de puces. Mais, pour ce qu'il demouroit en lieu

où les gens estoient à toute heure, comme on diroit à une gueule bée ou place publique, elle ne sçavoit comment se trouver avecques son chanoine. Tant pensa et subtilla à sa besoigne qu'elle s'advisa que se descouvriroit à une sienne voisine, qui estoit sa seur d'armes touchant le mestier et usance de la houlette; et lui sembla que elle pourroit aller veoir son chanoine acompaignée de sa voisine sans que l'en y pensast nul mal ou suspicion. Ainsi que elle advisa, ainsi fut fait; et, comme se pour une grosse matiere fust allée vers monseigneur le chanoine, aussi honnorablement y alla elle acompaignée, comme dist est.

Pour le faire brief, incontinent que noz bourgeoises furent arrivées, aprés toutes les salutacions, ce fut la principale memoire que s'enclore avec son amoureux le chanoine, et fist tant que le chanoine lui bailla une mouture, ainsi comme il sçavoit.

La voisine, voyant l'autre avoir l'audience et le gouvernement du maistre de leans, n'en eut pas peu d'envie, et lui desplaisoit moult que non ne lui faisoit ainsi comme à l'autre. Au vuider de la chambre, celle qui avoit sa pitance dist à sa voisine : « Nous en yrons nous? —

Voire, dist l'autre, s'en va l'en ainsi ? Se l'en ne me fait la courtoisie comme à vous, par Dieu, j'accuseray le mesnaige ; je ne suis pas icy venue pour eschauffer la cire. » Quant l'en apperceut sa bonne voulenté, on lui offrit le clerc de ce chanoine, qui estoit ung fort et roide galant, et homme pour la tresbien fournir; de quoy elle ne tint compte, mais le refusa de tous poins, disant que aussi bien vouloit avoir le maistre que l'autre ; autrement ne seroit elle point contente. Le chanoine fut contraint, pour saulver son honneur, de s'accorder ; et, quant ce fut fait, elle voulut bien adoncques dire adieu et se partir.

Mais l'autre ne le vouloit pas ainsi : dist, toute courroucée, que elle qui l'avoit amenée et estoit celle pour qui l'assemblée estoit faicte, devoit estre mieulx partie que l'autre, et qu'elle ne se departiroit point s'elle n'avoit encores un picotin d'avoine. Le chanoine fut bien esbahy quant il entendit ces nouvelles, et, combien qu'il priast celle qui vouloit avoir le surcroyst, toutesfoys ne se vouloit elle rendre contente : « Or çà, dist il, de par Dieu ! je suis content, puis qu'il faut que ainsi soit, mais n'y revenez

plus, pour tel prix : je seroye hors de la ville. » Quant les armes furent accomplies, ceste damoiselle au sourcroist, au dire adieu, dist à son chanoine qu'il falloit donner aucune gracieuse chose pour souvenance. Sans se faire trop importuner ne travailler de requestes, et aussi pour estre delivré, ce bon chanoine avoit une piece d'ung demourant de couvrechief qu'il leur donna, et la principale receut le don. Ainsi dirent adieu. « C'est, dist il, ce que je vous puis maintenant donner; prenez chascune en gré. »

Elles ne furent gueres loing allées que en plaine rue la voisine qui n'avoit eu, sans plus, que ung picotin, dist à sa compaigne qu'elle vouloit avoir sa porcion de leur don : « Et bien, dist l'autre, je suis contente. Combien en voulez vous avoir? — Faut il demander cela? dist elle; j'en doy avoir la moitié, et vous autant — Comment osez vous demander, dist l'autre, plus que vous n'avez desservi? Avez vous point de honte? Vous sçavez bien que vous n'avez esté que une fois au chanoine, et moy deux fois; et par Dieu! ce n'est pas raison que vous soyez partie aussi avant que moy. — Par Dieu! j'en auray autant que vous, dist l'autre; ay je pas

fait mon devoir aussi avant que vous? — Comment l'entendez vous. — N'esse pas autant d'une fois comme de dix? Et affin que vous congnoissez ma voulenté, sans tenir icy halle de neant, je vous conseille que me bailliez ma part justement la moitié, ou vous aurez incontinent hutin! Me voulez vous ainsi gouverner? — Voire dea, dist sa compaigne, y voulez vous proceder d'armure, de fait? Et, par la puissance Dieu! vous n'en aurez fors ce qu'il sera de raison, c'est assavoir des trois pars l'une, et j'auray tout le demourant. N'ay je pas eu deux fois plus de paine que vous? »

Adonc l'aultre haulce et de bon poing charge sur le visaige de sa compaigne, pour qui l'assemblée avoit esté faicte, qui ne le tint pas longuement sans rendre. Brief, elles s'entrebatirent tant et de si bonne maniere que à bien petit qu'elles ne s'entretuerent; et l'une appelloit l'autre ribaulde. Quant les gens de la rue virent la bataille des deux compaignes, qui peu de temps devant avoient passé par la rue ensemble amoureusement, furent tous esbahys, et les vindrent tenir et deffaire l'une de l'autre. Puis, aprés, les gens qui là estoient hucherent

leurs maris, qui vindrent tantost, et chascun d'eulx demandoit à sa femme la matiere de leur difference. Chascune comptoit à son plus beau; et tant par leur faulx donner à entendre, sans toucher de ce pourquoy la question estoit meue, les esmeurent tellement l'ung contre l'autre qu'ilz se vouloient entre tuer; mais les sergens les menerent refroidir en prison.

La justice voulut sçavoir dont estoit procedé le fondement de la question entre les deux femmes; elles furent mandées et contraintes de confesser que ce avoit esté pour une piece de couvrechief et cetera. Les gens de Conseil, voyans que la congnoissance de ceste cause n'appartenoit à eulx, la renvoierent devant le roy de Bordelois, tant pour les merites de la cause comme pource que les femmes estoient de ses subjectes. Et pendant le procés, les bons maris demourerent en la prison, attendans la sentence diffinitive, qui, pour le nombre infini d'eulx, en est taillée de demourer pendue au clou.



LA XCIIIe NOUVELLE

TANDIS que j'ay bonne audience, je vueil compter ung gracieux compte advenu au pays de Haynault. En ung villaige du pays que j'ay nommé, avoit une gente femme mariée, qui aymoit plus chier le clerc de la paroisse dont elle estoit paroissienne que son mary. Et, pour trouver moyen d'estre avec son clerc, faingnit à son mary qu'elle devoit ung pellerinaige à ung sainct, qui n'estoit gueres loing de là, et que promis lui avoit quant elle estoit en travail, lui priant qu'il feust content qu'elle y allast ung jour qu'elle nomma. Le bon simple mary, qui ne se doubtoit de rien, accorda ce pellerinaige; et, pource que le mary demouroit seul, il lui dist qu'elle appointast son disner et souper tout

ensemble avant qu'elle se partist; aultrement, il yroit menger à la taverne. Elle fist son commandement et appointa ung bon poussin et une piece de mouton; et, quant toutes ces preparatives furent faictes, elle dist à son mary que tout estoit prest, et qu'elle alloit querre de l'eaue beniste, pour soy partir aprés.

Elle entra en l'eglise, et le premier homme qu'elle trouva, ce fut celuy qu'elle queroit, c'est assavoir son clerc, à qui elle compta les nouvelles, comment elle avoit congié d'aller en pelerinaige et cetera, pour toute la journée : « Mais il y a ung cas, dist elle; je suis seure que, si tost que me sentira hors de l'ostel, qu'il s'en yra à la taverne, et n'en retournera jusques au vespre bien tart : je le congnois tel; et pourtant j'ayme mieulx demourer à l'ostel, tandis qu'il n'y sera point, que aller hors. Et doncques vous vous rendrez, dedans une demie heure, autour de nostre hostel, affin que je vous mette dedans par derriere, s'il advient que mon mary n'y soit point; et, s'il y est, nous yrons faire nostre pelerinaige. » Elle vint à l'ostel, où elle trouva encores son mary, dont elle ne fut point contente, qui lui dist : « Comment estes vous

encores icy? — Je m'en voys, dist elle chausser mes souliers, et puis je ne songeray plus gueres que je ne parte. »

Elle alla au cordouennier, et, tandis qu'elle faisoit chausser ses souliers, son mary passa par devant l'ostel du cordouennier, avec ung autre son voisin qui alloit de coustume voulentiers à la taverne. Et, combien qu'elle supposast que pource qu'il estoit acompaignié dudit voisin, qu'il s'en allast à la taverne, toutesfoys n'en avoit il nulle voulenté, mais s'en alloit sur le marchié pour trouver encores ung bon compaignon ou deux et les amener disner avecques lui au commencement qu'il avoit d'advantaige, c'est assavoir le poussin et la piece de mouton.

Or nous lairrons icy nostre mary chercher compaignie et retournerons à celle qui chaussoit ses souliers, qui, si tost que ilz furent chaussez, revint à l'ostel le plus hastivement qu'elle peut, où elle trouva le gentil escolier qui faisoit la procession tout autour de la maison; à qui elle dist : « Mon amy, nous sommes les plus heureux du monde, car j'ay veu mon mary aller à la taverne, j'en suis seure, car il y a ung sien voisin qui le maine par les bras, lequel ne le

laissera pas retourner quant il vouldra, et pourtant donnons nous joye. Le jour est nostre jusques à la nuyt. J'ay appointé ung poussin et une belle piece de mouton, dont nous ferons goguettes. » Et, sans plus rien dire, le mist dedans, et laissa l'huys entrouvert, affin que les voisins ne s'en doubtassent.

Or retournons maintenant à nostre mary, qui a trouvé deux bons compaignons, avec le premier dont j'ay parlé, lesquelz il amaine tous pour desconfire et devorer ce poussin, en la compaignie de beau vin de Beaune ou de meilleur, s'il est possible d'en finer. A l'arriver à sa maison, il entra le premier dedans, et, incontinent qu'il fut entré, il parceut noz deux amans, qui s'estoient mis à faire ung tronson de bonne ouvrage. Et quant il vit sa femme qui avoit les jambes levées, il lui dist qu'elle n'avoit garde de user ses souliers, et que sans raison avoit travaillé le cordouennier, puis qu'elle vouloit faire son pelerinaige par telle maniere. Il hucha ses compaignons et dist : « Messeigneurs, regardez que ma femme ayme mon prouffit ? De paour qu'elle ne use ses beaux souliers neufz, elle chemine sur son doz ; il ne l'a pas telle qui veult. »

Il prent ung petit demourant de ce poussin et lui dist qu'elle parfist son pelerinaige; puis, ferma l'huis et la laissa avec son clerc, sans lui aultre chose dire, et s'en alla à la taverne; de quoy il ne fut pas tencé au retourner, ne les aultres fois aussi, quant il y alloit, pource qu'il n'avoit rien ou peu parlé de ce pelerinaige que sa femme avoit fait à l'ostel avecques son amoureux le clerc de sa paroisse.





LA XCIVe NOUVELLE

Es marches de Picardie, ou diocese de Therouenne, avoit, puis un an et demi en çà ou environ, ung gentil curé, demourant en la bonne ville, qui faisoit du gorgias tout oultre. Il portoit robbe courte, chausses tirées, à la façon de court; tant gaillart estoit que l'en ne pourroit plus, qui n'estoit pas peu d'esclandre aux gens d'eglise. Le promoteur de Therouenne, que telle maniere de gens appeloient le *Grant dyable*, soy informa du gouvernement de nostre gentil curé, et le fist citer pour le corriger et lui faire muer ses meurs. Il comparut és habis cours, comme s'il ne tenist compte du promoteur, cuydant par adventure que pour ses beaulx yeulx on le deli-

vrast; mais ainsi n'advint pas, car, quant il fut devant monseigneur l'official, sa partie, le promoteur, lui compta sa legende au long, et demanda, par sa conclusion, que ses habillemens et autres menues manieres de faire lui fussent defendues, et, avec ce, qu'il fust condemné à payer certaines amendes. Monseigneur l'official, voyant à ses yeulx que tel estoit nostre curé, qu'on lui baptisoit, lui fist les deffenses, sur les peines du Canon, que plus ne se desguisast en telle maniere qu'il avoit fait, et qu'il portast longues robbes et cheveux longs, et, avec ce, le condemna à payer une bonne somme d'argent. Il promist que ainsi en feroit il, et que plus ne seroit cité pour telle chose.

Il print congié au promoteur et retourna à sa cure; et, si tost qu'il y fut venu, il fist hucher le drapier et le parmentier; si fist tailler une robbe qui lui traînoit plus de trois cartiers, disant au parmentier les nouvelles de Therouenne, comment c'est assavoir qu'il avoit esté reprins de porter courte robbe, et qu'on lui avoit chargé de la porter longue. Il vestit ceste robbe longue et laissa croistre ses cheveux de la teste et de la barbe; et en cest estat servoit sa pa-

roisse, chantoit messe et faisoit les aultres choses appartenant à curé.

Le promoteur fut arriere adverty comment son curé se gouvernoit oultre la regle et bonne et honneste conversacion des prestres, lequel le fist citer comme devant, et il s'y comparut és longs habis : « Qu'esse cy? dist monseigneur l'official quant il fut devant lui. Il semble que vous trompez des estatus et ordonnances de l'Eglise. Voyez vous point comme les aultres prestres s'habillent? Se ce ne feust pour l'amour de vos bons amis, je vous feroye affuler la prison de ceans! — Comment, monseigneur, dit nostre curé, ne m'avez vous pas chargé de porter longues robbes et longs cheveulx? Fais je point ainsi que vous m'avez commandé? N'est pas ceste robbe assez longue? Mes cheveux sont ilz pas longs? Que voulez vous que je face? — Je vueil, dist monseigneur l'official, et si vous commande que vous portez robbe et cheveulx à demi longs, ne trop ne peu; et pour ceste grande faulte je vous condemne à payer dix livres d'amende au promoteur, vingt livres à la fabrique de ceans, et autant à monseigneur de Therouenne, à convertir à son aumosne. »

Nostre curé fut bien esbahy, mais toutesfoys il fallut qu'il passast par là.

Il prent congié et s'en revient en sa maison, bien pensant comment il s'habilleroit pour garder la sentence de monseigneur l'official. Il manda le parmentier, à qui il fist tailler une robbe longue d'ung costé, comme celle dont nous avons parlé, et courte, comme la premiere, de l'autre costé; puis il se fist barbeier du costé où la robbe estoit courte; en ce point, alloit par les rues et faisoit son divin office. Et combien qu'on lui dist que c'estoit mal fait, toutesfoys si n'en tenoit il compte.

Le promoteur en fut encores adverty et le fist citer comme devant. Quant y comparut, Dieu sçait comment monseigneur l'official fut malcontent; à peine qu'il ne sailloit de son siege hors du sens, quant il regardoit son curé estre habillé en guise de mommeur. Se les autres deux fois y avoit esté bien rachassé, il fut encores mieulx ceste cy, et condemné à belles et grosses amendes. Lors nostre curé, se voyant ainsi desplumé de amendes et de condemnacions, dist à monseigneur l'official : « Il me semble, saulve vostre reverence, que j'ay fait

vostre commandement. Et entendez moy, je vous diray la raison. » Adonc il couvrit sa barbe longue de sa main qu'il estendit sus, et puis il dist : « Se vous voulez, je n'ay point de barbe. » Puis, mist sa main de l'autre lez, couvrant la partie tondue ou raise en disant : « Se vous voulez, j'ay longue barbe. Esse pas ce que vous m'avez commandé ? »

Monseigneur l'official, voyant que c'estoit ung vray trompeur et qu'il se trompoit de luy, fist venir le barbier et le parmentier, et, devant tous les assistens, lui fist faire sa barbe et cheveulx, et puis couper sa robbe de la longueur qui estoit de mestier et de raison; puis le renvoya à sa cure, où il se conduit haultement en maintenant ceste derniere maniere, qu'il avoit apprinse à la sueur de sa bourse.





LA XCV^e NOUVELLE

RACOMPTÉE PAR MONSEIGNEUR DE VILLIERS

Comme il est assez de coustume, Dieu mercy, qu'en plusieurs communautez de religions y a de bons compaignons, au moins quant au jeu des bas instrumens; au propos nagueres avoit, en ung couvent de Paris, ung tresbon frere prescheur, qui avoit de coustume de visiter ses voisines. Ung jour, entre les autres, il choisit une tresbelle femme qui estoit sa prochaine voisine, jeune et en bon point, et s'entreaymoient, de bon couraige; et la jeune femme estoit mariée nouvellement à ung bon compaignon. Et devint maistre moyne tresbien amoureux d'elle; et ne

cessoit de penser et subtiller voyes et moyens pour parvenir à ses attaintes, qui, à dire en gros et en brief, estoient pour faire cela que vous sçavez. Or disoit : « Je feray ainsi ! » Or conclut autrement. Tant de propos lui venoient en la teste qu'il ne sçavoit sur quoy s'arrester; trop bien disoit il que de langaige n'estoit point de abatre : « Car elle est trop bonne et trop seure; force m'est que, se je vueil parvenir à mes fins, que par cautelle et decepcion je la gaigne. » Or escoutez de quoy le larron s'advisa, et comment frauduleusement la povre beste il attrapa, et son desir tresdeshonneste, comme il proposa, acomplit.

Il faingnit ung jour avoir mal à ung doy, celui d'emprés le poulce, qui est le premier des quatre en la main destre; et, de fait, l'enveloppa de draps linges, et le dora d'aulcuns oignemens tresfort sentans. Et en ce point se tint ung jour ou deux, tousjours se monstrant aval son eglise devant la dessusdicte, et Dieu sçait s'il faisoit bien la douleur. La simplette le regardoit en pitié, et voyant bien à sa contenance que il avoit grand douleur; et, pour la grant pitié qu'elle en eut, lui demanda son cas. Et le subtil regnard

lui compta si trespiteusement qu'il sembloit mieulx hors du sens que aultrement.

Ce jour se passa; et à lendemain, environ heure de vespres, que la bonne femme estoit à l'ostel seulette, ce pacient la vient trouver ouvrant de soye, et auprés d'elle se met, faisant si tresbien le malade, que nul ne l'eust veu à ceste heure qui ne l'eust jugé en tresgrant danger. Or se viroit vers la fenestre, maintenant vers la femme; tant d'estranges manieres il faisoit que vous fussiez esbahy et abusé à le veoir. Et la simplette, qui toute pitié en avoit, à paine que les larmes ne lui sailloient des yeulx, le confortoit au mieulx que elle povoit : « Helas! frere Henry, avez vous parlé aux medecins telz et telz? — Ouy, certes, m'amie, disoit il; il n'y a medecin ne cirurgien en Paris qui n'ait veu mon cas. — Et qu'en disent ils? Souffrirez vous longuement ceste douleur? — Helas! ouy voire encores plus la mort, se Dieu ne m'ayde; car mon fait n'a que ung seul remede, et j'aymeroye autant à paine mourir que le desceler, car il est moins que bien honneste et tout estrange de ma profession. — Comment dea, dist la povrette, puis qu'il y a remede? Et n'esse pas

mal fait et peché à vous de vous laisser ainsi passionner? Si est, en verité, ce me semble; vous vous mettez en danger de perdre sens et entendement, à ce que je voy vostre douleur si aspre et si terrible. — Par Dieu ! bien aspre et terrible est elle, dist frere Henry ; mais quoy ! Dieu l'a m'a envoyée, loué soit il ! Je prens bien la maladie en gré, et auray pacience, et suis tout asseuré d'attendre la mort, car c'est le vray remede de ce, voire excepté ung, dont je vous ay parlé, qui me gueriroit tantost. — Mais quoy ? — Comme je vous ay dit, je n'oseroye dire quel il est ; et, quant ainsi seroit qu'il me seroit force à desceler ce que c'est, je n'auroye point le vouloir de l'acomplir. — Et, par sainct Martin ! dist la bonne femme, frere Henry, il me semble que vous avez tort de tenir telz termes ; et pour Dieu ! dictes moy qu'il fault pour vostre garison, et je vous asseure que je mettray peine et diligence à trouver ce qui y servira. Pour Dieu, ne soyez cause de vostre perdicion; laissez vous aider et secourir? Or dictes moy que c'est, et vous verrez se je ne vous ayderay; si feray, par Dieu, et me deust il couster plus que vous ne pensez. »

Damp moyne, voyant la bonne voulenté de sa voisine, aprés ung grant tas d'excusances et de refus, que pour estre brief je trespasse, dist à basse voix : « Puis qu'il vous plaist que je le dye, je vous obeyray. Les medecins m'ont tous dit d'ung accord qu'en mon fait n'a que ung seul remede, c'est de bouter mon doy malade dedans le lieu secret d'une femme nette et honneste, et là le tenir assez bonne piece, et aprés le oindre d'ung oignement, dont ilz m'ont baillé la recepte. Vous oyez que c'est, et, pour tant que je suis de ma nature et de propre coustume honteux, j'ay mieulx aymé endurer et souffrir jusques cy les maulx que j'ay portez qu'en riens dire à personne vivant; vous seule sçavez mon cas, et malgré moy. — Helas, helas! dist la bonne femme, je ne vous ay dist chose que je ne face; je vous vueil aider à guerir; je suis contente et me plaist bien, pour vostre garison et vous oster de la terrible angoisse qui vous tourmente, que vous preste lieu pour bouter vostre doy malade. — Et Dieu le vous rende, damoiselle! dist damp moyne. Je ne vous en eusse ozé requerir ne aultre; mais, puis qu'il vous plaist de me secourir, je ne seray

ja cause de ma mort. Or nous mettons doncques, s'il vous plaist, en quelque lieu secret, que nul ne nous voye. — Il me plaist bien ! » dist elle.

Si le mena en une belle garderobe et serra l'huys, et sur le lit la mist; et maistre moyne lui lieve ses drapeaux, et, en lieu du doy de la main, bouta son perchant dur et roide dedans. Et, à l'entrer qu'il fist, elle, qui le sentit si tresgros, dist : « Et comment vostre doy est il si gros? Je n'ouy jamais parler du pareil ! — Et, en verité, dist il, ce fait la maladie qui en ce point le m'a mis. — Vous me comptez merveille ! » dist elle. Et durant ses langaiges, maistre moyne acomplit ce pour quoy si bien avoit fait le malade. Et elle, qui sentit et cetera, demandoit que c'estoit; et il respondit : « C'est le clou de mon doy qui est enfondré; je suis comme guery, ce me semble, Dieu mercy et la vostre ! — Et, par ma foy, ce me plaist moult, ce dist la dame, qui lors se leva; se vous n'estes bien gary, si retournez toutesfois qu'il vous plaira : car, pour vous oster de douleur, il n'est riens que je ne face; et ne soyez plus si honteux que vous avez esté, pour vostre santé recouvrer. »



LA XCVI^e NOUVELLE

Or escoutez qu'il advint l'aultre hier à ung simple curé de villaige. Ce bon curé avoit ung chien qu'il avoit nourry et gardé, qui tous les aultres chiens du pays passoit sur le fait d'aller en l'eaue querir le vireton; et, à l'occasion de ce, son maistre l'aymoit tant, qu'il ne seroit pas legier à compter combien il en estoit assoté. Advint toutesfois, je ne sçay par quel cas, ou s'il eut trop chault ou trop froit, toutesfoys il fut malade et mourut. Que fist ce bon curé? Luy, qui son presbitaire avoit tout contre le cymetiere, quand il vit son chien trespassé, il pensa que grant dommaige seroit que une si saige et bonne beste demourast sans sepulture. Et, pour tant, il fist une fosse assez prés de l'huys de sa

maison, et là l'enfouyt. Je ne sçay pas s'il fist une marbre et par dessus graver ung epitaphe; si m'en tays.

Ne demoura gueres que la mort du bon chien du curé fut par le villaige anuncée et tant espandue que aux oreilles de l'evesque du lieu parvint, et de sa sepulture saincte que son maistre lui bailla. Si le manda vers lui venir par une belle citation, par ung chicaneur : « Helas! dist le curé, et qu'ay je fait, qui suis cité d'office? — Quant à moy, dist le chicaneur, je ne sçay qu'il y a, se ce n'est pourtant que vous avez enfouy vostre chien en terre saincte, où l'en met les corps des chrestiens. — Ha! se pense le curé, c'est cela. »

Or lui vint en teste qu'il avoit mal fait, et que, s'il se laisse emprisonner, qu'il sera escorché; car monseigneur l'evesque est le plus convoiteux de ce royaulme, et si a gens autour de lui, qui sçaivent faire venir l'eaue au moulin, Dieu sçait comment. Il vint à sa journée, et de plain bout s'en alla vers monseigneur l'evesque, qui lui fist ung grant prologue pour la sepulture du bon chien. Et sembloit, à l'ouyr, que le curé eust pis fait que d'avoir regnié Dieu. Et aprés

tout son dire, il commanda qu'il feust mené en la prison. Quant monseigneur le curé vit qu'on le vouloit bouter en la boyte aux cailloux, il fut plus esbahy que ung canet, et requist à monseigneur l'evesque qu'il feust ouy : lequel lui accorda. Et devez sçavoir que à ceste calenge estoient grant foison de gens de bien et de grant façon, comme l'official, les promoteurs, le scribe, notaires, advocas, procureurs et plusieurs aultres, lesquelz tous ensemble grant joye menoient du cas du bon curé qui à son chien avoit donné la terre saincte.

Le curé, en sa deffense et excuse, parla en brief et dist : « En verité, monseigneur, se vous eussiez autant congneu mon bon chien, à qui Dieu pardoint, comme j'ay fait, vous ne seriez pas tant esbahy de la sepulture que je lui ay ordonnée comme vous estes; car son pareil, comme j'espoire, ne fut jamais trouvé, ne sera. » Et lors commença à dire bausme de son chien : « Aussi pareillement, s'il fut bien saige en son vivant, encores le fut il plus à sa mort, car il fist ung tresbeau testament, et, pour ce qu'il sçavoit vostre necessité et indigence, il vous ordonna cinquante escuz d'or que je vous apporte. »

Si les tira de son sein et les bailla à l'evesque, lequel les receut voulentiers, et lors loua et approuva les sens du vaillant chien, ensemble son testament, et la sepulture qu'il lui bailla.





LA XCVII^e NOUVELLE

N'a gueres que estoit une assemblée de bons compaignons faisans bonne chiere en la taverne et beuvans d'autant. Et quant ilz eurent beu et mangé, et fait si bonne chiere jusques à louer Dieu et aussi *usque ad Hebreos* la pluspart, et qu'ilz eurent compté et payé leur escot, les aucuns commencerent à dire : « Comment nous serons festoiez de noz femmes quant nous retournerons à l'ostel? — Dieu sçait que nous ne serons pas excommuniez! — On parlera bien à nos barbes. — Nostre Dame! dist l'ung, je crains bien à m'y trouver. — Ainsi m'aist Dieu! dist l'autre; aussi fais je moy. Je suis tout seur

d'ouyr la passion! — Pleust à Dieu que ma femme fust muette, je beuveroye trop plus hardiment que ne fais. »

Ainsi disoient trestous, fors l'ung d'eulx, qui estoit bon compaignon, qui leur alla dire : « Et comment, beaulx seigneurs, vous estes tous bien maleureux, qui avez tous chascun femme qui si fort vous reprent d'aller à la taverne et est tant mal contente que vous beuvez? Par ma foy! Dieu mercy, la mienne n'est pas telle; car, se je beuvoye dix, voire cent fois le jour, si n'esse pas assez à son gré; brief, je ne vis oncques qu'elle n'eust voulu que je eusse plus beu la moytié. Car, quant je reviens de la taverne, elle me souhaitte tousjours le demeurant du tonneau dedans le ventre, et le tonneau avecques: si n'esse pas signe que je boyve assez à son gré. » Quant ses compaignons ouyrent ceste conclusion, ilz se prindrent à rire et louerent beaucoup son compte, et, sur ce, s'en allerent tous, chascun à sa chascune.

Nostre bon compaignon, qui le compte avoit fait, s'en vint à l'ostel, où il trouva peu paisible sa femme toute preste à tencer, qui, de si loing qu'elle le vit venir, commença la souffrance ac-

coustumée : et, de fait, comme elle souloit, lui souhaitta le demourant du vin du tonneau dedans le ventre : « La vostre mercy, m'amye! dist il ; encores avez meilleure coustume que les autres femmes de ceste ville : elles enragent de ce que leurs marys boyvent ne tant ne quant. Et vous, Dieu le vous rende! vouldriez bien que je beusse tousjours ou une bonne fois qui tousjours durast. — Je ne sçay, dist elle, que je vouldroye, sinon que je prie à Dieu que tant beuvez ung jour que crever en puissiez. »

Comme ilz se devisoient ainsi doulcement que vous oyez, le pot à la porée, qui sur le feu estoit, commence à s'en fuir par dessus, pource que trop aspre feu avoit ; et le bon homme, qui voyoit que sa femme n'y mettoit point la main, lui dist : « Et ne voyez vous, dame, ce pot qui s'en fuit? » Et elle, qui encores rapaisée n'estoit, respondit : « Si fais, sire, je le voy bien. — Or le haussez ; Dieu vous mette en mal an! — Si feray je, dist elle, je le hausseray, je le metz à xij deniers. — Voire, dist il, dame, esse la response? Haussez ce pot, de par Dieu! — Et bien, dist elle, je le metz à vij soulz ; esse assez hault? — Hen! hen! dist il, et, par sainct

Jehan! ce ne sera pas sans trois coups de baston. »

Et il choisit ung gros baston, et en descharge de toute sa force sur le dos de ma damoiselle, en disant : « Ce marché vous demeure. » Et elle commence à crier alarme, tant que les voisins s'y assemblerent, qui demanderent que c'estoit; et le bon homme racompta l'histoire comme elle alloit, dont ilz rirent trestous, fors elle à qui le marchié demoura.





LA XCVIIIe NOUVELLE

Es marches et mettes de France, entre les aultres nobles, y avoit ung chevalier riche et noble, tant par l'ancienne noblesse de ses predecesseurs comme par ses propres nobles et vertueux fais; le quel chevalier de sa femme espousée il avoit eu seulement une fille, qui estoit tresbelle et tresadressée pucelle, comme à son estat appartenoit, aagée de xv à xvj ans, ou environ. Ce bon et noble chevalier voyant sa fille estre assez aagée, habille et ydoine pour estre aliée et conjointe par le sacrement de mariaige, il eut tresgrand voulenté de la joindre et donner à ung chevalier son voisin, non toutesfoys tant noble de parentaige comme de grosses puissances et richesses temporelles, avec ce, aussi,

aagé de soixante à quatre vings ans ou environ. Ce vouloir rongea tant environ la teste du pere dont j'ay parlé que jamais ne cessa jusques à ce que les aliances et promesses furent faictes entre lui et sa femme, mere de la fille, et ledit ancien chevalier, touchant le mariaige de lui avec ladicte fille, qui des assemblées, promesses et traictiez ne sçavoit rien ne n'y pensoit aucunement.

Assez prochain de l'ostel d'iceluy chevalier, pere de la pucelle, avoit ung aultre jeune chevalier, vaillant et preux, riche moyennement, non pas tant de beaucoup que l'aultre ancien dont j'ay parlé, qui estoit tresardant et fort embrasé de l'amour d'icelle pucelle. Et pareillement, elle, par la vertueuse et noble renommée de lui, en estoit tresfort entachée, combien que à danger parlassent l'ung à l'autre, car le pere s'en doubtoit et leur rompoit les moyens et voyes qu'il povoit. Toutesfoyes il ne les povoit forclore de l'entiere et tresleale amour dont leurs deux cueurs estoient entreliez et enlacez. Et quant la fortune leur favorisoit tant que ensemble les faisoit deviser, d'aultre chose ne tenoient leurs devises comme de pourpenser le

moyen par lequel leur seul et souverain desir pourroit estre acomply par legitime mariaige.

Or s'approucha le temps que icelle pucelle deust estre donnée à ce seigneur ancien; et le marchié lui fut par son pere descouvert, et assigné le jour qu'elle le devoit espouser, dont ne fut pas peu courroucée; mais elle pensa qu'elle y donneroit remede. Elle envoya vers son treschier amy le jeune chevalier et lui manda qu'il venist celéement le plus tost qu'il pourroit. Et, quant il fut venu, elle lui compta les aliances faictes d'elle et de l'autre ancien chevalier, demandant sur ce conseil affin de tout rompre, car d'aultre que de lui ne vouloit estre espousée. Le chevalier lui respondit : « M'amye treschiere, puisque vostre bonté se veult tant humilier que de moy offrir ce que je n'oseroye requerir sans tresgrant vergoigne, je vous remercie, et, se vous voulez perseverer en ceste bonne voulenté, je sçay que nous devons faire. Nous prendrons et assignerons ung jour auquel je viendray en ceste ville, bien acompaigné de mes amis, et à certaine heure vous rendrez en quelque lieu, que vous me direz maintenant, où je vous trouveray seule. Vous monterez sur mon cheval, et

vous meneray en mon chasteau. Et puis, se nous pouvons apaisier monseigneur vostre pere et madame vostre mere, nous procederons à la consommacion de noz promesses. » Laquelle dist que c'estoit bien advisé, et qu'elle sçavoit comment on s'y pouvoit convenablement conduire. Si lui dist que, tel jour et telle heure, venist en tel lieu où il la trouveroit, et puis feroit tout bien, ainsi qu'il avoit advisé.

Le jour de l'assignacion vint, et se comparut le jeune chevalier au lieu où l'en lui avoit dit, et où il trouva sa dame, qui monta sur son cheval et picqua fort, tant qu'ilz eurent esloingné la place. Ce bon chevalier, craignant qu'il ne travaillast sa treschiere et parfaicte amye, rompit son legier pas et fist espandre tous ses gens par divers chemins, pour veoir se quelqu'un ne les suivoit point; et chevauchoit à travers champs, sans tenir voyes ne sentiers, le plus doulcement qu'il povoit; et chargea à ses gens qu'ilz se trouvassent ensemble tous à ung gros vilaige qu'il leur nomma, où il avoit intencion de repaistre. Ce vilaige estoit assez estrange et hors la commune voye des chemins; et tant chevaucherent qu'ilz vindrent au vilaige, où la dedicasse et

generalle feste du lieu se faisoit, à laquelle y avoit gens de toutes sortes et de grande façon. Ilz entrerent à la meilleure taverne de tout le lieu, et incontinent demanderent à boire et à manger, car il estoit tard aprés disner, et la pucelle estoit fort travaillée. Ilz firent faire bon feu et tresbien appointer à menger pour les gens dudit chevalier qui n'estoient pas encores venuz.

Gueres n'eurent esté en leur hostellerie que voicy venir quatre gros loudiers, charretiers ou bouviers, par adventure encores plus vilains, et entrerent en ceste hostellerie baudement, demandans rigoureusement où estoit la ribaulde que ung ruffien nagueres avoit amenée derriere lui sur son cheval, et qu'il falloit que ilz beussent avec elle et à leur tour la gouverner. L'oste, qui estoit homme bien congnoissant ledit chevalier, saichant que ainsi n'estoit pas que les ribaulx disoient, il leur dist gracieusement que telle n'estoit elle pas qu'ilz cuidoient : « Par la mort bieu ! dirent ilz, se vous ne la nous livrez incontinent, nous abattrons les huys, et l'emmenerons par force malgré vous deux ! »

Quant le bon hoste entendit leur rigueur, et que sa doulce responce ne lui prouffitoit point,

il leur nomma le nom du chevalier, lequel estoit tresrenommé és marches, mais peu cogneu des gens, à l'occasion que tousjours avoit esté hors du pays, acquerant honneur et renommée glorieuse és guerres et voyaiges loingtains. Leur dist aussi que la femme estoit une jeune pucelle parente audit chevalier, laquelle estoit née et yssue de grant maison et de tresnoble parentaige : « Helas ! messeigneurs, vous povez, dit il, sans dangier de vous ne d'aultruy, esteindre et passer voz chaleurs desordonnées avecques plusieurs aultres, qui à l'occasion de la feste de ce villaige sont venues, et non pour aultre chose que pour vous et voz semblables; pour Dieu ! laissez en paix ceste noble fille, et mettez devant vos yeulx les grans dangiers où vous vous boutez. Pensez à vos vouloirs, et le grant mal que vous voulez commettre et à petite occasion. — Cessez vostre sermon, dirent les loudiers tous alumez de feu de concupiscence charnelle, et donnez nous voye que la puissions sans violence avoir : aultrement, vous ferons honte, car en publicque icy nous l'amenerons, et chascun de nous quatre en fera son plaisir. »

Les paroles finées, le bon hoste monta en la

chambre où le chevalier et la bonne pucelle estoient, puis, hucha le chevalier à part, à qui les nouvelles compta, le quel, quant il eut tout bien et constamment entendu, sans estre gueres troublé, il descendit, garny de son espée, parler aux quatre ribaulx, leur demandant tresdoulcement quelle chose il leur plaisoit. Et, ainsi rudes et maulsades qu'ilz estoient, respondirent qu'ilz vouloient avoir la ribaulde qu'il tenoit fermée en sa chambre, et que, se doulcement ne leur bailloit, ilz lui tolliroient et raviroient à son dommaige : « Beaulx seigneurs, dist le chevalier, se vous me congnoissiez bien, vous ne me tiendriez pour tel qui maine par les champs les femmes telles que vous appelez ceste; oncques je ne fis telle folie, la mercy Dieu. Et, quant la voulenté me seroit telle, que Dieu ne vueille! jamais je ne le feroye és marches dont je suis, et tous les miens; ma noblesse et la netteté de mon couraige ne le pourroient souffrir que ainsi me gouvernasse. Ceste femme est une jeune pucelle, ma cousine prochaine, yssue de noble maison; et je voys pour esbattre et passer temps doulcement, la menant avec moy, accompaignié de mes gens; lesquelz, ja soit ce qu'ilz ne soient cy

presens, toutesfoys viendront ilz tantost, et je les attens; et ne soyez ja si abusez en vos couraiges que je me repute si lasche que je la laisse villenner, ne souffrir lui faire injure tant ne quant; mais la garderay et deffendray aussi avant et longuement que la vigueur de mon corps pourra durer, et jusques à la mort. »

Avant que le chevalier eust finé sa parolle, les villains plastriers lui entrerompirent, en nyant tout premier qu'il fust celui qu'il avoit nommé, pource qu'il estoit seul, et ledit chevalier jamais ne chevauchoit que en grande compaignie de gens. Pour quoy lui conseilloient qu'il baillast la dicte femme, s'il estoit saige, ou autrement lui roberoient par force, quelque chose qu'il en peust ensuivir. Helas! quant le vaillant et courageux chevalier perceut que doulceur n'avoit lieu en ses responses, et que rigueur et haulteur occupoient la place, il se ferma en son couraige et resolut que les villains n'auroient point la jouissance de la pucelle, ou il y mourroit en la deffendant. Pour faire fin, l'ung de ceulx quatre s'advança de ferir de son baston à l'uys de la chambre, et les aultres l'ensuivent, qui furent reboutez vaillamment d'icelui chevalier.

Et ainsi se commença la bataille, qui dura assez longuement. Combien que les deux parties fussent despareillées, ce bon chevalier vainquit et rebouta les quatre ribaulx, et, ainsi qu'il les poursuivoit et chassoit pour en estre tout au dessus, l'ung de ceulx, qui avoit ung glaive, se vira subit et le darda en l'estomac du chevalier et le perça de part en part; et du coup incontinent cheut mort : dont ilz furent tresjoyeulx. Ce fait, l'oste fut par eulx contrainct de l'enfouir au jardin de l'ostel, sans esclandre ne noise.

Quant le bon chevalier fut mort, ilz vindrent heurter à la chambre où estoit la pucelle, à qui desplaisoit que son amoureux tant demouroit, et bouterent l'huys oultre. Et si tost qu'elle vit les brigans entrer, elle jugea que le chevalier estoit mort, disant : « Helas! où est ma garde? où est mon seul refuge? Que est il devenu? Dont vient qu'ainsi me blesse le cueur, et qu'il me laisse icy seulette ? » Les ribaulx, voyans qu'elle estoit moult troublée, la cuiderent faulcement decevoir par doulces parolles, en disant que le chevalier si estoit en une aultre maison, et qu'il lui mandoit qu'elle y allast avec eulx, et que plus seurement s'y pourroit garder. Mais rien

n'en voulut croire, car le cueur tousjours lui jugeoit qu'ilz l'avoient tué. Si commença à soy dementer et de crier plus amerement que devant: « Qu'esse cy, dirent ilz, que tu nous faiz estrange maniere! Cuides tu que nous ne te congnoissons? Se tu as souspeçon sur ton ruffien qu'il ne soit mort, tu n'es pas abusée; nous en avons delivré le pays. Pour quoy soyes toute asseurée que nous quatre aurons tous chascun l'ung aprés l'autre ta compaignie. » Et, à ces motz, l'ung d'eulx s'avance, qui la prent le plus rudement du monde, disant qu'il aura sa compaignie avant qu'elle lui eschappe.

Quant la povre pucelle se vit ainsi efforcée et que la doulceur de son langaige ne lui portoit point de prouffit, si leur dist : « Helas! messeigneurs, puis que vostre mauvaise voulenté est ainsi tournée, et que humble priere ne la peult adoucir, au moins ayez en vous ceste honnesteté de couraige que, puis qu'il fault que à vous je soye abandonnée, ce soit privéement, c'est assavoir à l'ung sans la presence de l'aultre. » Ilz lui accorderent, ja soit que tresenvis, et puis lui firent choisir et pour eslire celui d'eulx quatre qui devoit demourer avec elle. L'ung d'eulx,

le quel cuidoit estre le plus bening et doulx, elle esleut; mais de tous estoit il le pire.

La chambre fut fermée, et tantost aprés la bonne pucelle se getta aux piedz du ribault, auquel elle fist plusieurs piteuses remonstrances, en lui priant que il eust pitié d'elle. Mais, tousjours perseverant en malignité, dist qu'il feroit sa voulenté d'elle. Quant elle le vist si dur que à sa priere treshumble ne vouloit exaulcer, lui dist : « Or çà, puisqu'il convient qu'il soit, je suis contente, mais je vous supplie que cloez les fenestres, affin que nous soyons plus secretement. » Il accorda bien envis; et, tandis qu'il les cloyoit, la pucelle sacha ung petit cousteau qu'elle avoit pendu à sa saincture, et, en faisant ung trespiteux cry, se trencha la gorge et rendit l'ame.

Et quant le ribault la vit couchée à terre morte, il s'enfuyt avec ses compaignons. Et est à supposer que depuis ilz ont esté pugnis selon l'exigence du piteux cas.

Ainsi finerent leurs jours les deux beaux amoureux, tantost l'ung aprés l'autre, sans percevoir riens des joyeux plaisirs où ilz cuidoient ensemble vivre et durer tout leur temps.



LA XCIX^e NOUVELLE

S'IL vous plaist, avant qu'il soit plus tard tout à ceste heure, ma petite ratelée et compte abregé d'ung vaillant evesque de Castille despaindray, qui, pour aucun affaire du roy de Castille, son maistre, ou temps de ceste histoire, s'en aloit en court de Romme. Ce vaillant prelat, dont j'entens fournir ceste nouvelle, vint ung soir en une petite villette de Lombardie; et lui, estant arrivé par un vendredi assez de bonne heure, vers le soir, ordonna à son maistre d'ostel de le faire soupper assez de bonne heure, et le tenir le plus aise que faire se pourroit, de ce dont on pourroit recouvrer en la ville: car, la Dieu mercy, quoiqu'il feust gros, gras et en bon point, et ne se donnast de mauvais temps que

bien à point et sobrement, si n'en jeunoit il journée.

Son maistre d'ostel, pour lui obeyr, s'en alla au marchié, et, par toutes les poissonneries de la ville, chercha pour trouver du poisson. Mais, pour faire le compte brief, il n'en peut oncques recouvrer ung seul lopin, quelque diligence que lui et son hoste en sceussent faire. D'adventure, eulx retournans à l'ostel sans poisson trouverent ung bon homme des champs, qui avoit deux bonnes perdris et ne demandoit que marchant. Si se pensa le maistre d'ostel que, s'il en povoit avoir bon compte, qu'elles ne lui eschapperoient pas, et que ce seroit bon pour le dimenche, et que son maistre en feroit grant feste. Il les acheta et en eut bon pris.

Il vint vers son maistre, ses perdris en sa main, toutes vives, grasses et bien refaictes, et lui compta l'esclipse de poisson qui estoit en la ville : dont il ne fut pas trop joyeulx, et lui dist : « Et que pourrons nous soupper? — Monseigneur, ce respondit il, je vous feray faire des oeufz en plus de cent mille manieres; vous aurez aussi des pommes et des poires. Nostre hoste a aussi de bon fourmaige et bien gras; nous vous

tiendrons bien aise; ayez pacience pour meshuy: ung soupper est tantost passé; vous serez demain plus aise, se Dieu plaist. Nous yrons en ville qui est trop mieulx empoissonnée que ceste cy, et dimenche vous ne povez faillir d'estre bien disné, car vecy deux perdris que je vous ay pourveues, qui sont à bon escient, bonnes et bien nourries. »

Ce maistre evesque se fist bailler ces perdris et les trouva telles qu'elles estoient, bonnes à bon escient; si se pensa qu'elles tendroient à son soupper la place du poisson qu'il cuidoit avoir, dont il n'avoit point; car il n'en put oncques trouver. Si les fist tuer bien en haste, plumer, larder et mettre en broche, quelque chose que son maistre d'ostel sceust dire ne remonstrer; trop bien disoit il : « Monseigneur, elles sont bonnes tuées; mais les rostir maintenant pour dimenche, il ne me semble pas bon. » Quelque chose que le maistre d'ostel lui sceut remonstrer, toutesfoys ne le voulut il croire, car elles furent mises en broche et rosties. Le bon prelat estoit, la pluspart du temps qu'elles mirent à cuire, tousjours present : dont son maistre d'ostel ne se sçavoit assez esbahir, et ne sçavoit

pas l'appetit desordonné de son maistre qu'il eust à ceste heure de devorer ces perdris ; ainçois cuidoit qu'il le fist pour dimenche les avoir plus prestes au disner.

Lors les fit ainsi habiller, et, quant elles furent prestes et rosties, la table couverte et le vin apporté, oeufz en diverses façons habillez et mis à point, si s'assist le prelat, et, le *Benedicite* dit, demanda les perdris avec la moustarde. Son maistre d'ostel, desirant sçavoir que son maistre vouloit faire de ces perdris, si les lui mist devant lui toutes venantes de la broche, rendantes une fumée arromatique assez pour faire venir l'eaue à la bouche d'ung friant. Et bon evesque d'assaillir ces perdris et desmembrer d'entrée la meilleure qui y feust ; et commence à trencher et menger ; car tant avoit haste que oncques ne donna loisir à son escuier, qui devant lui trenchoit, qu'il eust mis son pain ne ses cousteaux à point.

Quant ce maistre d'ostel vit son maistre s'arracher à ces perdris, il fut bien esbahy et ne se peut taire ne tenir de lui dire : « Ha, monseigneur, que faictes vous ? Estes vous Juif ou Sarrasin, qui ne gardez aultrement le vendredi ?

Par ma foy, je me donne grant merveille de vostre faict. — Tais toy, tais toy! dist le bon prelat, qui avoit toutes les mains grasses et la barbe aussi de ces perdris : tu es beste, et ne sçais que tu dis ; je ne fais point de mal. Tu sçais et congnois bien que, par parolles, moy et tous aultres prestres faisons d'une hostie, qui n'est que de blé et d'eaue, le precieux corps de Jesus Christ ; et ne puis je doncques, par plus forte raison, moy qui tant ay veu de choses en court de Romme, et en tant de divers lieux, sçavoir par parolles faire convertir ces perdris, qui est chair, en poisson, ja soit ce qu'elles retiennent la forme de perdris ? Si fais, dea ! Maintes journées sont passées que j'en sçay bien la pratique. Elles ne furent pas si tost mises à la broche que, par les parolles que je sçay, je les charmay tellement que en substance de poisson se convertirent ; et en pourriez, trestous qui cy estes, menger, comme moy, sans peché. Mais, pour l'ymaginacion que vous en pourriez prendre elles ne vous feroient ja bien ; si en feray tout seul le meschief. »

Le maistre d'ostel et tous les aultres de ses gens commencerent à rire, et firent semblant de

adjouster foy à la bourde de leur maistre, trop subtillement fardée et coulourée ; et en tindrent de puis maniere du bien de lui, et aussi maintesfois en divers lieux joyeusement le racompterent.





LA Ce NOUVELLE

En la puissante et bien peuplée cité de Gennes, puis certain temps en çà, demouroit un gros marchant, comblé de biens et de richesses, du quel l'industrie et maniere de vivre estoit de mener et conduire grosses marchandises par la mer és estranges pays, especialement en Alexandrie. Tout vacca et entendit au gouvernement des navires, et à entasser et amasser tresors et amonceler grandes richesses, que, durant tout le temps qu'il s'y adonna, qui fut depuis sa tendre jeunesse jusques à l'aage de cinquante ans, ne lui vint voulenté ne souvenance d'aultre chose faire. Et comme il fut parvenu à l'aage dessusdicte, ainsi comme une fois pensoit sur son estat, voyant qu'il avoit despendu et em-

ployé tous ses jours et ans à riens aultre chose faire que cuider accroistre ses richesses, sans jamais avoir eu ung seul moment ou minute de temps au quel sa nature lui eust donné inclinacion pour le faire penser ou induire de soy marier, affin d'avoir generacion, qui, aux grans biens qu'il avoit, à diligence, veille et à grant labeur, amassez et acquis, lui succedast, et aprés lui les possedast, conceut en son couraige une aigre et trespoignant douleur; et desplaisant estoit à merveilles qu'ainsi avoit exposé et despendu ses jeunes jours.

En celle aigre doleance et regret demoura aulcuns jours : lesquelz jours pendant, advint que, en la cité dessus nommée, les jeunes et petis enfans, aprés qu'ilz avoient solennizé aulcune feste accoustumée entre eux pour chascun an, habillez et desguisez diversement, et assez estrangement, les ungs d'une maniere et les aultres d'aultre, se vindrent rendre en grant nombre en ung lieu, où les publiques et accoustumez esbatemens de la cité se faisoient communement, pour jouer en la presence de leurs peres et meres, et aussi affin d'en reporter gloire, renommée et louenge. A ceste assem-

blée se comparut et se trouva ce bon marchant, remply de fantasies et de soucy, et, voyant les peres et les meres prendre grant plaisir à veoir leurs enfans jouer et faire souplesses et appertises, aggrava sa douleur, qu'il paravant avoit de soy mesmes conceue; et, en ce point, sans les pouvoir plus adviser ne regarder, triste et marry, retourna en sa maison, et seulet se rendit en sa chambre, où il fut aucun espace de temps, faisant complaintes en ceste maniere :

« Ha! povre maleureux vieillard, tel que je suis et toujours ay esté, de qui la fortune et destinée sont dures, ameres et mal goustables! O chetif homme, plus que tous recreant et las par les veilles, peines, labeurs et ententes que tu as prinses et portées tant par mer que par terre! Ta grande richesse et tes combles tresors sont bien vains, lesquelz, soubz perilleuses adventures, en peines dures et sueurs, tu as amassé et amoncelé, et pour lesquelz tout ton temps a despendu et usé, sans avoir oncques une petite espace ne souvenance de penser qui sera celuy qui, toy mort et party de ce siecle, les possedera, et à qui par loy humaine les devras laisser en memoire de toy et de ton nom. Ha! mes-

chant couraige, comment as tu mis en non chaloir cela à quoy tu devois donner entente singuliere? Jamais ne t'a pleu mariaige, et tousjours l'as fouy, craint et reffusé; mesmement hay et mesprisé les bons et justes conseilz de ceulx qui t'y ont voulu induire affin que tu eusses lignée qui perpetuast ton nom, ta louenge et ta renommée. O bien heureux sont les peres qui laissent à leurs successeurs bons et saiges enfans! Combien ay je aujourd'huy regardé et perceu de peres estans aux jeux de leurs enfans, qui se disoient tresheureux et jugeroient tresbien avoir emploié leurs ans se aprés leurs decés leur povoient laisser une petite partie des grans biens que je possede. Mais quel plaisir et soulas puis je jamais avoir? Quel nom, quelle renommée, auray je aprés la mort? Où est maintenant le filz qui maintiendra et fera memoire de moy aprés mon trepas? Benoist soit ce saint mariaige, par quoy la memoire et souvenance des peres est entretenue, et dont tenus, possessions et heritaiges sont pour leurs doulx enfans à eternelle permanence et durée! »

Quant ce bon marchant eust à soy mesmes longue espace argué, subit donna remede et

solucion à ses argumens, disant ces motz : « Or çà, il ne m'est desormais mestier, nonobstant le nombre de mes ans, tourmenter ne troubler de douleurs, d'angoisses, ne de pensement. Au fort, ce que j'ay par cy devant fait, prend semblance aux oyseaux, qui font leurs nidz et les preparent avant qu'ilz y ponnent leurs oeufs. J'ay, la mercy Dieu, richesses souffisantes pour moy, pour une femme et pour plusieurs enfans, s'il advient que j'en aye, et ne suis si ancien ne tant defourny de puissance naturelle que je me dois soulsier ne perdre esperance de non pouvoir jamais avoir generation. Si me convient arrester et donner toute entente, veiller et travailler, advisant où je trouveray femme propice et convenable à moy. »

Ainsy finant son procés, vuida de sa chambre, et fist venir vers lui deux de ses compaignons, mariniers comme lui, aux quelz il descouvrit son cas tout au plain, les priant tresaffectueusement qu'ilz lui voulsissent aider à trouver et querir femme pour lui : qui estoit la chose de ce monde que plus desiroit. Les deux marchans, entendu le bon propos de leur compaignon, le priserent et louerent beaucoup, et prin-

drent la charge de faire toute la diligence et inquisicion possible pour lui trouver femme.

Et, ce temps pendant que la diligence et enqueste se faisoit, nostre marchant, tant eschauffé de marier que plus il ne povoit, faisoit de l'amoureux, cherchant par toute la cité entre les plus belles la plus jeune, et d'autres ne tenoit compte. Tant chercha que en trouva une telle qu'il la demandoit : car de honnestes parens née, belle à merveilles, jeune de quinze ans ou environ, gente, doulce et tresbien adressée estoit. Aprés qu'il eust congneu les vertus et condicions doulces d'elle, il eut telle affection et desir qu'elle fust dame de ses biens par juste mariaige, qu'il la demanda à ses parens et amis, lesquelz, aprés aucunes petites difficultez et legieres, qui gueres ne durerent, lui donnerent et accorderent. En la mesme heure, lui firent fiancer et donner caucion et seureté du douaire dont il la vouloit douer. Se ce bon marchant avoit prins grant plaisir en sa marchandise pendant le temps qu'il la menoit, encores l'eut il plus grant quant il se vit asseuré d'estre marié, et mesmement avec femme telle que il en povoit avoir de beaulx enfans.

La feste et solennité de ses nopces fut honnorablement et en grant sumptuosité faicte et celebrée ; la quelle feste faillye, il mist en oubly et nonchaloir sa premiere maniere de vivre, c'est assavoir sur la mer. Il faisoit tresbonne chiere et prenoit grande plaisance avec sa belle et doulce femme.

Mais le temps ne lui dura gueres que saoul et ennuyé en fut ; car, la premiere année, avant qu'elle feust expirée, print desplaisance de demourer à l'ostel en oysançe, et de y tenir mesnaige en la maniere qu'il convient à ceulx qui y sont liez, se hoda et ennuya, aiant tresgrant regret à son aultre mestier de marinier, qui lui sembloit plus aisié et legier à maintenir que celui qu'il avoit si voulentiers entreprins à gouverner nuyt et jour. Aultre chose ne faisoit que subtiller et penser comment il se pourroit trouver en Alexandrie, en la maniere qu'il avoit acoustumée, et lui sembloit qu'il n'estoit pas seulement difficille de soy abstenir de mariner et non hanter la mer et l'abandonner de tous points, mais aussi chose la plus impossible de ce monde.

Et combien que sa voulenté feust plainement

deliberée et resolue de soy retraire et remettre à son premier mestier, toutesfoys le celoit il à sa femme, doubtant que ne le print à desplaisance; avoit aussi une crainte et doubte qui le destourboit et donnoit empeschement à executer son desir, car il congnoissoit la jeunesse du couraige de sa femme, et lui estoit bien advis que, s'il s'absentoit, elle ne se pourroit contenir; consideroit aussi la muableté et variableté de courage femenin, et mesmement que les jeunes galans, lui present, estoient coustumiers de passer souvent devant son huys pour la veoir: dont il supposoit qu'en son absence ilz la pourroient de plus prés visiter et par adventure tenir son lieu.

Et, comme il eust esté par longue espace point et esguillonné de ces difficultez et diverses ymaginacions, sans en sonner mot, et qu'il congneust qu'il avoit ja achevé et passé la plus part de ses ans, il mist à nonchaloir et femme et mariaige et tout le demourant qui affiert au mesnaige; et aux argumens et disputacions qui lui avoient troublé la teste donna briesve solucion, disant en ceste maniere : « Il m'est trop plus convenable vivre que mourir, et, se je ne

laisse et abandonne mon mesnaige en briefz jours, il est tout certain que je ne puis longuement vivre ne durer. Lairay je donc ceste belle et doulce femme? Ouy, je la lairay : elle ait doresenavant la cure et soing d'elle mesmes, s'il lui plaist! je n'en vueil plus avoir la charge! Helas! que feray je? Quel deshonneur! quel desplaisir sera ce pour moy s'elle ne se contient et garde chasteté! Ho! il vault mieulx vivre que mourir pour prendre soing pour la garder. Ja Dieu ne vueille que pour le ventre d'une femme je prengne si estroicte cure ne soing, sans avoir loyer ne salaire et ne en recevoir que tourment de corps et d'ame! Ostez moy ces rigueurs et angoisses, que plusieurs seuffrent pour demourer avec leurs femmes; il n'est chose en ce monde plus cruelle ne plus grevante les personnes. Ja Dieu ne me laisse tant vivre que, pour quelque adventure qu'en mon mariage puisse sourdre, je m'en courrouce ne monstre triste! Je vueil avoir maintenant liberté et franchise de faire tout ce qui me vient à plaisir. »

Quant ce bon marchant eut donné fin à ces tresbonnes devises, il se trouva avec ses compaignons mariniers, et leur dist qu'il vouloit

encores une fois visiter Alexandrie et charger marchandises, comme aultresfois et souvent avoit fait en leur compaignie. Mais il ne leur declaira pas les troubles qu'il prenoit à l'occasion de son mariaige. Ilz furent tantost d'accord et lui dirent qu'il se fist prest pour partir au premier bon vent qui sourviendroit. Les mariniers et bateaux furent chargez et preparez pour partir et mis és lieux où il falloit atendre vent propice et opportun pour naiger.

Ce bon marchant doncques, ferme et tout arresté en son propos, comme le jour precedent celui doncques qui se devoit partir, se trouva seul aprés souper, avec sa femme, en sa chambre, et il lui descouvrit son intencion et maniere de son prochain voyage, et, à celle fin que tresjoyeuse en feust, lui dist ces paroles : « Ma treschiere espouse, que j'ayme mieulx que ma vie, faictes, je vous requier, bonne chiere, et vous monstrez joyeuse, et ne prenez de desplaisance ne tristesse en ce que je vous declaireray. J'ay proposé de visiter, se c'est le plaisir de Dieu, une fois encores Alexandrie en la façon que j'ay de long temps acoustumée, et me semble bien que n'en devez estre marrie, attendu que vous co-

gnoissez que c'est ma maniere de vivre, mon art et mon mestier, auxquelz moyens j'ay acquis richesses, maisons, et nom et renommée, et trouvé grant nombre d'amis et de familiarité. Les beaulx et riches ornemens, aneaulx, vestemens et toutes les aultres precieuses bagues, dont vous estes parée et ornée plus que nulle aultre de ceste cité, comme bien sçavez, je les ay achaptées du gain et avantaige que j'ay fait en mes marchandises. Ce voyage doncques ne vous doit gueres ennuyer, car le retour en sera brief. Et je vous prometz que à ceste fois, comme j'espoire, se la fortune me donne heur, que jamais plus n'y vueil retourner : je y vueil prendre congié à ceste fois. Il convient doncques que prenez maintenant couraige bon et ferme, car je vous laisse la disposicion, administracion et gouvernement de tous les biens que je possede ; mais, avant que je me parte, je vous vueil faire aucunes requestes.

« Pour la premiere, je vous prie que soyez joyeuse, tandis que je feray mon voyage, et vivez plaisamment ; et, se j'ay quelque peu d'ymaginacion que ainsi le faciez, j'en chemineray plus liement.

« Pour la seconde, vous sçavez que entre nous deux rien ne doit estre tenu couvert ne celé, car honneur, prouffit et renommée doivent estre, comme je tien qu'ilz sont, communs à tous deux, et la louenge et honneur de l'un ne peut estre sans la gloire de l'autre, non plus que le deshonneur de l'un ne peut estre sans la honte de tous deux. Or je vueil bien que vous entendez que je ne suis si despourveu de sens que je ne pense bien comment je vous laisse jeune, belle, doulce, fresche et tendre, sans soulas d'homme, et que de plusieurs en mon absence serez desirée. Combien que je cuide fermement que avez maintenant nette pensée, couraige, haytié, toutesfoys, quant je congnois quelz sont vostre aage et l'inclinacion de la secrete chaleur en quoy vous abondez, il ne me semble pas possible qu'il ne vous faille, par pure necessité et contrainte, ou temps de mon absence, avoir compaignie d'homme; dont c'est bien mon plaisir que vous vous accordez où vostre nature vous forcera et contraindra. Vecy doncques le point où je vous vueil prier : c'est que gardez nostre mariaige le plus longuement que vous pourrez en son en-

tiereté. Intencion n'ay, ne voulenté aucune, de vous mettre en garde d'aultruy pour vous contenir; mais vueil que de vous mesmes ayez la cure et le soing, et en soyez gardienne. Veritablement, il n'est si estroite garde au monde qui puisse destourber la femme oultre sa voulenté à faire son plaisir. Quant doncques vostre chaleur vous esguillonnera et poindra, je vous prie, ma chiere espouse, qu'en l'execution de vostre desir, vous vous advisez prudentement et tellement qu'il n'en puisse estre publique renommée; que s'aultrement le faites, vous, moy et tous noz amis, sommes infames et deshonnorez. S'en fait donques et par effet vous ne povez garder chasteté, au moins mettez peine de la garder tant qu'il touche fame commune et renommée. Mais je vous vueil apprendre et enseigner la maniere que vous deverez tenir en celle maniere, s'elle survient.

« Vous sçavez qu'en ceste bonne cité a tresgrant nombre et foison de beaux jeunes hommes; d'entr'eulx tous vous en choisirez ung seul, et vous en tenez contente pour faire ce où vostre nature vous inclinera. Toutesfoys, je vueil que, en faisant l'election, vous ayez sin-

gulier regard qu'il ne soit homme vague, deshonneste et peu vertueux; car de tel ne vous devez accointer pour le grand peril qui vous en pourroit sourdre. Car sans doubte il descouvriroit et publiqueroit à la volée vostre secret. Doncques vous eslirez celui que congnoistrez fermement estre saige et prudent, affin que, se le meschief vous advient, il mette aussi grant paine à le celer comme vous. De ceste article vous requiers je, et que me promettez en bonne et ferme leaulté que garderez ceste leçon. Si vous advise que ne me respondez sur ceste matiere en la forme et façon que ont de coustume les aultres femmes, quant on leur parle de telz propos comme je vous dis maintenant; je sçay leurs responses et de quelz motz sçaivent user, qui sont telz : « Hé! hé! mon mary, qui vous « a meu à dire ce? Où avez vous chargé ceste « opinion cruelle, plaine de tempeste? Par « quelle maniere ne quant me pourroit adve- « nir ung si abominable delit? Nennil, nennil, « ja Dieu ne vueille que je vous face telles « promesses, à qui je prie qu'il permette la « terre ouvrir, qui m'engloutie et devore toute « vive, au jour et heure que, je ne di pas

« commettray, mais auray une seule pensée à « le commettre ! » Ma chiere espouse, je vous ay ouvert ces manieres de respondre, affin que vers moy en usez aucunement. En bonne foy, je croy et tien fermement que vous avez pour ceste heure tresbon et entier propos, ouquel je vous prie que demourez autant que vostre nature en pourra souffrir. Et n'entendez point que je vueille que me promettez faire et entretenir ce que je vous ay monstré, fors seulement ou cas que ne pourrez donner resistence ne batailler contre l'appetit de vostre fresle et doulce jeunesse. »

Quant ce bon marchant eut finé sa parolle, la belle doulce et debonnaire sa femme, la face toute rosée, se print à trembler, quant deust donner responce aux requestes que son mary lui avoit faictes. Ne demoura guere toutesfoys que la rougeur s'esvanouit, et print asseurance, en fermant son couraige de constance ; et en ceste maniere causa sa gracieuse response :

« Mon doulx et tresaymé mary, je vous asseure que oncques ne fus si espoventée ne troublée de mon entendement que j'ay esté presentement par voz parolles, quant elles m'ont

donné la congnoissance de ce que oncques je ouy, ne aprins, ne pensay. Vous congnoissez ma simplesse, jeunesse et innocence; certainement, il n'est point possible, à mon aage, de faire ou pourpenser un tel meschief ou deffaulte, comme vous m'avez dit que estes seur et sçavez vrayement que, vous absent, je ne pourroye contenir ne garder l'entiereté de nostre mariaige. Ceste parolle me tormente fort le couraige et me fait trembler toute, et ne sçay quelle chose je doy maintenant dire, respondre, ne proposer à voz raisons. Ainsi m'avez privé et tollu l'usaige de parler. Je vous diray toutesfoys ung mot qui vuidera de la profondesse de mon cueur, et en telle maniere qu'il y gyst, en telle vuidera il de ma bouche : Je requier treshumblement à Dieu, et à jointes mains lui prie, qu'il face et commande ung abisme ouvrir où je soye gettée, les membres tous arrachés, et tourmentée de mort cruelle, se jamais le jour vient où je doye non seulement commettre desleauté en nostre mariaige, mais, sans plus, en avoir une briefve pensée de le commettre! Et comment ne par quelle maniere ung tel delit ne pourroit advenir, je ne le sçauroye entendre.

Et, pource que m'avez forclos et reclus de telles manieres de respondre, disant que les femmes sont coustumieres d'en user, pour trouver les eschappatoires et alibis forains, affin de vous faire plaisir et donner repos à vostre ymaginacion, et que voyez que à voz commandemens je suis preste d'obeyr, garder et maintenir, je vous prometz, de ceste heure, de couraige ferme, arresté et estable opinion, d'attendre le jour de vostre revenue, en vraye, pure et entiere chasteté de mon corps; et que Dieu ne vueille pas qu'il advienne le contraire! Tenez vous en tout asseuré, et je le vous prometz : je tiendray la regle et doctrine que m'avez donnée, en tout ce que je feray, sans la trespasser aulcunement. S'il y a aultre chose dont vostre couraige soit chargé, je vous prie, descouvrez tout et me commandez faire et acomplir vostre bon desir, aultre rien ne desire, non pas le mien. »

Nostre marchant, ouye la response de sa femme, fut tant joyeux qu'il ne se peut contenir de plourer, disant : « Ma chiere espouse, puis que vostre doulce bonté m'a voulu faire la promesse que j'ay requise, je vous prie que l'entretenez! »

Le lendemain matin, le bon marchant fut mandé de ses compaignons pour entrer en la mer. Si print congié de sa femme, et elle le commanda à la garde Dieu. Puis monta en la mer, et se mirent à cheminer et naiger vers Alexandrie, où ilz parvindrent en briefz jours, tant leur fut le vent convenable et propice, ouquel lieu s'arresterent longue espace de temps, tant pour delivrer leurs marchandises comme pour en chargier des nouvelles.

Pendant et durant lequel temps, la tresgente et gracieuse damoiselle, dont j'ay parlé, demoura garde de l'ostel, et pour toute compaignie n'avoit que une petite jeune fillette qui la servoit. Et, comme j'ay dit, ceste belle damoiselle n'avoit que quinze ans : pourquoy, s'aulcune faulte fist, on ne le doit pas tant imputer à malice comme à la fragilité de son jeune aage.

Comme doncques le marchant eust esté plusieurs jours absent des yeulx d'elle, peu à peu il fut mis en oubly. Si tost que les jeunes gens sceurent ce partement, ilz la vindrent visiter, laquelle, au premier, ne vouloit vuyder de sa maison, ne soy monstrer; mais, toutesfoys, par force de continuacion et frequentacion quoti-

dienne, pour le grant plaisir qu'elle print aux doulx et melodieux chans et armonies de tous instrumens dont on jouoit à son huys, elle s'advança de venir beyer et regarder par les crevaces des fenestres et secretz traillis d'icelles, par lesquelles tresbien povoit veoir ceulx qui l'eussent plus voulentiers veue. En escoutant les chansons et dances, prenoit à la fois si grant plaisir que amour esmouvoit son couraige, tellement que chaleur naturelle souvent l'induisoit à briser sa continence.

Tant souvent fut visitée en la maniere dessusdicte, qu'en la parfin sa concupiscence et desir charnelz la vainquirent; et fut touchée du dard amoureux bien avant; et comme elle pensa souvent comment elle avoit, s'à elle ne tenoit, tresbonne habitude et opportunité de temps et de lieu, car nul ne la gardoit, nul ne lui donnoit empeschement pour mettre à execution son desir, conclud et dist que son mary estoit tressage quant si bien lui avoit acertené que garder ne pourroit sa continence et chasteté; de qui toutesfois elle vouloit garder la doctrine, et, avec ce, la promesse que faicte lui avoit.

« Or me convient il, dist elle, user du conseil

de mon mary; en quoy faisant je ne puis encourir à deshonneur, puis qu'il m'en a baillié la licence, mais que je ne ysse les termes de la promesse que j'ay faicte. Il m'est advis, et il est vray qu'il me chargea et, quant le cas adviendroit que rompre me conviendroit ma chasteté, que je esleusse homme qui feust saige, bien renommé et de grande vertu, et non aultre. En bonne foy, aussi feray je, mais que je puisse, en non trespassant le bon conseil de mon mary, il me souffist largement; et je tien qu'il n'entendoit point que l'homme deust estre ancien, ains, comme il me semble, qu'il feust jeune, ayant autant de renommée en clergie et science comme ung autre vieil : telle fut la leçon, comme il m'est advis. »

Es mesmes jours que ces argumentacions se faisoient pour la partie de nostre damoiselle et que elle queroit ung saige jeune homme pour lui refroider les entrailles, ung tressaige jeune clerc arriva, de son heur, qui venoit freschement de l'université de Boulongne la Crasse, là où il avoit esté plusieurs ans sans retourner. Tant avoit vacqué et donné son entente à l'estude, qu'en tout le pays n'y avoit clerc de plus grant

renommée par les magistraux de la cité, et avecques eulx assistoit continuellement. Il avoit coustume d'aller chascun jour, sur le marchié, à l'ostel de la ville, et jamais ne povoit passer que par devant la maison de ladicte damoiselle, à laquelle pleut tresbien sa doulce maniere. Et combien qu'elle ne l'eust jamais veu exercer l'office de clergie, toutesfois elle jugea tantost qu'il estoit tresgrant clerc : auxquelz moyens elle ficha toute son amour, en lui disant qu'il garderoit la leçon de son mary; mais par quelle maniere elle lui pourroit monstrer son grant et ardant amour et ouvrir le secret desir de son couraige, elle ne sçavoit; dont elle estoit tresdesplaisante.

Elle s'advisa neantmoins, pource que chascun jour ne failloit point de passer devant son huys allant au marchié, elle se mettroit au perron, parée le plus gentement que pourroit, affin que, au passer, quant il getteroit son regard sur sa beaulté, il la convoitast et requist de ce dont on ne lui feroit refus. Plusieurs fois la damoiselle se monstra, combien que ce ne feust auparavant sa coustume, et, ja soit ce que tresplaisante feust et telle pour qui ung jeune cou-

raige devoit tantost estre esprins et alumé d'amours, toutesfoiz le saige clerc jamais ne la apperceut, car il marchoit si gracieusement que, en marchant, ne gettoit sa veue ne çà ne là. Et, par ce moyen, la bonne damoiselle ne prouffita rien en la façon qu'elle avoit pourpensée et advisée. S'elle fut dolente, il n'en est ja mestier d'en faire enqueste, et plus pensoit à son clerc, et plus allumoit et esprenoit son feu.

A fin de piece, aprés ung tas d'ymaginacions que, pour abregier, je passe les reciter, conclud et se determina d'envoyer sa petite meschinette devers lui. Si la hucha et commanda qu'elle s'en allast demander ung tel, c'est assavoir de ce grant clerc, et quant elle l'auroit trouvé, où qu'il feust, lui dist que, le plus en haste qu'il pourroit, venist à l'ostel d'une telle damoiselle, femme et espouse d'ung tel; et que, s'il demandoit quelle chose il plaisoit à la damoiselle, elle lui respondit que rien n'en sçavoit, mais tant seulement lui avoit dit qu'il estoit grande necessité qu'il venist. La fillette mist en sa memoire les motz de sa charge, et se partit pour querir celuy qu'elle trouva; ne demoura gueres, car l'en lui enseigna la maison où il mengeoit au

disner, en une grande compaignie de ses amis et aultres gens de grant façon.

Ceste fillette entra ens, et, en saluant toute la compaignie, se vint adresser au clerc, le quel elle demandoit; et, oyans tous ceulx de la table, lui fit son message bien sagement, ainsi que sa charge le portoit. Le bon seigneur, qui congnoissoit de sa jeunesse le marchant dont la fillette lui parloit, et sa maison aussi bien comme la sienne, mais ignorant qu'il feust marié, ne qui feust sa femme, pensa tantost que, pour l'absence dudit marchant, sadicte femme le demandoit pour estre conseillée en aucune grosse cause, comme elle vouloit; car ledit clerc sçavoit bien que le mary estoit dehors, et n'entendoit point la cautelle ainsy comme elle; toutesfois il dist à la fillette : « M'amye, allez dire à vostre maistresse, que, incontinent que nostre disner sera passé, je iray vers elle. »

La messagiere fist la responce telle qu'il falloit et que on lui avoit enchargé; et Dieu sçait comme elle fut receue de sa maistresse, quant elle entendit les nouvelles que le clerc, son amy par amours, devoit venir. Elle estoit la plus joyeuse qu'oncques fut femme, et, pour la grant

joye que elle avoit de tenir son clerc en sa maison, trembloit et ne sçavoit tenir maniere. Elle fist balaiz courre partout, espandre la belle verdure en sa chambre, couvrir le lit et la couchette, desployer riches couvertures, tapis et courtines, et se para et atourna des meilleurs atours et plus precieux qu'elle eust. En ce point, l'attendit aucun petit de temps, qui lui sembla long à merveilles, pour le grant desir qu'elle avoit. Tant fut desiré et attendu qu'il vint; et, ainsi que elle l'appercevoit venir de loing, elle montoit et descendoit de sa chambre, alloit et venoit, maintenant cy, maintenant là; tant estoit esmeue qu'il sembloit qu'elle feust ravye de son sens. En la fin, monta en sa chambre, et illec prepara et ordonna les bagues et joyaulx qu'elle avoit attains et mis dehors pour festoier et recevoir son amoureux. Si fist demourer en bas la fillette chamberiere, pour l'introduire et le mener où estoit sa maistresse.

Quant il fut arrivé, la fillette le receut tresgracieusement et le mist ens et ferma l'huys, laissant tous ses serviteurs dehors, auxquelz il fut dist qu'ilz attendissent illec leur maistre. La damoiselle, oyant son amoureux estre arrivé,

ne se peut tenir de venir en bas à l'encontre de lui, qu'elle salua doucement. Quant elle le vit, le print par la main et le mena en la chambre qui lui estoit appareillée, et où il fut bien esbahi, quant il s'y trouva, tant pour la diversité des paremens, belles et precieuses ordonnances qui y estoient, comme aussi pour la tresgrant beauté de celle qui le menoit.

Si tost qu'il fut en la chambre entré, elle se seist sur une escabelle, auprés de la couchette; puis le fist seoir sur une aultre joignant d'elle, où ilz furent aucune espace tous deux sans mot dire, car chascun attendoit tousjours la parolle de son compaignon, l'un en une maniere, l'autre en l'autre; car le clerc, cuidant que la damoiselle lui deust ouvrir aucune grosse et difficile matiere, la vouloit laisser commencer; et elle d'aultre costé, pensant qu'il feust si saige et si prudent que, sans riens lui dire ne remonstrer plus avant, il deust entendre pourquoy elle l'avoit mandé. Quant elle vit que semblant ne maniere ne faisoit pour parler, elle commença et dist :

« Mon treschier parfait amy et tressage homme, je vous vueil dire presentement la rai-

son pour quoy et la cause qui m'a mene à vous mander. Je cuide que vous avez bonne congnoissance et familiarité avec mon mari. En l'estat que vous me voyez icy m'a il laissée et abandonnée pour aller sur la mer et mener ses marchandises en Alexandrie, comme il a de long temps acoustumé. Avant son partement, me dist que, quant il seroit absent, il se tenoit tout seur que ma nature et fragilité me contraindroient à rompre et briser ma continence, et que par necessité me conviendroit converser avec homme affin d'estaindre la chaleur qui en moy devoit venir aprés son partement. En bonne foy, je le repute ung tressaige homme, car de ce qu'il me sembloit adoncques impossible advenir je voy l'experience veritable : car mon jeune aage, ma beaulté et mes tendres ans ne peuvent souffrir ne endurer que le temps despende et consume ainsi mes jours en vain ; ma nature aussi ne se pourroit contenter. Et, affin que vous m'entendez bien à plain, mon sage et bien advisé mary, qui avoit regart à mon cas, quant il se partit, en plus grande diligence que moy mesmes, voyant comme les jeunes et tendres fleurettes se seichent et amatissent quant

aucun accident leur advient, et contre l'ordonnance et inclinacion de leur nature, par telle maniere consideroit il ce qu'il m'estoit à advenir ; et, voyant clerement que, se ma complexion et condicion n'estoient gouvernées selon l'exigence de leurs naturelz principes, gueres ne lui pourroye durer, si me fist jurer et promettre que, quant il adviendroit ainsi que ma nature me forceroit à rompre et briser mon entiereté, je esleusse ung homme saige et de haulte auctorité, qui couvert et subtil feust à garder nostre secret. Si est il que, en toute la cité, je n'ay sceu penser pour homme qui soit plus ydoine que vous, car vous estes jeune et tressaige homme. Or m'est il advis que ne me refuserez pas ne rebouterez. Vous voyez quelle je suis, et si povez l'absence de mon bon mary suppleer et son lieu tenir, voire maintenant se c'est vostre bon plaisir, car nul homme n'en sçaura parler ; le lieu, le temps, toute opportunité, nous favorisent. »

Le bon seigneur, prevenu et anticipé, fut tout esbahy en son couraige de ce que la bonne dame dist, combien que semblant n'en fist. Il print la main destre à la damoiselle, et, de joyeux viaire et plaisante chiere, lui commença

à dire ces parolles : « Je doy bien rendre et donner graces infinies à ma dame Fortune, qui au jourd'huy me donne tant d'heur et me fait percevoir le fruit du plus grant desir que je povoye au monde avoir ; jamais ne me reputeray ne clameray infortuné, quant en elle treuve si large bonté. Je puis seurement dire que je suis au jourd'huy le plus heureux de tous les aultres, car, quant je conçoy en moy, ma tresbelle et doulce amye, comment ensemble passerons joyeusement noz jeunes jours, sans ce que personne s'en puisse appercevoir ne donner garde, je senglantis de joye. Où est maintenant homme qui est plus aymé de Fortune que moy ? Se ne feust une seule chose, qui me donne ung petit et legier empeschement à mectre à execucion ce dont la dilacion aigrement me poise et desplaist, je seroye le plus et mieulx fortuné de tout le monde ; et me desplaist souverainnement que je ne le puis amender. »

Quant la bonne damoiselle, qui à nul mal n'y pensoit, ouyt qu'il y avoit aucun empeschement qui ne lui laissoit desployer ses armes, elle, tresdolente et bien marrie, lui pria qu'il le declairast, pour y remedier s'elle povoit.

« L'empeschement, dist il, n'est point si grant qu'en petit temps n'en soye delivré, et, puis qu'il plaist à vostre doulceur le sçavoir, je le vous diray. Ou temps que j'estoye à l'estude, à l'université de Boulongne la Grasse, le peuple de la cité fut seduit et meu, tellement que, par muthemathe, s'esleva encontre le seigneur ; si fus accusé avec les aultres mes compaignons d'avoir esté cause et moyen de la seduction et de muthematherie : pourquoy je fus mis en prison estroicte, ou quel lieu, quant je m'y trouvay, craignant perdre la vie, pour ce que je me sentoye innocent du cas, je me donnay et vouay à Dieu, lui promettant que, s'il me delivroit des prisons et rendoit icy entre mes parens et amys, je jeusneroye pour l'amour de lui ung an entier, chascun jour, au pain et à l'eaue, et, durant ceste abstinence, ne feroye peché de mon corps. Or ay je, par son aide, fait la plus part de l'année, et ne m'en reste gueres. Je vous prie et requier toutesfoys, puis que vostre plaisir a esté moy eslire pour vostre, que vous ne me changiez pour nul aultre qui vive, et ne vous vueille ennuyer le petit delay que je vous donneray, pour paracomplir mon abstinence, qui

sera brief faicte, et qui pieça eust esté parfaicte se je me eusse osé confier en aultrui, qui m'en eust peu ayder et donner secours, car je suis quitte de chascune jeusne que ung aultre feroit pour moy comme je la faisoye. Et pour ce que j'apperçoy vostre grande amour et confiance que vous avez fischée en moy, je mettray, s'il vous plaist, la fiance en vous, que jamais n'ay osé mettre sur freres, ne amis, ne parens, que j'aye, doubtant que faulte ne me fissent touchant la jeusne. Et vous prieray que m'aidiez à jeusner une partie des jours qui restent à l'acomplissement de mon an, affin que plus brief je vous puisse secourir en la gracieuse requeste que m'avez faicte. Ma doulce et entiere amye, je n'ay mais que soixante jours, lesquelz, se c'est vostre plaisir et voulenté, je partiray en deux parties, de quoy vous en aurez l'une, et moy l'autre, par telle condicion que sans fraude me promettrez m'en acquitter justement, et, quant ilz seront acomplis, nous passerons plaisamment noz jours. Doncques, se vous avez la voulenté de moy aider en la maniere que j'ay dessus dicte, dictes le moy maintenant? »

Il est à supposer que la grande et longue es-

pace de temps ne lui pleut gueres, mais, pource qu'elle estoit si doulcement requise de son amy, et aussi qu'elle desiroit moult la jeusne estre parfaicte et accomplie, affin qu'elle peust accomplir ses vouloirs et desirs avec son amoureux, pensant aussi que trente jours n'arresteroient gueres, elle promist de les faire et accomplir sans fraude ne sans deception ou mal engin.

Le bon et notable seigneur, voyant qu'il avoit gaigné sa cause, et que ses besoingnes se portoient bien, print congié à la bonne damoiselle, qui n'y pensoit nul mal, lui disant que, puisque sa voye et son chemin estoit, en venant de sa maison au marchié, de passer devant son huys, que sans faulte il la viendroit bien souvent visiter; et à tant se departit. Et la belle dame commença le lendemain à faire son abstinence, en prenant ordonnance que durant le temps de sa jeusne elle ne mengeroit son pain et son eaue jusques aprés soleil reconscé.

Quant elle eut jeusné trois jours, le sage clerc, ainsi qu'il s'en alloit au marchié, à l'heure qu'il avoit acoustumé, vint veoir sa dame, à qui il se devisa longuement; puis, au dire adieu, il

lui demanda si la jeusne estoit encommencée. Et elle respondit que ouy. « Entretenez vous ainsi, dist il, et gardez vostre promesse, ainsi que vous l'avez faicte ? — Tout entierement, dist elle, ne vous en doubtez. » Il print congé et se partit, et elle perseverant de jour en jour en sa jeusne, et gardoit l'observance en la façon que elle avoit promis, tant estoit de bonne nature.

Elle n'avoit pas jeusné huit jours que sa chaleur naturelle commença fort à refroider: et tellement que force lui fut de changer habillemens, car les mieulx fourrez et empennez, qui ne servoient qu'en l'hiver, vindrent servir au lieu des sengles et tendres qu'elle portoit avant l'abstinence entreprinse.

Au quinziesme jour fut arriere visitée de son amoureux le clerc, qui la trouva si foible que à grant peine povoit elle aller par la maison; et la bonne simplette ne se sçavoit donner garde de la tromperie, tant s'estoit abandonnée à amours, et parfaictement mis son entente à perseverer à celle jeusne, et pour les joyeux et plaisans deliz qu'elle attendoit seurement à avoir avecques son grant clerc; lequel, quant, à l'entrer en la maison, la veoit ainsi foible, lui dist :

« Quelle viaire esse là et comment marchez vous? Maintenant j'aperçoy que faictes l'abstinence à regret! Et comment, ma tresdoulce amie? Ayez ferme et constant couraige, nous avons au jourd'huy achevé la moytié de nostre jeusne; se vostre nature est foible, vainquez la par roideur et constance de cueur, et ne rompez vostre lealle promesse. » Il l'amonnesta si doulcement qu'il lui fist prendre couraige, par telle façon qu'il lui sembloit bien que les aultres quinze jours qui restoient ne lui dureroyent gueres.

Le vingtiesme vint, auquel la simplette avoit perdu toute couleur et sembloit à demi morte, et ne lui estoit plus le desir si grant comme il avoit esté. Il lui convint prendre le lit et y continuellement demourer, où elle se donna aucunement garde que son clerc lui faisoit faire abstinence pour chastier son desir charnel; si jugea que la façon et maniere de faire estoient sagement advisées, et ne povoient venir que d'homme bien saige. Toutesfoys, ce ne la desmeut point ne descouvrit qu'elle ne fust deliberée et arrestée de entretenir sa promesse.

Au penultime jour, elle envoya querir son

clerc, qui, quant il la vit couchée au lit, demanda se, pour ung seul jour qui restoit, avoit perdu couraige? Et elle, entrerompant sa parole, lui respondit : « Ha! mon bon amy, vous m'avez parfaictement et de lealle amour aymée, non pas deshonnestement comme j'avoye presumé vous aymer. Pourquoy je vous tien et tiendray, tant que Dieu me donnera vie et à vous aussi pareillement, mon trescher et tressingulier amy, qui avez gardé, et moy aprés, mon entiere chasteté et ma chaste entiereté, l'honneur et la bonne renommée de moy, mon mary, mes parens et amys, Benoist soit mon chier espoux, de qui j'ai gardé et entretenu la leçon qui donne grant apaisement à mon cueur! Or çà, mon amy, je vous rends telles graces et remercye, comme je puis, du grant honneur et biens que m'avez faiz, pour lesquelz je ne vous sçauroye ne pourroye jamais rendre ne donner suffisantes graces; non feroient tous mes amis. »

Le bon et saige seigneur, voyant son entreprinse estre bien achevée, print congié de la bonne damoiselle, et doulcement l'amonnesta qu'il lui souvint de chastier desormais sa nature par abstinence toutes les fois qu'elle s'en senti-

roye esguillonnée. Par lequel moyen elle demoura entiere jusques au retour de son mary, qui ne sceust rien de l'adventure, car elle lui cela; si fist le clerc pareillement.

CY FINISSENT LES CENT NOUVELLES NOUVELLES
COMPOSÉES ET RECITÉES
PAR NOUVELLES GENS DEPUIS NAGUERES.





NOTES

ÉPITRE AU DUC DE BOURGOGNE

Page 1. — Cette épître est adressée certainement à Charles le Téméraire, qui porta le titre de comte de Charolais jusqu'à ce que la mort de son père, Philippe le Bon, l'eut fait duc de Bourgogne en 1467, alors que Louis XI était déjà roi de France depuis six ans. On voit donc, par là, que la rédaction ou du moins la publication des *Cent Nouvelles nouvelles* est postérieure à l'année 1467. Le *tresobeissant serviteur,* au bas de la dédicace anonyme, serait ainsi Antoine de La Sale, qui passe pour être l'*acteur* ou rédacteur des *Cent Nouvelles nouvelles*, recueillies et compilées par le commandement du duc de Bourgogne, longtemps après l'époque où elles furent racontées au château de Genappe.

P. 2. — Le *livre de Cent Nouvelles* est le *Décaméron* de Boccace traduit en français, d'après une version latine

littérale, par Laurens du Premier-Faict, sous le règne de Charles VI ; cette traduction, peu exacte, mais pleine de naïveté et de charme, se trouvait en manuscrit dans toutes les bibliothèques des rois et des princes.

PREMIÈRE DIZAINE.

Nouvelle II, page 49, ligne 16. — *De cestes* tout seul ne se comprend pas ; il faut lire : *de ceste cause*.

Nouv. IV. — Le *roy* est Charles VII. Ce fut lui qui créa la compagnie des gardes écossaise, composée d'abord des hommes que les grands seigneurs d'Écosse lui avaient amenés de leur pays pour combattre les Anglais.

Nouv. V, p. 73. — Depuis le recouvrement de la Guyenne, en 1453, la guerre contre les Anglais avait réellement cessé ; ceux-ci ne possédaient plus qu'une seule ville française, Calais, mais ils ne renonçaient pas encore à leurs prétentions sur le royaume qu'ils avaient presque conquis naguère, et le roi d'Angleterre continuait à prendre le titre de roi de France. On pouvait donc s'attendre à voir d'un jour à l'autre recommencer les hostilités.

Nouv. VII, p. 89, l. 4. — Nous avons écrit *d'Envers* pour nous conformer au texte de la première édition avec date, que nous reproduisons. Mais il n'est pas probable qu'un orfévre de Paris ait songé à la foire d'Anvers, en Hollande. Il s'agit certainement de la foire d'*Auvers, emprès Pontoise* (à six kilomètres de cette ville), d'autant mieux que cette foire était la continuation de la célèbre foire du *Landit*, qui se tenait dans la plaine Saint-Denis le premier lundi après la Saint-Barnabé. — L. 12. On fermait les portes de la ville, après le couvre-feu sonné, à six heures du soir en hiver, et à huit en été.

— P. 90, l. 13. — Le grand Châtelet était la prison de la ville ; le *chevalier du guet* y envoyait les vagabonds arrêtés la nuit dans les rues de Paris.

DEUXIÈME DIZAINE.

Nouv. XIII, p. 14, l. 20-21. — *Malebouche*, ou la médisance, et *Dangier*, ou la jalousie, sont des personnages du *Roman de la Rose*.

— P. 16, avant-dernière ligne. — Nous avons imprimé *reboute*, conformément à notre texte, au lieu de *deboute*, qui est le véritable mot.

Nouv. XV, p. 35. — On appelait *moines blancs* les Chartreux, qui sont entièrement vêtus de blanc, et quelquefois aussi les Dominicains, qui portent une robe de laine blanche avec un scapulaire noir par-dessus.

Nouv. XVI, p. 41. — Le *trespuissant duc de Bourgoigne* doit être Philippe le Bon, deuxième du nom, père de Jean Sans peur. Philippe, quatrième fils du roi Jean, avait épousé Marguerite, fille de Louis de Male, comte de Flandre ; il devint duc de Bourgogne et comte d'Artois après la mort de ce dernier, en 1384.

— P. 42, l. 4. — Il s'agit sans doute ici de la croisade de Jean Sans peur, contre les Turcs, à la fin du quatorzième siècle. Le narrateur confond ici la Prusse avec la Hongrie, où les seigneurs bourguignons allèrent combattre contre le sultan Bajazet. Cette expédition chevaleresque, qui eut une fatale issue à la bataille de Nicopolis, en 1396, est admirablement racontée par Froissart.

Nouv. XX, p. 73. — Ce *pays de Mal-Engin*, c'est-à-dire de la malice, du mauvais esprit, serait-il la Picardie ou la Lorraine ?

— P. 77, l. 18. Les éditions modernes mettent *gai-*

gnée : ce qui pourrait signifier *dépucelée*. Mais nous avons laissé *gaignie*, qui doit venir de *gaîne*, qu'on écrivait *gaigne*, étui, fourreau.

TROISIÈME DIZAINE.

Nouv. XXII, p. 13. — *Monseigneur* est Philippe le Bon, duc de Bourgogne, ou bien son fils, Charles le Téméraire, qui fut un des conteurs de la cour de Genappe.

Nouv. XXIII, p. 21, l. 9. — *Ma damoiselle* est là pour : madame. Les bourgeoises mariées ne recevaient jamais la qualification de *madame*, qui appartenait aux femmes nobles, mais seulement celle de *madamoiselle*. Cet usage a continué jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, comme on le voit par la *Satire* du chevalier de Nisart, *sur les femmes bourgeoises qui se font appeler Madame* (La Haye, 1712, in-8).

Nouv. XXIV, p. 25. — Le *beau conte :* Valeran de Luxembourg, troisième du nom, comte de Saint-Pol ou Saint-Paul, connétable de France, un des plus célèbres partisans du duc de Bourgogne, Jean Sans peur. Il mourut en 1415. — *Vrelenchem :* aujourd'hui Verlinghem, à six kilomètres de Lille.

— P. 27, l. 8 et 9. — La fin de cette phrase est absolument incompréhensible et doit être altérée.

Nouv. XXVI, p. 45, l. 9 et 10. — Nous pensons qu'il faut lire *saillit*, au lieu de *faillit*, pour donner à la phrase un sens, qui serait : « Espérant se retrouver un jour dans des circonstances plus heureuses; » ou bien : « Espérant qu'un jour ou l'autre les choses auraient une heureuse issue. »

— P. 49, dern. l. — Varengeville est un bourg de Lorraine, sur la Meurthe, à deux lieues de Nancy. Les

reliques de saint Nicolas, évêque de Mire, y attiraient de nombreux pèlerins qui venaient de tous côtés accomplir un vœu et apporter une offrande.

— P. 51, l. 1re. — Cette expression *mon oncle le bastard* n'a rien d'injurieux. Il y avait, dans toutes les maisons nobles, des bàtards, qui se qualifiaient ainsi et dont la naissance illégitime n'était alors ni un scandale ni une honte, puisqu'ils portaient la *barre* de la bâtardise sur l'écusson de leurs armes de famille.

— P. 52, l. 6. — La *retenance*, c'est la permission de rester à l'*hostel* du seigneur de Bar. Il était d'usage alors de s'arrêter, en voyageant, dans les châteaux des seigneurs où l'on donnait l'hospitalité à tous ceux qui la demandaient. Cette hospitalité devenait une splendide réception, quand le nouveau venu se faisait connaître pour un gentilhomme de bon lieu.

— P. 56, l. 17. — Le *deduit des oyseaux* est la chasse au vol, la fauconnerie. — L. 21. *Volieres* doit être une faute pour *voleries*, chasses au vol.

— P. 59, l. 6. — Le *conseil de Ovide*, c'est le conseil qu'Ovide donne aux amants, dans son poëme : *Remedium amoris*, pour se guérir d'un amour dédaigné.

Nouv. XXVII, p. 68, l. 9. — *Dangier* est toujours le personnage allégorique du *Roman de la Rose*, ce vilain jaloux qui n'a pas d'autre affaire que de nuire aux dames, en leur tendant des piéges et en les faisant tomber dans de mauvais pas.

— P. 72, l. 4. — *Estroit conseil :* Conseil privé, secret. Ce sont ces femmes, ces confidentes intimes, que l'on nommait *belles cousines;* de là, le surnom de l'héroïne du roman ou de l'*Histoire du petit Jehan de Saintré.*

Nouv. XXVIII, p. 79, l. 6. — *Les nobles hommes mal fortunez*. C'est le traité, écrit en latin par Boccace : *De Casibus virorum illustrium*. Ce traité, qui n'était pas moins célèbre que le *Decamerone*, fut également traduit

13

ou plutôt paraphrasé en français par Laurens du Premier-Faict, secrétaire du duc de Berri, fils du roi Jean et frère de Charles V. Cette translation, achevée le 15 avril 1409, parut, imprimée pour la première fois, à Paris, chez J. Dupré, en 1483, sous ce titre : *Les livres de J. Boccace, des cas des nobles hommes et femmes infortunez;* elle se trouvait alors en manuscrit dans toutes les bibliothèques princières.

— P. 84, dern. l. — *En si belle,* sous-entendu *occasion.* On dit encore avec la même ellipse : *vous l'avez belle.*

Nouv. XXIX, p. 90, l. 2. — Au lieu de *baublieres,* les éditions modernes portent *baubeliers,* ce qui n'est pas plus intelligible. Nous ne savons s'il faut lire *banblières* ou *haublières,* et nous avions proposé *banlieues;* mais il ne nous paraît pas probable que cette correction représente le sens du texte, qui doit donner plutôt un terme de fortification employé ici à double sens. — Dern. l. *La coustume en ce royaulme.* Cette singulière coutume, qui obligeait une épousée à proclamer elle-même sa défaite par un grand cri, auquel les garçons de la noce répondaient, en pénétrant dans la chambre nuptiale, et en apportant le chaudeau, existait même à la cour de France, comme on le voit dans un Chant nuptial de Clément Marot, en l'honneur du mariage de madame Renée de France avec le duc de Ferrare.

— P. 92, dern. l. — Au lieu de : *si hault esternu,* il faut peut-être lire : *de si haut estrenne,* ce qui signifierait : *de si bonne mine.* Nous proposons encore de voir, dans le mot *esternu,* la traduction du latin *strenuus,* vigoureux, vaillant.

— P. 93, l. 19. — Le *roy,* c'est le roi de France; *Monseigneur,* c'est le duc de Bourgogne.

Nouv. XXX, p. 95. — *Sainct Anthoine de Viennois* est l'ancienne ville de la Mothe-Saint-Didier, en Dauphiné, qui avait pris le nom de Saint-Antoine à

cause des reliques de ce saint, qu'on y apporta au onzième siècle.

— P. 99, l. 14. — Nous avons cru devoir mettre *trouver*, au lieu de *troubler*, que porte notre texte.

— P 100, l. 6-7. — Allusion aux enfants, qui, lorsqu'ils ont mérité d'être battus, ne veulent pas l'avoir été pour peu de chose.

— P. 102, l. 1. — C'est-à-dire : nous n'avions qu'à coucher sur la paille.

QUATRIÈME DIZAINE.

Nouv. XXXI, p. 6, l. 18. — Cette *cornette de veloux* faisait partie intégrante du chaperon, qui avait une queue ou cornette plus ou moins longue, en étoffe, descendant sur la poitrine et retombant ensuite derrière l'épaule, quelquefois aussi cette cornette formait une espèce de crête flottante qui se balançait sur le visage et le cachait à demi.

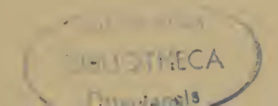
Nouv. XXXII, p. 15, l. 9. — *Hostellerie* est Hostalrich, ville de Catalogne. — L. 11. Les cordeliers de l'Observance formaient une des principales branches de l'ordre de Saint-François. Il y avait les cordeliers de la grande, de la petite et de l'étroite Observance.

— P. 20, l. 23. — *Ma Dame* indique ici la femme du seigneur de la ville.

— P. 25, l. 6. — *Cherra* de parler, c'est-à-dire : *tombera* au point de, arrivera enfin à parler.

— P. 26, l. 14. — Nous pensons qu'au lieu d'*examinez*, il faut lire *exanimés*, c'est-à-dire *inanimés*, affaiblis.

— P. 27, l. 6. — Les quatre *nataux*, les quatre grandes fêtes natales de la vie du Christ : Noël, Pâques, la Pentecôte et l'Ascension.



Nouv. XXXIII, p. 36, l. 4. — On a fait de savantes dissertations pour définir au juste ce que c'était que ce *feu Saint-Antoine* qui inspirait tant d'effroi à nos aïeux. C'était évidemment une espèce de lèpre vive, qui s'attachait à toutes les parties du corps, et qui causait des chaleurs intolérables dans la partie malade.

— P. 46, dern. l. — Le chaperon, du temps de Charles VII, était attaché sur l'épaule par une longue bande d'étoffe qui pouvait faire deux ou trois fois le tour du cou ; quand il n'était pas sur la tête, il pendait derrière le dos, à l'extrémité de cette bande d'étoffe qu'on appelait sa *queue*.

— P. 47, l. 2. — Son *atour* était une coiffure de femme, un haut bonnet, le *henin*, importé en France par Isabeau de Bavière.

Nouv. XXXIV, p. 53, l. 20. — *Merveilleux*, dont le sens n'est pas ici bien clair, paraît être mis pour *jaloux*.

Nouv. XXXVII, p. 72, l. 5. — *Matheolet*, c'est-à-dire le *Livre de Matheolus*, poëme du quinzième siècle, composé par Jean le Febvre, évêque de Thérouenne, est une violente satire contre les femmes. Il a été souvent réimprimé au commencement du seizième siècle. — *Les Quinze Joyes de mariage*, ouvrage satirique et facétieux, attribué à Antoine de la Sale, auteur ou rédacteur des *Cent Nouvelles nouvelles*. Ce passage prouve que le second ouvrage, qu'on lui attribue aussi, est postérieur à l'autre, qui s'y trouve cité.

— P. 73, l. 22, et p. 77, l. 1 — *Dangier*, argus, duègne. C'est le surnom générique qu'on donnait à tous les ennemis des amants, depuis que le roman de la *Rose* avait personnifié, sous ce nom, la jalousie, ou plutôt l'espionnage en amour. Voy. ci-dessus la XIII[e] Nouvelle.

Nouv. XXXVIII, p. 86, l. 23. — Nous avons imprimé *l'acraventa*, au lieu de *la carvenca*, que donne

notre texte, et qui ne présente aucun sens. Voy. *accraventer,* au Glossaire.

Nouv. XXXIX, p. 91, l. 2. — Au lieu de *Hamiau,* que porte notre texte, nous avons mis *Hainaut.*

Nouv. XL, p. 100, l. 18. — Au sujet de *Hostellerie,* voir ci-dessus, la note de la Nouvelle XXXII.

CINQUIÈME DIZAINE.

Nouv. XLII, p. 11, l. 1. — *L'an cinquante dernier,* l'an 1450. — L. 10. *Coustrerie* est ici pour *custodie,* office d'un sacristain ou *coustre* dans une église.

— P. 14, l. 4. — On appelait *mois du pape* les huit mois de l'année pendant lesquels le pape avait le droit de conférer des bénéfices en pays d'obédience.

— P. 16, l. 16. — Nous ne voyons pas trop quelle comparaison établir ici entre un homme gai et une *mitaine* (gros gant fourré) ; mais c'est évidemment une expression proverbiale. On pourrait donner au mot *mitaine* un sens plus logique ; car *mitana* signifiait aussi une mesure de vin ou de sel, et une monnaie flamande.

Nouv. XLIV, p. 29, l. 14. — Ces *vingt francs* sont vingt francs d'or, vingt pièces de la monnaie qu'on nommait *franc à cheval,* frappée sous Charles V et valant alors vingt *sols* ou un *franc,* en monnaie de compte ; ces vingt sols représentent seulement vingt livres ou francs au cours actuel, mais ils vaudraient aujourd'hui une somme plus forte, eu égard à l'augmentation de la valeur représentative de l'argent.

Nouv. XLV, p. 40, l. 7. — Nous avions cru reconnaître dans le mot *galioffe* l'étymologie de *gaillard* et *gouliafre,* qui dérive du bas latin *goliardus;* mais, comme c'est un Italien qui parle, nous pensons que *galioffe* est une transformation burlesque de *gallione,* chapon.

Nouv. XLVII, p. 51, l. 9. — *Montouer*, ou *montoir*, banquette de pierre placée à l'entrée de chaque maison, et qui servait de marchepied pour monter à cheval sans le secours de l'étrier.

Nouv. L, p. 69, l. 5. — Pays de *Lannois*, les environs de Laon.

SIXIÈME DIZAINE.

Nouv. LIII, p. 21, l. 1. — *Saincte Goule*, Sainte-Gudule, cathédrale de Bruxelles.

— P. 22, l. 21. — L'anneau du *moustier*, c'est-à-dire de l'église, semble indiquer que cet anneau était fourni par le prêtre pour la cérémonie nuptiale.

— P 27, l. 2. — Allusion à l'amende honorable, où le condamné portait à la main une torche allumée, du poids de plusieurs livres.

— P. 28, l. 6. — *Monseigneur* de Cambrai, l'évêque de Cambrai. Les procès conjugaux ressortissaient aux officialités ou cours d'Église.

Nouv. LV, p. 35, l. 1. — L'année du pardon de Rome, le grand jubilé de 1540.

— P. 38, l. 23. — *Par force d'armes,* c'est-à-dire en faisant l'amour. Les vieux conteurs comparent sans cesse le jeu amoureux à une passe d'armes ou à un duel.

Nouv. LVII, p. 50, l. 18. — Ces belles chambres *verrées*, *nattées* et *pavées*, avaient des fenêtres de verre et un pavement de faïence émaillée, recouvert de nattes de paille ou paillassons, en guise de tapis. Les *verrières* ou fenêtres à vitres n'étaient pas encore communes dans les maisons des pauvres gens.

Nouv. LIX, p. 63, l. 1. — *Dieu mercy, et la vostre* (mercy), grâce à Dieu et à vous. — L. 11. *Recreans* est sans doute ici pour *recreus*, fatigués.

— P. 71, l. 7. — « Et pourtant nul, » etc., pourrait bien former deux vers, empruntés à quelque poésie du temps.

SEPTIÈME DIZAINE.

Nouv. LXI, p. 11, l. 2. — *La trainnée,* expression figurée empruntée à la vénerie. C'est-à-dire : Je me suis mis depuis longtemps sur la *trace* des infidélités de ma femme.

Nouv. LXII, p. 13, l. 8. — Le duc Charles d'Orléans qui avait été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, en 1415, était retenu depuis vingt-cinq ans à Londres, et ne pouvait obtenir d'être mis à rançon. Il fallut que le duc et la duchesse de Bourgogne intervinssent auprès du gouvernement anglais, pour que la délivrance du prince d'Orléans devînt possible. Dans les conférences qui s'ouvrirent entre Calais et Gravelines, au mois de juillet 1440, le cardinal de Winchester, chef du parti de la paix en Angleterre, accepta une rançon de deux cent mille écus d'or, garantie par le Dauphin de France, le duc Philippe de Bourgogne, et tous les princes du sang, avec consentement du roi. Ce traité fut signé le 22 novembre 1440.

— P. 20, l. 10. — Le *noble à la Rose* d'Angleterre, ainsi nommé parce qu'il portait une rose qui est dans les armes de la maison d'York, était de l'or le plus fin, et valait cinq livres tournois, dont la valeur relative serait aujourd'hui de quatre-vingt-dix francs.

Nouv. LXIII, p. 29, l. 3. — Monseigneur d'Estampes est-il Richard, fils puîné du duc de Bretagne, Jean V, à qui le roi Charles VII avait donné le comté d'Étampes, ou bien Robert d'Estampes, conseiller et chambellan de Charles VII, maréchal et sénéchal de Bourbonnais? Ces deux personnages étaient morts avant l'année

1456, pendant laquelle on suppose que les Cent Nouvelles furent contées.

— P. 34, l. 5. — *Ung Dieu sur un asne* n'est autre qu'une représentation figurée de Jésus entrant à Jérusalem, monté sur une ânesse, dix jours avant sa Passion.

Nouv. LXV, p. 49, l. 24. — Les frères de l'*ordre* sont probablement des confrères de la bouteille, membres d'une confrérie joyeuse et bachique, ou seulement de l'ordre des maris.

Nouv. LXVII, p. 59, l. 3. — Les conseillers au Parlement portaient alors un chaperon fourré d'hermine.

Nouv. LXVIII, p. 67, l. 2. — Le mynot était une mesure de capacité, contenant un pied cube.

Nouv. LXIX, p. 71, l. 6. — Il s'agit ici de la bataille de Nicopolis, en 1395, où le roi de Hongrie, Sigismond, et Jean Sans peur, fils du duc de Bourgogne, furent complétement défaits par le sultan Bajazet Ier, contre lequel ils avaient formé une croisade avec l'aide de la chevalerie de toute la chrétienté.

HUITIÈME DIZAINE.

Nouv. LXXI, p. 2, l. 10. — Le fourrier délivrait des billets de logements, après avoir marqué à la craie ces logements, pour toutes les personnes qui faisaient partie de la maison du prince, lorsque ce prince était en voyage.

Nouv. LXXII, p. 9, l. 22. — On appelait alors *la salle*, par excellence, celle qui servait aux réceptions et aux repas. C'était à la fois notre salle à manger et notre salon.

— P. 10, l. 20. — C'est-à-dire que la dame animait la conversation, pour qu'on n'entendît pas la toux de son amant.

— P. 13, l. 9. — La *trainnée* veut dire ici le fin mot de l'aventure; de quoi il en retournait. Le mot *trainnée* est employé ici dans le sens qu'on lui donne en langage de chasseur : fiente d'animal, trace de la bête.

Nouv. LXXIII, p. 20, l. 10 et 11. — Il paraîtrait, d'après ce passage, que la couleur bleue était alors ce qu'est aujourd'hui la couleur jaune, l'emblème et la livrée des maris trompés; peut-être par rapport à la couleur du *maquereau*, qui avait donné son nom aux maris pourvoyeurs des débauches de leurs femmes.

Nouv. LXXIV, p. 25. — Le *Boulenois* est le comté de Boulogne.

Nouv. LXXV, p. 29. — Le règne de Charles VI, depuis l'assassinat du duc d'Orléans par Jean Sans peur, ne fut qu'une longue guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons, factions rivales, qui livrèrent aux Anglais le royaume et la couronne de France.

— P. 34, l. 6. — *Au son de la musette.* Ce conte a certainement donné origine au proverbe populaire : « Il en souvient toujours à Robin de ses flûtes. » — L. 17. Le *bouter jus*, le jeter à bas de l'échelle, le pendre.

Nouv. LXXVI, p. 38, l. 23, et p. suiv. — *Domine*, parce que les gens d'Église prenaient le titre de *Dom*, du latin *Dominus*.

Nouv. LXXVII, p. 44, l. 14. — A *Mortaigne*, c'est-à-dire au cimetière : jeu de mots proverbial sur le nom de la ville de *Mortagne*, qui semble dérivé du mot *mort* et qui n'en vient pas (*Moritania*).

— P. 45, l. 7. — *Faulte* doit s'entendre ici d'un évanouissement.

Nouv. LXXVIII, p. 49, l. 13. — Nous croyons qu'il faut lire *biens vaillants;* c'est-à-dire : Je ne m'étends pas sur tous les biens qu'elle avait amassés.

— P. 51, l. 6. — La *bonne sepmaine* est la semaine de Pâques.

Nouv. LXXIX, p. 55, l. 13. — *Quelque matiere*. On présentait toujours au médecin l'urine et les déjections du malade.

— P. 56, l. 17. — La *huée*, c'est-à-dire le cri, l'invocation, l'appel; c'est-à-dire qu'on avait recours à lui pour toute chose. On pourrait lire *buée*, dans le sens figuré de lessive, vapeur.

NEUVIÈME DIZAINE.

Nouv. LXXXI, p. 5, dern. l. — *Basse nonne*, environ trois heures et demie de l'après-midi; après l'heure de none.

— P. 7, l. 3. — *Une heure ou deux de nuyt*, c'est-à-dire sept ou huit heures du soir.

Nouv. LXXXV, p. 30, l. 14. — *Sans moyen* signifie ici sans intermédiaire; c'est-à-dire que les deux maisons étaient contiguës. Voir le glossaire, au mot *Moyen*.

Nouv. LXXXVIII, p. 50, l. 11. — La porte dont il s'agit ici est celle de la ville, qu'on fermait à l'heure du couvre-feu, c'est-à-dire à sept ou huit heures du soir.

— P. 51, l. 7. — Expression proverbiale. Le Carême, avec ses jeûnes et ses pénitences, était un redoutable adversaire, qu'il eût été bien difficile de retrancher du calendrier.

DIXIÈME DIZAINE.

Nouv. XCI, p. 4, l. 3. — Quelques éditions portent: *à tous lez*, ce qui offre un sens satisfaisant : de tous côtés, en long et en large. Mais la première édition avec date met ici : *à tous lotz*, ce qui veut dire que cette femme

prenait du plaisir à bonne mesure, le *lot* étant une mesure de liquide qui représentait deux pintes.

— P. 5, l. 9. — *Ou pris*, c'est-à-dire : au prix de vos menaces; au lieu de me faire un quarteron d'enfants. Les anciennes éditions mettent *ou prins*, ce qui nous paraît une faute. — L. 13. *Que l'on me tonde en croix*, c'est-à-dire : je veux être rasée. C'était autrefois un déshonneur et une peine égale à la fustigation que d'être tondu, lorsque les longs cheveux caractérisaient, en France, la race noble et libre.

Nouv. XCII, p. 7, l. 5. — Dans ce temps-là, où chaque corps d'état se divisait en confréries, sous l'invocation de différents saints, on avait imaginé la confrérie de la Houlette pour les femmes galantes et débauchées. La *houlette* était le synonyme du Priape antique, et ce symbole devait servir de sceptre au *houlier*, *hullarius*, qui fut peut-être un berger avant d'être un ribaud.

— P. 12, l. 16. — Le roy de Bordelois est le roi des ribauds, qui avait la direction suprême des filles publiques et des *bordeaux* dans chaque ville où la prostitution était organisée légalement.

Nouv. XCIII, p. 15, l. 14. — Parce qu'il avait de quoi faire un bon repas.

Nouv. XCIV, p. 19, l. 2. - Le diocèse de Therouenne, ou plutôt *Terouane*, après la destruction de cette ville par Charles-Quint, en 1553, fut divisé en trois évêchés, celui de Boulogne, celui de Saint-Omer et celui d'Ypres. — L. 13. Les gens d'église, les docteurs, les magistrats, et en général tous les hommes graves et honorables, portaient la robe longue ; les habits courts étaient exclusivement réservés aux jeunes gens, et même aux mondains, qui, dit un vieux chroniqueur, ne se souciaient d'aller vêtus *comme singes*.

Nouv. XCVII, p. 35, l. 6. — Jeu de mots sur le texte des Psaumes, où *hebræos* fait équivoque avec *ebrios* (ivres). — L. 11. C'est-à-dire : on nous arrachera les poils

de la barbe. — L. 15. L'évangile de la Passion est d'une interminable longueur; voilà pourquoi le buveur le compare à la kyrielle de reproches qu'il s'attend à subir.

Nouv. XCVIII, p. 46, l 9. — La qualification de *plastriers*, donnée à des *ribauds*, caractérise les vagabonds et les gens sans aveu qui se retiraient la nuit dans les fours à plâtre.

Nouv. XCIX, p. 56, l. 2-3. — Cette phrase est obscure : veut-elle dire qu'ils imitèrent leur maître, ou bien qu'ils surent depuis à quoi s'en tenir sur son compte?

Nouv. C, p. 76, l. 22. — *Boulongne la Crasse* est Bologne la Grasse.

— P. 89, l. 22-24. — C'est-à-dire : cela ne la déconcerta point, et elle ne montra pas qu'elle fût moins déterminée.

— P 90, l. 10. — Nous ne nous rendons pas compte de ce que peut signifier *et moy aprins*, qui se trouve dans toutes les éditions, à moins que ce ne soit une ellipse très-forte, pour dire : *qui avez gardé et qui m'avez appris à garder*.





GLOSSAIRE

NOTA. *Au commencement de chaque article, pour distinguer les expressions proverbiales des autres locutions, on les a imprimées en italiques au lieu de les mettre en petites capitales.*

A (prép.), employé dans le sens de *par*, *avec*.

ABATRE, dans le sens d'*abattre la besogne*, venir à bout de quelque chose.

ABAYER. Mystifier (payer d'une *baye*).

ABREGER (S'). Se dépêcher.

ABSOLU, pour *absous*.

ABSOLUTION, pour *solution*.

ACERTÉ, pour *acertené*. Assuré.

ACERTENER. Assurer, certifier.

ACERTES. D'une manière certaine, précise. — Tout beau, bellement. Voy. *Certes*.

ACCOINT. Lié, conjoint, intime. Voy. *Accointer*.

ACCOINTANCES. Compliments, politesses (sens spécial).

ACCOINTER (ou *s'accointer de*). Faire connaissance; épouser. S'emploie aussi dans le sens de : se tourmenter.

ACCRAVENTER. Assommer.

ACHOPÉ. Saisi, arrêté.

ACONSUYR. Rejoindre, suivre de près.

ACOUCHER (S'). Se mettre au lit.

ADMIRACIONS. Exclamations.

ADNICHILER. Annihiler, annuler.

ADOSSER. Chasser, secouer (sa faiblesse, en la mettant *à dos*, derrière soi).

ADOUBER. Affubler, revêtir, armer ; panser.

ADRESSE. Chemin, voie, moyen

ADRESSIÉ, ou *adrecié*. Orné, paré, pourvu — *Bien adressé*, bien élevé.

ADROICIÉ, pour *adressé*.

ADVANCER (S'). Se dépêcher.

ADVERTANCE. Avis, avertissement.

ADVISEMENT. Voy. *Advertance*.

AFFAICTIÉ, ou *affaité*. Bien appris, habile, rusé. — Préparé, arrangé. — Supposé.

AFFIERT (Ce qui). Ce qui convient, ce qu'il faut.

AFFOLURE. Blessure, foulure.

AFFRES. Frayeurs.

AFFULER, pour *affubler*. *Affuler* et *raffuler* existent encore dans le patois du Nord.

AGGRESSER. Attaquer.

AGU. Aigu, malin, rusé.

AGUET (D'). En prêtant l'oreille.

AGYOS. Actions de grâces, prières. C'est le mot grec francisé.

AHEURTÉ (en une opinion). Obstiné, entêté.

AINÇOIS. Auparavant. — Mais.

AIST (M') DIEU. Dieu m'aide !

ALIBIS FORAINS. Manières de détourner la question.

Aller de deux en trois. Faire languir.

ALLER (EN). *Il en est allé ainsi*, la chose s'est ainsi passée.

AMATIR (S'). Se flétrir, s'étioler.

AMENDER (v. a.). Acquérir. — Payer (comme une amende). — S'améliorer.

AMPLER. Emplir.

Anuyt. Cette nuit.
Apertement. Ouvertement (lat. *aperte*).
Appareiller. Apprêter, habiller.
Appati. Livré en pâture.
Appeau, pour *appel*.
Appert (En). Ouvertement, publiquement.
Appert (Il). Il apparaît, il semble.
Appertises. Exercices d'agilité.
Appetit. Désir, caprice, fantaisie.
Apprestes, pour *apprêts*.
Approches (Faire des). Faire des avances.
Araisonner. Parler, entretenir.
Argent (A) sec. A argent comptant.
Arguer. Réfléchir, argumenter.
Assemblée, Assemblement. Entrevue, rendez-vous.
Asseurer les armes. Abandonner les armes.
Assiette (Servir) en lieu de cresson. Donner un bon plat au lieu de cresson, donner pleine satisfaction.
Assimply. Stupéfait, hébété.
Assoté (Être). Raffoler.
Assouvy. Accompli (en parlant de l'allure d'une personne).
A tant (*ad tantum*). Ce qui est, cela, et rien de plus.
Atelée. Attelage.
Atourné. Arrangé, paré.
A-tout. Avec.
Attenter. Préparer.
Attrempé. Modéré, doux.
Attroter. Accourir en trottant.
Aubades. Agaceries.
Audience (Venir a). Venir aux oreilles.
Autant (D'). Beaucoup.
Aval. En bas, à l'entrée de.
Avaler. Couler, descendre en bas (employé aussi comme verbe actif).
Avaler sans mâcher. Prendre son parti galamment.
Avoyé de. En voie, en train de.

Baculer (lat. *baculum*). Bâtonner.
Baguée. Nippée, habillée.
Bagues. Biens, joyaux, meubles, nippes.
Baloichere. Balançoire.
Bancquiers. Housses, tapis de bancs.
Bandon (Avoir le) d'une chose. En avoir la conduite (le drapeau).
Baptiser quelqu'un. Faire un rapport sur lui, le représenter de telle façon.
Barbeier. Barbifier, raser.
Barguigner. Guigner de l'œil.
Barres (Prendre à ses). Prendre dans son camp, dans son logis (métaph. tirée du jeu de barres).
Basset (En). A voix basse.
Bastelé. Chargé de monde.
Baudement. Joyeusement.
Bausme (Dire). Dire monts et merveilles.
Bayée. Action d'attendre la bouche ouverte. — *Payer la bayée*, en être pour ses frais.
Bayer. Épier, guetter, regarder.
Beau (Compter à son plus). Raconter en se donnant raison, se donner le beau rôle.
Beau (Ne par), ne par laid. Ni par prière, ni par menace.
Belles (Trouver en). Trouver en lieu propice ; prendre sur le fait.
Bellevres (lèvres d'en bas, fausses lèvres). Terme d'architecture militaire.
Besoignes ou *besoingnes*. Affaires. — Hardes, effets.
Besoigner. Faire ses affaires.
Bienvenir. Donner la bienvenue. — *De bien venir,* par bonheur.
Blanc. Petite monnaie de billon qui valait 6 deniers.
Blasonner quelqu'un, ou *blasonner ses armes*. Lui dire son fait, le critiquer, le décrier.
Boces. Tumeurs, bubons.
Bonnes. Bonne humeur. — *Se penser de bonnes*, avoir une joyeuse idée.

Bont (Bailler le) à quelqu'un. Le supplanter.
Bouche (Porter bonne). Être discret.
BOUGONS (A). A l'envers.
BOUHOT. Tuyau, conduit.
BOURDES. Gaietés, goguettes.
Bout (Mise sur le bon). Parée avec beaucoup de recherche.
BRASSIE. Embrassade.
BRAYES. Caleçons, chausses.
BRIEF, pour *bref*. Brevet, parchemin.
BROUET. Bouillon.
BROUILLERIES. Choses dissemblables et confuses.
BRUIT. Réputation, renommée. — *Avoir bruit*, faire le sujet des conversations.
BRUYANT. Réputé, triomphant.
BUFFE. Coup.
BUREAU. Bure, grosse étoffe de laine grise.

CALENGE. Débat judiciaire. — *Calenger,* contester.
ÇA MON (ou *c'est mon*). En vérité !
CAIGNE. Chienne (de l'italien *cagna*).
CANET. Petit canard.
CAPITULER. Chapitrer.
Caresmeaux (Prendre ses). Faire son *carême-prenant*, son carnaval.
CASTILLE. Bataille, assaut.
CAUTELLE. Ruse, finesse.
CELÉEMENT. Secrètement. Du latin *celare*, cacher.
CERTES (A). Pour tout de bon.
Chatte (Faire la) mouillée. Faire l'effrayée, la désolée.
CHALOIR. Soucier, importer : *il me chault*, il m'importe.
CHAMBRE (ALLER EN). Aller à la selle.
CHARGE. Affaire (dans le sens de : « c'est bien ma charge »).
Chascun en sa chascune. Chacun en sa maison, en sa chambre ; chacun de son côté.
CHASTOY. Châtiment, punition.
Cheval (Faire du mauvais). S'emporter, se cabrer.

Chevalet (*Monter sur son*), analogue de « monter sur ses grands chevaux ».
Chevance. Fortune, patrimoine ; chance.
Chevir. Profiter de, jouir de, venir à bout (*à chef*).
Chicaneur. Procureur, huissier.
Chief (A). A la fin. Voir le mot *Piece*. — *Venir à chief*, venir à bout.
Chiere. Mine, visage (de l'italien *ciara*).
Chrestienner. Baptiser.
Clamer. Déclarer.
Clerc. Savant : *bon clerc*.
Clergie. Doctrine, savoir.
Colacion (lat. *collatio*). Allocution, conférence.
Colliege. Assemblée, compagnie.
Combattre (Se). Se faire prier, se disputer.
Comme de guerre. Comme à la guerre.
Compaigner. Accompagner.
Comparer (lat. *comparare*). Payer, acheter, recueillir.
Competer. Regarder, concerner.
Conduire. Élever (un enfant).
Conclu. Affermi, décidé à.
Connil (lat. *cuniculus*). Lapin.
Contremont. En haut, en l'air.
Convenant. Convention.
Conversacion (lat. *conversatio*). Conduite, genre de vie.
Converser (lat. *conversari*). Vivre avec ; avoir commerce (avec un homme).
Convoyer. Accompagner, conduire.
Coquart. Petit coq, coqueteur Veut dire aussi : mauvais coq (qui se laisse battre par les poules), nigaud.
Cornette. Chaperon, bonnet.
Cornetz. Les coins (d'une chambre).
Coulons. Pigeons.
Coulpe (lat. *culpa*) Faute. — *Battre sa coulpe*, reconnaître sa faute, en faisant son *mea culpa*.
Coupler. Saisir au corps.
Courtoisie (Faire la). Faire l'amour.

Couraige. Cœur (lat. *cor*). — Ce qu'on a sur le cœur.
Courir, pour *faire courir* (un cheval).
Cousin (*En être le*). Synon. de : en être le mauvais marchand.
Cousines (Noz). Filles de joie.
Coustre, pour *coudre*.
Couverture (Par). Pour couvrir, cacher son jeu, pour dissimuler.
Coux. Couard, cocu.
Coyement. Silencieusement.
Crastine (lat. *crastinus*). Matinée.
Creez, pour *croyez*.
Crignons. Crins, épis de cheveux qui se dressent sur la tête ; au figuré : démangeaisons.
Cronique (adj.). Durable.
Cueur (*N'avoir pas son*) *en sa chausse*. Expression équivalant à : n'avoir pas sa langue dans sa poche.
Cuider, ou cuyder. Penser ; (subst.) pensée.
Cuire (*Demander lieu de*). Demander son tour.
Culleter la selle. Être à cheval, chevaucher.
Cy prins cy mis. Tant bien que mal, tout aussitôt.

Damp, pour *dom*. Seigneur, sire.
Danger (A). A grand risque.
D'avantaige. Par bonheur, à propos.
Deduit. Plaisir.
Deffaict (ou *desfaict*). Perdu, compromis.
Deffaulte. Faute, défaite, manquement.
Deffermer. Ouvrir.
Deffubler. Décoiffer.
Deliz, *delitz*. Plaisir.
Demaine (subst. fém.). Manière, menée.
Demander (*Sans*) *qui l'a perdu ne gaigné*, sans aucune explication, sans autre préliminaire.
Demené (Le). Ce qui s'est passé, le manége.
Dementer (Se). Se lamenter.
Demeure. Retard.

DEMEURER à. Tenir à. — *Il ne demeure pas à mon pourchaz*, il ne tient pas à mes démarches.

DEMOURÉE. Retard. Voy. *Demeure*.

DEMY LICT. Compagnon ou compagne de lit.

DEPARTIR (SE). S'en aller.

DEPORTER (SE). S'abstenir, se garder de.

DERRAIN, pour *dernier*.

DESARMER (SE) de quelqu'un. S'en débarrasser. — *Désarmé*, dégarni, dépouillé.

DESATOURNER (SE), en parlant d'une femme. Se décoiffer.

DESCEU (AU). A l'insu.

DESCOMBRER. Débarrasser. — *Descombrer la place*, quitter la place, mourir.

DESCOUCHIER. Se lever, sortir du lit. — *Descouchié*, levé, sur pieds.

Descouvrir la viande. Ne rien laisser sur les os.

DESCROITRE (v. a.). Oter, retrancher.

DESHAITÉ (sans *hait*). Sans joie, chagrin, souffreteux. Voir le mot *Hait*.

DESHOUSÉ. Débotté.

DESMARCHIER, pour *démarquer*. — *En desmarcher*, en démordre.

DESMOUVOIR. Rassurer, tranquilliser.

DESOBLIGÉ. Dégagé.

DESPAREILLÉ. Inégal.

DESPENDRE. Dépenser.

DESPESCHER. Débarrasser de.

DESPLAISANT. Chagrin, fâché.

DESROY. Désarroi, désordre.

DESROYÉ. Désordonné, capricieux.

DESSERRER. Ouvrir.

DESSERVIR. Mériter. — Payer un service rendu.

DESTOURBIER (lat. *disturbare*). Donner de l'embarras, troubler, détourner, empêcher. — *Destourbier* (subst.). Trouble, embarras, échec.

DESTRESSEUX. Désastreux.

DESTROIT. Passage étroit, défilé.

Destruict (syn. de *desfaict*). Perdu, déshonoré.
Deul (Je), du verbe *douloir*. Je m'afflige.
Devaler (v. a.). Descendre, jeter.
Devant (Dieu). Avec l'aide ou la permission de Dieu.
Devis, *devises*. Entretiens.
Devise (A ma). A ma volonté.
Deviser (Se). S'entretenir.
Difference, pour *différend*.
Diffigurance. Difformité.
Dilacion (lat. *dilatio*). Délai, retard.
Discrecions. Vertus.
Diseteux. Nécessiteux.
Disme, venant de *decimus* ou de *decima*, était masc. ou fém.
Disné (Être bien). Avoir un bon dîner.
Divers. Fantasque, capricieux.
Doint, pour *donne* (au subjonctif).
Dormeveille (*Faire la*). Faire semblant de dormir.
Doubte (masc. et fém.). Crainte.
Doubter. Craindre.
Douloir (Se). S'affliger, se lamenter.
Doyez, pour *deviez*.
Drapeaux. Linge, chemise, jupon et cotte.
Droict. Vrai, véritable.
Droit au coup. Tout aussitôt.
Duire. Convenir à. — (V. a.) Dresser.
Duyt à. Propre à, dressé.

Eclipse. Éclair.
Efforcer. Violenter, violer.
Effréement. Avec effroi.
Embesoigné. Affairé, préoccupé.
Embrunché (terme de charpenterie). Enchevêtré.
Emmy. Parmi.
Empapiné. Embarbouillé. *Papin* est synonyme de *bouillie*.
Emparlé (Bien). Bien élevé.
Empenné. Fourré (*pannes* ou *pennes*, fourrures).

EMPESCHÉ. Occupé de.
Empescher le lieu. Être importun.
EMPRENDRE. Entreprendre, accepter.
EMPRINSE. Entreprise.
ENCHACIER Chasser, expulser.
ENCHARGER. Prendre, porter.
ENCHARTRER. Mettre en chartre, en prison.
ENCOMPTER. Tenir compte, prendre garde.
ENFARDELÉ. Entortillé, empaqueté.
ENGAIGNE. Inquiétude.
ENGIN. Artifice, invention, esprit, imaginative (lat. *ingenium*). — *Mal engin.* Dol, tromperie.
ENGRANGER. Recueillir (mettre en grange).
ENGREIGER. Aggraver.
ENHORT (lat. *inhortatio*). Exhortation.
ENJUGER. Donner idée, inspirer.
ENS. En dedans.
ENTACHÉ. Épris de.
ENTENTE. Attention.
ENTIERETÉ. Intégrité.
ENTRETANT QUE. Tandis que.
ENTRETEMPS. Cependant, en ce temps-là.
ENTRETENANCES. Intelligences.
ENVIS (lat. *invitus*). A regret, malgré soi.
ERRES. Voies, moyens.
ESBAT, ESBATEMENT. Partie de plaisir, jeux. — *Aller à l'esbat,* aller à la promenade.
Eschauffer la cire. Expression faisant allusion à la charge du chauffe-cire en chancellerie, et qui équivaut à notre locution proverbiale moderne de *tenir la chandelle.*
ESCHEVER. Esquiver, éviter.
ESCOLER. Endoctriner.
ESCONDIT. Refusé.
ESCOURRE. Secouer (lat. *excutere*).
ESCRIER. Ébruiter, publier.
Esguillette (Courir l'). Même sens que *courir le guilledou.*
ESLOINGNER, pour *s'éloigner.*

Eslongier. Éloigner ; (subst.) éloignement.
Esmay, émoi, émotion.
Esmayer. Émouvoir.
Espanter (S'). S'effarer, perdre haleine et contenance. N'est pas une contraction de *s'espouvanter*.
Esperer, employé dans le sens de *craindre*.
Esperon (Fait à l') et à la lance. Souple et docile.
Espie. Espion.
Esracher. Arracher.
Estable, pour *stable*.
Estaindre le feu chez quelqu'un. Aller chez lui à l'heure du couvre-feu.
Estant (lat. *stare*). Qui s'arrête, qui ne marche pas.
Estat (En). Avec une suite, un grand train.
Estes (C') vous, pour *c'est vous*.
Estouppes (Avoir des) en sa quenouille. Avoir des ressources dans l'esprit. — Cette locution signifie encore : être dans une position embarrassée.
Estrain (lat. *stramen*). Paille.
Estrange, pour *étranger*.
Estre de : « Il n'est pas d'abatre », ce n'est pas le moyen d'abattre. — *Estre (En)*. « Si elle en eust esté », s'il avait dépendu d'elle.
Estre (subst.). Apparence extérieure.
Estrif. Débat, contestation.
Exsoine. Empêchement, excuse.

Faillir (quelqu'un). Le manquer.
Failli. Fini, terminé (qui vient à manquer).
Faim. Besoin, nécessité.
Fame (lat. *fama*). Renommée, bruit public.
Farser (Se). Se moquer.
Feindre (Se) de. Se cacher de. — *S'y feindre*, s'en priver, s'en faire faute.
Fermer, se fermer. Affermir, s'affermir.
Ferrer (Se laisser). Céder, se soumettre.
Feru (part. passé de *ferir*). Frappé, épris.

Feu (*Avoir le*). Être dans l'embarras.
Fiens. Paille.
Fiert (Il), du verbe *ferir,* frapper.
Finer. Venir à bout de, trouver. — *Finé*, fini.
Flappi. Flétri, fané.
Forclorre. Exclure, mettre dehors.
Forgier. Styler, préparer quelqu'un.
Fort. Difficile.
Fort (Au). Enfin.
Frisque (adj.). Gaillard, galant.
Froye (masc.). Frottis, traces d'un frottement (subst. de *froyer, frotter*).
Fumer (Se). Se rembrunir.
Fumeux. En colère, irrité.
Furon. Furet; employé au figuré dans un sens libre.

Gaige. Pari, gageure. — *Rendre gaige de*, payer.
Galée. Au propre, galère. Au fig., réunion, compagnie.
Galoz (Les grands). A grand'hâte.
Gasté. Déshonoré.
Gaudisseur Ami de la joie.
Gesir. Coucher, être couché.
Geu (part. passé de *gesir*). Accouché.
Glatir, terme de la chasse à la pipée, où le chasseur *glatit* avec un appeau.
Gogues (En). En goguette, en train de rire.
Gorgias (subst. masc.). Galant, muguet.
Gouge. Femme débauchée. On dit encore au masculin *goujat.*
Gourmander. Manger en gourmand.
Gouvernement. Conduite.
Grain (avec la partic. négative). Nullement : *il n'est grain honneste.*
Gramment, pour *grandement.*
Guerdonner. Récompenser. De *guerdon*, récompense.
Guet, guetteur. — *Guettes,* espionnes, surveillantes.
Guet (Devoir) à une chose. Avoir intérêt à la garder.

GUEULE BÉE. Futaille défoncée par un bout. Au fig : carrefour.

HAIT (DE). De bon cœur, de bonne humeur. On dit aussi *de bon hait*.
HALÈE (TENIR) DE. Marchander.
HAMEL, pour *Hameau*.
HANTISE. Fréquentation.
HARIER. Heurter, comme un bélier (*aries*).
HARNOIS. Armures, armes.
HAYOIT, pour *haissait*.
HAUBERGEON. Cotte de maille.
HAYTIÉ. Allègre, délibéré.
HEMY (*Hé! moy!*). Exclamation usitée par les femmes.
HEUR (DE SON). Par bonheur pour lui.
Heure (*Entendre quelle*) *il est*. Comprendre de quoi il s'agit.
Hoc (*Attraper un*). Remporter un avantage. *Hoc*, dans certains jeux de cartes, désignait les cartes gagnantes.
HODER (SE). Se fatiguer. — *Hodé*, fatigué, las.
HONGNART. Grondeur, *hogneur*.
HONNY (MAL). Mal arrangé.
HOSTILLÉ, pour *outillé*.
HOUCHIÉ, pour *houssé*. Couvert.
Houlette (*Être de la*). Être membru et poilu, comme un berger.
HOULIER. Ribaud, paillard.
HOURDER. Bâtir. — *Escharsement hourdé* (langage des maçons), pauvrement bâti. — Bourrer, garnir, charger.
HOUSÉ (qui a ses *houseaux*). Botté.
HOUSSER. Vêtir, habiller.
HUCHER. Appeler à voix haute, sommer, inviter.
HUMEAU. Bouillon.
HUMER. Faire du bouillon.
HUTIN. Dépit, colère.
HUY. Aujourd'hui.
HYNGNER, pour *hongner*. Braire.

Il (devant un verbe), synonyme de *cela*.
Illec. En ce lieu, là.
Impourveu. Dépourvu.
Impetrer. Obtenir.
Induce (lat. *inducia*, trêve). Loisir, délai.
Inquisicion. Recherche, étude, lecture.
Introduire. Initier, instruire.
Issir, ou *yssir*. Sortir.

Ja çoit (ou *jaçoit*) que. Quoique.
Jadis (L'aultre). Naguères.
Jamais (Ung). A perpétuité.
Joignant de. A côté, auprès.
Journée. Ajournement.
Jus. A bas. — *Saillir jus*, sauter à bas. — *Getter*, *ruer jus*, jeter bas, ôter vivement.
Justice. Fourches patibulaires.

Labourer, Travailler.
Laboureur. Travailleur.
Langaigier. Orateur.
Leans. Ici, en ce lieu, à l'intérieur.
Legier (De). Légèrement, de peu ; facilement.
Legierement. Volontiers.
Lettres (Unes), pour *une lettre*, au sing. C'est un reste du latin *litteræ*, synon. de *epistola*.
Lez. Côté.
Longue (*La faire trop*). Abuser de la permission.
Los (lat. *laus*). Bonne renommée.
Loudier ou *lourdier*. Fainéant, libertin.
Loyer. Prix alloué, récompense.
Luyte, pour *lute*. Enduit, ciment, pour luter un vase. — *A la tierce foys va la luyte,* proverbe qui veut dire qu'un vase a besoin d'être luté trois fois pour être bien bouché.
Lye, lyé. Gai, joyeux.
Lyement. Joyeusement.

MAGISTRAUX. Maîtres ès arts, professeurs.
MAIGNIE. Ménage, famille.
MAIN (DE) MISE. Par voies de fait.
MAIS (lat. *magis*). Davantage. — *N'en pouvoir mais*, n'y rien pouvoir. — *N'avoir mais que*, n'avoir plus que.
MAIS QUE. Autant que, ainsi que; pourvu que.
MAISTRE. Médecin.
MAL REPOS. Mauvais lieu.
MAL (DE) VENIR. Par malheur.
MALE (A) FAULTE. Maudite soit la faute.
MARBRE (UNE). Une tombe de marbre. Dans le Nord, *une marbre* est une bille (à jouer), supposée en marbre.
MARCHANT. Propice.
MARCHES. Frontières, pays.
MATHE (ou *matte*) CHIERE. Air troublé, égaré.
MAUTALANT, MALTALENT. Méchanceté, mauvais vouloir, ressentiment.
MAUVAISTIÉ. Méchanceté.
MENU (adv.). A petits coups, coup sur coup.
MERCHE (dial. flamand). Marque.
MERVEILLEUX. Malicieux, méchant.
MESCHANCE. Méchanceté.
MESCHEOIR. Mésadvenir.
MESCHIEF. Mal, incommodité, accident; péché, faute.
MESCHINE. Servante. — *Meschinette*, petite servante.
MESCROIRE. Soupçonner, accuser.
MESHUY. Aujourd'hui, maintenant, désormais.
MESMEMENT. Spécialement, surtout. — *Mesmement que*, d'autant plus que.
MESNAGIER. Homme de ménage, mari.
MESNAIGER. Vaquer aux soins du ménage.
MESTIER. Besoin.
MESTRIER. Connaître, trouver.
MESVENIR. Mal tourner, aller à mal.
METES ou *mectes* (lat. *meta*). Frontières.
MEU (MAL). Mal disposé, mal intentionné.
MIEUX (AU) VENIR. En attendant mieux.

Mommerie. Mascarade.
Mommeur. Masque, bateleur.
Moncelet. Ramas.
Monstier, ou *moustier* (lat. *monasterium*). Couvent, monastère.
Monstre. Revue (des gens de guerre).
Monstre (Faire). Faire du bruit.
Mot. Motus, silence.
Mourne, pour *morne*.
Moyen. Intermédiaire (homme ou chose) ; entremetteur.
Mucyer, pour *musser*. Cacher.
Muer. Changer.
Muser (terme de vénerie). Avoir la tète basse (comme les cerfs en rut).
Musser. Cacher.
Mut (lat. *mutus*). Muer.
Muthemathe (ital. *mutamattia*). Révolte.
Muthematherie (ital. *mutamateria*). Mutinerie.
Mynot. Mesure de capacité, contenant un pied cube.

Naiger. Naviguer.
Nave (lat. *navis*). Navire.
Navrer. Entailler, blesser.
Ne, pour *ni*.
Néanteté. Bassesse.
Niquet. Monnaie de billon, valant deux deniers tournois. — *Pas un niquet*, pas le moins du monde.
Noise. Querelle, débat ; bruit de paroles ; bruit fâcheux, nuisible.
Noiseux. Querelleur, entreprenant.
Nonchaloir. Négligence, insouciance.
Non pourtant. Néanmoins.
Notaire. Témoin (parce qu'il prend note). — Secrétaire.
Nozamys. Benet. Vient sans doute de ce qu'on qualifiait de *nosamis* les gens qu'on regardait comme des sots, par opposition à *nosseigneurs*, qui se disait des personnes à qui on devait le respect.

Occasion (A petite). Inopportunément, sans grande chance de réussir.
Œuvre laisser. Être paresseux.
Offrande (Aller devant à). Prendre les devants sur un autre, lui être préféré.
Oignement. Onguent.
Oignon (Bailler de l') à quelqu'un. Se jouer de lui.
Once (Il y a bien à dire). Il s'en faut de beaucoup, de plus d'une once.
Onques mais. Jamais.
Ord. Sale, vilain, honteux.
Ordoyer. Salir, déshonorer.
Orphenin (de *orphanus*), pour *orphelin*.
Orrai (du verbe *ouïr*). J'entendrai.
Oultraige (Il n'y a riens d'). Il n'y a pas d'excès, il n'y a pas d'abus.
Oultré. Plein comme une outre.
Ouvrer. Travailler.
Oysance. Oisiveté.
Oz, pour *oys*, de *ouyr*. J'entends.

Paillard (adj.). Plein de paille, de fumier.
Pain (Tenir à) et à pot. Entretenir, héberger.
Panser ou *pancer*. Traiter, héberger.
Parbondir. Faire rebondir, faire reculer d'un bond.
Parcevoir, pour *apercevoir*.
Parement (Chambre de). Salle d'honneur, salle de réception.
Parfond, pour *profond*.
Parfournir. Parfaire, compléter.
Parlement. Entretien, échange de paroles. — *Tenir parlement,* causer, deviser.
Parmentier. Ouvrier qui fait des parements, couturier, tailleur.
Partir (v. act.). Partager, donner en partage, nantir.
Passer (Se). Se contenter de.
Passionner. Souffrir, tourmenter.

Paste (Porter la) au four. Avoir toute la peine ; ressentir une grande douleur.

Peleterie (Estre en). Être mystifié (à cause des peaux de bêtes dont on se couvrait pour se déguiser en temps de carnaval).

Pennes (bas lat. *pannus* et *panna*). Fourrures.

Penser. Voy. *Panser.*

Peraffoler. Rendre fou.

Pert, pour *appert.* Paraît.

Petit (A) que. Peu s'en faut que.

Petit (Un). Un peu.

Peu (A). A peine. — *A peu que*, peu s'en faut que, à mesure que.

Physicien. Médecin.

Picquer. Partir. — *S'en picquer,* s'enfuir (comme un cheval qui sent l'éperon).

Pieça (De). Depuis longtemps, déjà.

Piece. Temps, portion de temps. — *A chief de piece,* enfin, bientôt après. Selon une observation ingénieuse, *à chief de pièce* pourrait bien faire allusion au *chef,* à l'extrémité d'une pièce de drap. Les anciennes éditions portent *à chief de pechié,* ce qui n'a pas de sens. — *A petit de piece,* en peu de temps.

Piteable. Charitable, humain.

Plain (De) sault. Tout d'abord.

Planette. Instrument de chirurgie.

Pleiger, ou pleger. Se porter garant; tenir tête, faire raison.

Ploy, pour *pli.*

Point (Au). Au moment même. — *Tout au point,* tout juste, à peine.

Point ou *poinct* (lat. *punctus*). Piqué, tourmenté.

Poise, pour *pèse.*

Poisson (Il revint à tout ce qu'il avoit de). Il revint désappointé.

Potaige (Chaulde sur le). Chaude en amour.

Potence. Béquille.

Pour, employé dans ce sens : jusqu'à, au point de.
Pourchas. Poursuite, démarche.
Pourchasser, ou *pourchacer*. Poursuivre, préparer, machiner.
Poursuy, pour *poursuivi*.
Pourveance. Provision.
Pourveoir une chose. En faire provision.
Premier, au premier. D'abord, auparavant.
Premise. Exorde, préambule.
Prensist, pour *prît*.
Present (En) meffait. En flagrant délit.
Preu, pour *prou*. Profit, bien.
Prime face (De). De prime abord.
Prinsaut (De), pour *de prime saut*. Tout d'abord.
Privé de. Familier avec.
Procès. Questions, discussion, conversation. — Consultation. — *Faire grant procès en son couraige*, se bien consulter à part soi.
Procurer (pour quelqu'un). Plaider.
Profondesse. Profondeur.
Propos (Au). A ce propos.
Prouchain (Un). Un voisin.
Publiquer. Publier, rendre public.

Quants, quantes. Combien de.
Querelle. Cause : *bonne querelle*.
Querre, pour *querir* (lat. *quærere*). Chercher.
Quibus. Argent.
Quis (part. passé de *querir*). Cherché.

Rachasser (terme de chasse). Rabattre, traquer.
Radressier. Renvoyer à.
Raies, pour *rais*. Rayons.
Raise, pour *rase*, rasée.
Ramentevoir. Rappeler, remémorer.
Ramon. Balai de bouleau.

RAMONNÉ. Préparé, propre.
RANCOULER, pour *roucouler*.
RASIER. Mesure de blé.
RATELÉE. Narration. — *Faire la ratelée*, mener joyeuse vie.
RAUDIR. Rôder.
RAVOIR [*r'avoir*] (SE). S'empêcher de.
REBOURS A. Rétif à ; *rebourse*, au féminin.
REBOUTER. Rebuter, repousser ; distraire, détourner
Rechassé des meures. Expression proverbiale qui signifie sans doute : repoussé comme par les épines d'une haie où l'on veut cueillir des mûres.
RECIPE. Ordonnance, à cause du mot latin *Recipe* (prends) par lequel commençaient toutes les prescriptions de la Faculté.
RECLURE. Éloigner, empêcher de.
RECONSCÉ (lat. *reconditus*). Caché.
RECORDS (ESTRE). Se souvenir.
RECRAINT. Méprisable, débauché ; poltron.
RECREANT, pour *recreu*. Voy. ce mot.
RECREU. Fatigué, faible.
RECUEIL. Accueil.
REFAICT. Dodu, grassouillet.
REFRIGNÉ, pour *renfrogné*.
REGARD (AVOIR). Avoir égard.
REHERSE. Retour, revirement.
RELIEF (DE). De reste.
REMANANT (LE). Le reste (lat. *remanens*).
RENCHOIR. Retomber.
RENGREGER. Aggraver, augmenter.
REPAIRER. Habiter.
REPAISTRE. Prendre un repas.
REPASSER. Revenir en santé.
RESCOURRE. Secourir.
RESSERRER (lat. *reserare*). Fermer (une porte).
RETENANCE. Hospitalité, résidence.
RETOLLIR (lat. *retollere*). Reprendre.
RETRAICT, AICTE. Retiré.

Retraire quelqu'un. Le reprendre.
Retrait. Privé, garde-robe.
Riens (lat. *res*). Chose, quelque chose.
Rigoler. Railler plaisamment.
Rober. Dérober.
Rompeure, pour *rupture*.
Ronciner (v. a.). Chevaucher (au figuré).
Rongié. Plumé, dépouillé, ruiné.
Roul (Le). La rouille.
Roule, pour *rôle,* roulement : *à tour de roule.*
Route. Compagnie. Du bas latin *rupta.*

Sacher, ou *sacquer*, dégaîner.
Saichant. Ayant du savoir-vivre. Voy. *Scient.*
Saillir. Sortir.
Saner (lat. *sanare*). Soigner, guérir.
Sault (Il), du verbe *saillir,* s'élancer.
Saulx. Saule.
Scient. Bien appris, sachant vivre. Voy. *Saichant.*
Se, pour *si :* ainsi écrit pour distinguer la conjonction de l'adverbe, qu'on employait dans le sens de *ainsi*, *aussi*, etc.
Seclus. Exclus.
Secret de l'escole. Secret qu'on doit garder.
Secrétaire. Confident.
Seigner (Se). Se signer, faire un signe de croix.
Semblant (Muer). Changer de visage.
Semonce. Invitation.
Semondre. Inviter.
Senglantir, ou plutôt *singlutir* (lat. *singultire*). Sangloter.
Sequestre (Main). Main tierce.
Serrement. Étroitement.
Serrer. Fermer (une porte). De là *serrure.* Voy. *Resserrer.*
Serviteur. Apprenti, ouvrier compagnon.
Si. Ainsi, aussi.
Si (subst.). Condition. — *Par tel si,* à cette condition.
Siecle (L'aultre). L'autre vie.

Simple. Sot, stupéfait, étonné.
Soing. Souci, inquiétude.
Sonnet. Pet bruyant.
Souef, pour *souefvement*. Doucement.
Souefvement. Doucement.
Soulas (lat. *solatium*). Consolation, reconfort.
Souldre. Résoudre.
Souler (lat. *solere*). Avoir coutume.
Sourdre (lat. *surgere*). Sortir, comme l'eau sort de terre; naître. — *Se sourdre*, se lever.
Soyoit, pour *sciait*. Coupait.
Subit, pour *subitement*.
Subtiler, pour *subtiliser*. Imaginer, s'ingénier.
Sus (En). Au delà de.
Sus (Mettre). Imputer à quelqu'un. — Mettre en avant, envoyer; représenter, exposer.
Susciter. Chasser.
Suyr, pour *suivre*.

Tabourement. Tambourinage, vacarme.
Taille (Lourd en la). Qui a l'esprit épais et difficile à dégrossir.
Tant (Ne) ne quant. Tant et plus.
Tasseau. Pièce carrée (dans un vêtement).
Taye (du lat. *atava*). Aïeule.
Tençon. Réprimande, querelle.
Tendre. Léger (en parlant d'un vêtement).
Tenser a. Converser avec.
Tenus, pour *tenues*. Fiefs, biens seigneuriaux.
Terrien. Terrestre.
Tiquet. Insecte qui s'attache à la peau des chiens et des chevaux, pour vivre à leurs dépens.
Tirer pays. S'enfuir.
Tirer (Ne) qu'à une. N'avoir qu'un seul but.
Tollir (lat. *tollere*). Enlever.
Torcher. Réprimander, gronder.
Toult, pour *tollit;* de *tollir*, enlever.

TOUTESVOIES, pour *toutefois*.
TRAILLE. Treillis de fenêtre, jalousie; grille de cellule.
TRAIRE (SE) arriere. Se retirer.
TRAIT (A). D'un seul trait, tout d'un coup.
TRAVAIL. Fatigue.
TRAVAILLER. Fatiguer, tourmenter, presser.
TREILLE. Voy. *Traille*.
TRESPASSER. Outrepasser, enfreindre.
TRESTOUT EN HASTE. Tout à l'heure.
TREUVE. Trouvaille.
TRILLE. Voy. *Traille*.
TROMPER (SE). Se jouer de.
TROUSSER. Emporter avec soi.

UNES (D') ET D'AULTRES. En parlant de choses et d'autres.
UNG AULTRE. Une autre chose.

VAGUE. Vagabond.
VAILLABLE. Capable, propre à.
VA-L'UY-DIRE (subst.). Messager (d'amour).
VARIER LA ENTOUR. Aller et venir aux environs.
VAULSIST, pour *valût*.
VELA, pour *voilà*.
VERGE. Anneau. Du latin *virgo*, parce que c'était l'anneau que le fiancé donnait à sa fiancée.
VESPRÉE. Soir.
VIAIRE. Visage.
VIANDER. Manger.
VILLENER. Accabler de vilenies, injurier.
Vin (Donner bon). Bien récompenser, payer généreusement.
VINSIST, pour *vînt*.
VIRETON. Bâton qu'on lance à l'eau, en le faisant tournoyer en l'air, pour qu'un chien le rapporte.
VITAILLES, pour *victuailles*.
VOISE, pour *aille*.
VOLER. Chasser au vol, à l'oiseau.

VOYAGIER. Voyageur.
VUIDER. Sortir de.

YDOINE (lat. *idoneus*). Propre, convenable.
Ydole (*Contrefaire l'*). Se faire prier ; ou : avoir l'air superbe ; ou : jouer la comédie.
YMAGINACION. Soupçon, pressentiment.
YPOCRAS, pour *Hippocrate*.
YSSIR (v. a). Enfreindre (sortir de).
YVAIRE. Visage (sans doute pour *ivoire*, par allusion à la blancheur ou au poli de l'ivoire).

FIN.



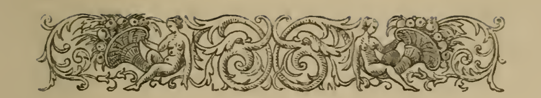


TABLE DES MATIÈRES


L
M

DES PRESSES DE D. JOUAUST

IMPRIMEUR

DE LA LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

A PARIS

Paris, imprimerie Jouaust.

